
U d'/of OTTAWA
39003002079498

OCT 1 3 1967

Oct 17/61

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/guerrede1870baze00lebr

GUERRE DE 1870

---

# BAZEILLES-SEDAN

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX (S.O.). — 13308-

GUERRE DE 1870

# BAZEILLES-SEDAN

PAR

LE GÉNÉRAL LEBRUN

AVEC DEUX CARTES



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1884

Droits de traduction et de reproduction réservés.



DC
306
.L4
1884

604 119

# PRÉFACE

En 1871, au lendemain de notre guerre malheureuse contre la Prusse, j'ai utilisé les loisirs qui m'avaient été créés par ma mise en disponibilité, à ma rentrée de captivité, pour me livrer à un travail résumant ceux de mes nombreux souvenirs militaires sur les cinq dernières années de l'Empire qui me paraissaient être les plus intéressants. Mon but était d'exposer, dans ce travail, tout ce que j'avais vu faire, et plus particulièrement encore ce que S. M. l'Empereur Napoléon III avait voulu et n'avait malheureusement pu faire, pour doter notre armée d'une composition plus forte et d'une organisation plus parfaite. Je m'étais attaché à signaler toutes les fautes qui, à mon sens, avaient

été commises, d'une part, par le gouvernement de l'Empereur et, d'autre part, par les pouvoirs publics, depuis 1866 jusqu'en 1870, fautes auxquelles il faut attribuer nos épouvantables désastres dans le cours de cette dernière année.

En me proposant, en 1871, de publier mon travail aussitôt qu'il serait terminé, je m'étais dit que dénoncer publiquement les fautes dont il s'agit, ce serait peut-être pour moi un moyen de servir encore mon pays, en éclairant, dans la limite de mes moyens, les hommes du gouvernement nouveau et notamment nos ministres de la guerre, de manière à les disposer à ne pas persévérer dans les errements funestes de leurs prédécesseurs en ce qui concerne les intérêts vitaux de notre armée.

Mon intention était donc, comme on le voit, de livrer à la publicité ce que j'appelais *Mes Souvenirs militaires*. Quand mon œuvre fut terminée, je m'abstins pourtant d'en rien faire.

Dans le récit de ces souvenirs, j'avais été forcément conduit à raconter les divers incidents relatifs à une mission à l'étranger dont j'ai été chargé par S. M. Napoléon III, dans le courant du mois de mai 1870, et à y reproduire des docu-

ments importants d'un caractère et d'un intérêt tout autant diplomatiques que purement militaires. J'ai compris dès lors qu'il m'était impossible de faire paraître mon travail, et cela pour deux motifs : le premier, c'est que, dans la situation que j'occupe encore aujourd'hui dans l'armée, je n'étais point libre de rien publier sans en avoir obtenu l'autorisation ministérielle, et que très certainement cette autorisation devait m'être refusée ; le second motif, c'est que ma conscience me disait que je ne pouvais dévoiler, dans le moment présent, la partie demeurée jusqu'ici secrète de la mission à laquelle je viens de faire allusion, sans manquer à de hautes convenances que j'ai le devoir d'observer envers d'augustes personnages qui m'ont honoré de leur confiance, avant la déclaration de guerre, en 1870.

J'aurais pu, il est vrai, publier mon travail en faisant disparaître les pages qui se rapportent à la mission dont il s'agit ; mais il m'eût fallu pour cela retrancher de *Mes Souvenirs* toute la partie qui me paraissait être la plus intéressante au point de vue de l'histoire. Je n'ai pas cru devoir m'y résoudre.

Je me suis donc décidé, bien qu'à regret, à ne livrer *in extenso* à la publicité l'œuvre écrite à laquelle je m'étais livré, que le jour où les documents diplomatiques que j'y ai consignés sortiront, comme cela arrivera infailliblement quelque jour, un peu plus tôt, un peu plus tard, du dépôt secret où les originaux en sont détenus. Au mois d'avril 1871, ils se trouvaient dans les mains du général de Valazé, sous-secrétaire d'État au ministère de la guerre, et c'est lui qui voulut bien m'en donner des copies. Le général me déclara que jamais il ne se dessaisirait de ces documents, devenus des papiers d'État, et qu'il ne les communiquerait même pas au président de la République, M. Thiers. J'ai su, plus tard, qu'en quittant ses fonctions il les avait remis au général de Cissey, ministre de la guerre. J'ignore ce que celui-ci en a fait.

Quelque sort d'ailleurs que l'avenir puisse réserver à *Mes Souvenirs*, soit avant, soit plutôt après ma mort, quelques-uns de mes amis m'ont demandé avec instance d'en détacher tout au moins, pour être publiés tout de suite, les chapitres qui composent la dernière partie et qui contiennent le récit des opérations du 12e corps d'armée.

que j'ai eu l'honneur de commander en 1870.

Ce qui m'a déterminé à me rendre à leurs désirs, c'est principalement la lecture que j'ai faite récemment de deux ouvrages qui ont paru sous le titre de *Bataille de Sedan.*

L'un a été publié par M. Ludovic Halévy, un écrivain dont je suis l'un des fervents admirateurs. Dans la préface qu'il a placée en tête de son récit, M. Halévy a eu prudemment le soin de déclarer qu'il ne prenait pas, au point de vue de la vérité, la responsabilité des incidents qu'il raconte, par cette raison qu'il ne les exposait que d'après les notes qui lui ont été remises par un médecin d'ambulance qui était sur le champ de bataille de Sedan. Il semblerait qu'instinctivement, et pour mettre à couvert la loyauté de sa conscience, il n'ait accordé qu'une autorité médiocre à ces notes d'un homme qui, par devoir professionnel, n'a pu, pendant toute la durée de la bataille, que se trouver sur place au chevet des blessés qui réclamaient tous ses instants dans l'ambulance à laquelle il était attaché. M. Halévy a compris que ce médecin n'avait pu lui-même écrire ses notes que sur les renseignements tels quels que les blessés ont pu lui

donner pendant leur séjour à l'ambulance. J'inclinerais volontiers à penser que le médecin dont il s'agit n'appartenait point aux ambulances régulières de l'armée active: car un médecin militaire n'aurait point écrit comme il l'a fait dans ces notes destinées à M. Halévy. Il faisait vraisemblablement partie d'une ambulance civile.

On croirait pourtant, à la lecture de l'ouvrage de l'éminent publiciste, que ce médecin prête-notes a assisté en personne à la plupart des épisodes dont il s'est fait le *reporter*, qu'il a vu, sur tous les points de la lutte, les hommes et les choses. La conséquence de ses assertions outrecuidantes, c'est qu'il a en quelque sorte obligé M. Halévy à n'écrire qu'un roman, au lieu de l'histoire vraie de ce drame épouvantable qui s'appelle la bataille de Sedan. La religion de l'écrivain sincère a été trompée. Je n'insisterai pas davantage.

L'autre ouvrage a paru sous l'anonymat d'un soi-disant officier supérieur de l'armée. Ce n'est, à proprement parler, qu'une œuvre de fantaisie et de mauvais goût; quoique sortie de la plume d'un homme qui se donne la qualification de *marquis*, elle semble n'avoir été écrite que pour

jeter la déconsidération, le ridicule et le mépris sur les généraux qui commandaient à Sedan. Pour arriver à ce résultat, l'auteur n'a pas craint de recourir au mensonge et à la calomnie dans certains passages de son récit que j'aurai l'occasion de citer dans un des chapitres qui vont suivre.

Ce que je tenais à déclarer ici, c'est que, dans les deux publications que je viens de signaler, la bataille de Sedan se trouve tellement défigurée, tellement en désaccord avec la réalité des faits, que le devoir m'était imposé de la raconter à mon tour telle que je l'ai vue moi-même.

Une raison qui m'a encore déterminé à le faire, c'est que, dans mon récit, je trouverai l'occasion de rétablir la vérité sur quelques-unes des assertions que mon vieil et excellent camarade, le général Ducrot, a avancées par erreur dans la brochure qu'il a fait paraître en 1871 sous le titre de : *Journée de Sedan,* et de discuter en outre le jugement que le général a porté, dans cet opuscule, sur une question au sujet de laquelle, lui et moi, nous n'avons pas été absolument du même avis pendant la bataille.

La haute situation que le général Ducrot a occupée dans l'armée, sa grande valeur militaire, son expérience de la guerre ont très légitimement donné à ce qu'il a écrit une importance et un caractère d'autorité considérables.

Dans sa narration, il a relaté les incidents saisissants de la bataille de Sedan; mais ce qui domine visiblement dans sa brochure, c'est une double préoccupation : d'une part, il a voulu repousser les attaques adressées injustement à lui et aux autres généraux de l'armée de Sedan par le général de Wimpffen, dans l'ouvrage que celui-ci a publié après la guerre, et d'autre part, il s'est efforcé de démontrer que l'armée de Sedan aurait pu échapper au désastre qu'elle a essuyé, si le maréchal de Mac-Mahon avait voulu, le 31 août, lui faire opérer un mouvement de retraite sur Mézières, au lieu de lui faire faire l'attaque des Allemands sous Sedan, ou si même, le 1er septembre, à huit heures du matin, et en pleine bataille, le général de Wimpffen n'avait point arrêté le mouvement de retraite sur Mézières. Ce mouvement, le général Ducrot l'avait fait commencer, lorsqu'il avait reçu le commandement de l'armée des

mains du maréchal de Mac-Mahon, grièvement blessé.

En parfait accord avec le général Ducrot sur ce qu'il dit à propos des accusations portées par le général de Wimpffen contre les généraux, ses lieutenants, je ne suis pas de son avis sur le plan de retraite qu'il avait imaginé et qu'il a prôné avec tant d'insistance dans sa brochure. Comme le lecteur a le droit de m'en demander les motifs, je les lui expliquerai dans les pages qui vont suivre.

Enfin, j'ajouterai encore que, si je me suis déterminé à raconter la bataille de Sedan, c'est que c'était pour moi une occasion de rendre publiquement hommage à la belle conduite des officiers et des soldats du 12e corps d'armée, qui ont valeureusement combattu sous mon commandement en 1870.

Je n'ai pas la prétention d'avoir tout dit sur la journée de Sedan dans l'exposé qu'on va lire. Je n'ai point assisté à cette bataille, avec ce don d'ubiquité que se sont si complaisamment attribué le médecin d'ambulance de M. L. Halévy et l'officier supérieur anonyme dont je ne veux pas savoir les noms, les deux publicistes qui

l'ont racontée avant moi. Assurément je n'ai point tout vu ; il ne m'a guère été possible, en effet, d'apercevoir, sur la vaste étendue du champ de bataille, les incidents qui se sont passés sur les lieux où combattaient les 5e et 7e corps d'armée, à 4, 5 et jusqu'à 6 kilomètres du point où je me trouvais de ma personne, près des troupes du 12e corps. J'ai voulu seulement ajouter de nouveaux renseignements à ceux que le général Ducrot avait précédemment donnés sur la bataille, et pour cela, j'ai raconté les épisodes de la lutte qui se sont succédé sous mes yeux, sur les bords de la Givonne où ont combattu pendant de longues heures les 1er et 12e corps d'armée, ainsi que les événements relatifs à la défense du village de Bazeilles par la division d'infanterie de marine qui faisait partie de ce dernier corps.

Je n'ai rien avancé, j'ose le dire, que je ne croie être l'expression de la plus scrupuleuse vérité. Que d'autres après moi, que des officiers ayant appartenu aux 5e et 7e corps et à la cavalerie de l'armée qui a opéré si vaillamment vers la fin de la journée, racontent les actions de guerre dans lesquelles ces corps ont été engagés, et alors

il sera possible à un historien consciencieux de donner de la bataille de Sedan une relation complète et vraie.

Le cadre dans lequel j'ai renfermé mon récit était trop restreint pour que j'y fisse entrer toute la série des fautes qui ont perdu l'armée française en 1870, et que j'ai signalées dans le long travail où j'ai consigné *Mes Souvenirs* sur les cinq dernières années de l'Empire. J'ai cru devoir cependant dire, en quelques lignes, quelle a été la principale de ces fautes.

J'ai terminé mon récit par un épilogue que j'avais destiné à clore *Mes Souvenirs*, quand j'y ai mis la dernière main en 1883, parce qu'il m'a paru que ce que j'avais écrit à cette époque sur l'armée et sur la défense du territoire de la France, je pourrais encore, avec la même opportunité, l'écrire aujourd'hui.

Paris, mars 1884.

Gal Lebrun.

LE 12$^{me}$ CORPS D'ARMÉE EN 1870

---

# MOUZON — BAZEILLES — SEDAN

---

## CHAPITRE PREMIER

### COMPOSITION ET ORGANISATION DU 12$^{e}$ CORPS A L'ARMÉE DE CHALONS ET FORMATION DE CETTE ARMÉE.

Le 16 août 1870, à l'heure où l'Empereur Napoléon III, venant de Metz, arriva au camp de Châlons, le maréchal de Mac-Mahon ne s'y trouvait point encore ; mais déjà la majeure partie des troupes du 1$^{er}$ corps d'armée qui avaient été défaites à Reischoffen y étaient installées. Le maréchal n'arriva que le 17 au matin.

Depuis plusieurs jours, et par ordre du ministre de la guerre, les bataillons de la garde mobile de la Seine avaient quitté Paris pour être réunis au camp de Châlons, et leur départ de la capitale les avait fort mécontentés. Dans leurs rangs, se trouvaient quelques meneurs, beaux discoureurs

de barrière, qui avaient prêché l'indiscipline à leurs camarades, en leur affirmant que la loi ne permettait pas qu'on fît entrer leurs bataillons dans la composition des armées actives, la garde nationale mobile ne devant être employée qu'à la défense de nos forteresses. « Puisque Paris est menacé d'un siège, disaient ces mutins, c'est à Paris que le Gouvernement a le devoir d'utiliser nos services et notre dévouement patriotique. » Sous l'exaltation de ces paroles, des actes d'indiscipline et de révolte avaient été commis dans plusieurs bataillons, et le maréchal Canrobert, qui commandait au camp, ayant été outragé, avait dû sévir énergiquement contre les coupables. Mais si la répression avait mis fin aux scènes de désordre, l'esprit séditieux qui s'était emparé d'un certain nombre de soldats dans les bataillons de garde mobile de la Seine, pouvait être d'un exemple pernicieux pour toutes les troupes, qui devaient, pendant quelques jours, bivouaquer au camp, et principalement pour celles du 12e corps d'armée, qu'on y formait en ce moment, parce qu'en grande partie, ce corps devait être composé de jeunes recrues appartenant au contingent de la classe de 1869 qu'on venait tout récemment d'appeler sous les drapeaux. On va voir à quelle mesure on eut recours pour parer à ce danger.

Le 17 au matin, l'Empereur réunit en conférence, sous sa présidence, le prince Napoléon

qui l'accompagnait depuis le commencement de la guerre; le maréchal de Mac-Mahon; le général Trochu, arrivé la veille au camp; son chef d'état-major, le colonel Smitz, et le général Berthaut, commandant les bataillons de la garde mobile de la Seine. S. M. invita les membres de cette conférence à délibérer sur la situation politique et militaire du pays, et leur demanda notamment de lui exprimer leur avis sur la destination qu'il convenait de donner à l'armée qui était en voie de formation au camp de Châlons.

A l'issue de la conférence, je rencontrai le maréchal de Mac-Mahon, comme il venait de quitter l'Empereur, et, en quelques mots, il m'apprit quelles étaient les résolutions qui, après une longue discussion, avaient été arrêtées.

— Le maréchal Bazaine, me dit-il, va être nommé généralissime commandant toutes nos armées. Je suis appelé à commander, sous ses ordres, l'armée de Châlons. Le général Trochu est désigné pour être gouverneur de Paris, et vous allez le remplacer à la tête du 12e corps d'armée. Occupez-vous bien vite de l'organisation de ce corps. — Dans l'après-midi, ajouta le maréchal, j'irai visiter les hauteurs qui dominent la Marne entre Stenay et Reims. Je veux reconnaître si elles présentent des conditions de défensive convenables.

— Voulez-vous me permettre, répartis-je, de vous

accompagner? je le ferai volontiers, si la visite que je vais faire près des troupes du 12e corps d'armée ne me retient pas trop longtemps.

— Oui, reprit le maréchal, je monterai à cheval à deux heures.

Ce qui me fut rapporté quelques instants plus tard, c'est que dans la conférence qui avait eu lieu le matin, et, sur les instances du général Trochu appuyées par le colonel Smitz, il avait été décidé que les bataillons de garde mobile de la Seine rentreraient sur-le-champ à Paris et que le général Berthaut avait affirmé hautement qu'il saurait sans peine les maintenir dans le devoir, aussitôt qu'ils seraient dans la capitale. On avait représenté à l'Empereur la nécessité qu'il y avait de confier au général Trochu le gouvernement militaire de Paris, et de porter, sous les murs de cette ville, l'armée de Châlons sous le commandement du maréchal de Mac-Mahon, que l'empereur y accompagnerait.

On a attribué au colonel Smitz ces paroles adressées à l'Empereur pour déterminer ses décisions: « Quand il sera à Paris, ayant à côté de lui le général Trochu comme gouverneur commandant les troupes de la garnison, et, sous Paris, le maréchal de Mac-Mahon à la tête de l'armée de Châlons, dont l'effectif sera plus que doublé en très peu de temps, l'Empereur sera assurément bien fort. »

Que le colonel Smitz ait ou non tenu le lan-

gage que je reproduis ici tel qu'il m'a été donné, il est bien certain pour moi que les paroles qu'on lui a prêtées étaient l'expression d'une juste appréciation de la situation présente.

Les soins que réclamèrent de moi les troupes du 12e corps d'armée, dans l'après-midi du 17 août, ne me permirent pas de me trouver au rendez-vous que le maréchal de Mac-Mahon m'avait assigné. Quand je revis le maréchal, dans la soirée, il m'apprit qu'il était revenu peu satisfait de la reconnaissance qu'il avait faite.

De mon côté, il s'en fallait de beaucoup que je fusse très content de ma visite aux troupes du 12e corps dans les camps qu'elles occupaient et sur le terrain de leurs exercices. J'avais consacré cinq à six heures à donner aux généraux et aux officiers qui les commandaient les instructions que les circonstances rendaient le plus urgentes. L'instruction d'un certain nombre de leurs bataillons, formés avec de jeunes recrues, était à peine ébauchée ; l'organisation du corps d'armée lui-même était à peine commencée.

D'après une décision ministérielle datée du 12 août, le 12e corps d'armée devait être composé de trois divisions d'infanterie, d'une division de cavalerie et d'une réserve d'artillerie comprenant cinq batteries.

La 1re division d'infanterie, sous les ordres du général Granchamp, avait été formée avant la

déclaration de guerre ; elle comptait 12 bataillons, deux compagnies de chasseurs à pied et une compagnie du génie. Elle présentait un ensemble très satisfaisant ; ses soldats étaient instruits. Elle était arrivée au camp avant le 17 août ; mais elle n'avait pas encore reçu les trois batteries d'artillerie qui avaient été désignées comme devant lui être attachées. On devait les lui livrer incessamment. M. Baratier, le sous-intendant militaire que le ministre de la guerre avait nommé pour diriger son service administratif, n'était pas arrivé au camp avec la division. Il devait s'y rendre d'urgence. Le personnel auxiliaire, officiers d'administration, commis aux écritures et ouvriers de diverses catégories désignés pour être ses auxiliaires, n'avaient point non plus rallié la division. On espérait qu'ils y seraient rendus sous deux ou trois jours.

En somme, la division Granchamp était une belle troupe sur laquelle on pouvait compter.

Une des divisions du corps d'armée qui devait en être la 3e et qui était commandée par le général de Vassoigne, avait été formée de 12 bataillons empruntés aux quatre régiments de l'infanterie de marine. Elle était arrivée au camp sans artillerie. Ses trois batteries, organisées à Cherbourg, avaient ordre de la rallier le plus tôt possible. On lui avait attaché un commissaire de la marine pour remplir auprès d'elle les fonctions de sous-intendant militaire. Mais elle manquait absolument du per-

sonnel auxiliaire administratif qui était nécessaire à ce fonctionnaire. Il fallait qu'elle attendît que ce personnel lui fût envoyé par l'administration de la guerre.

La division de Vassoigne était, comme la division Granchamp composée, de bonnes troupes.

Mais il en était tout autrement de la division qui, sous les ordres du général Blanchard, devait être la 2e du corps d'armée. Elle avait été formée avec 12 quatrièmes bataillons, dépôts de régiments d'infanterie, et de deux compagnies de chasseurs à pied, dépôts de deux bataillons de cette arme. La plupart des bataillons étaient commandés par de simples capitaines, quelques-uns par des chefs de bataillon ou majors. Des 12 bataillons, on avait fait quatre *régiments de marche*, chacun d'eux placé sous les ordres d'un colonel ou d'un lieutenant-colonel. L'effectif était très différent. Suivant les bataillons, il variait entre 400 à 500 hommes ; mais, dans quelques-uns, il s'élevait jusqu'au chiffre de 1,000 hommes, et cet effectif devait s'augmenter encore par suite de l'arrivée prochaine de contingents qui étaient annoncés aux commandants des bataillons. Les cadres de sous-officiers et caporaux ne contenaient que des hommes exercés ; mais comme les bataillons avaient été organisés à quatre compagnies seulement, ces cadres étaient constitués trop faiblement pour être en rapport avec l'effectif des com-

pagnies. Il en était de même pour les cadres d'officiers, car on n'avait affecté que trois officiers à chaque compagnie, quand celle-ci comptait dans ses rangs depuis 100 jusqu'à 250 hommes.

Quant aux soldats, ils étaient tous sans exception de jeunes recrues provenant du contingent de la classe de 1869 qu'on venait d'appeler sous les drapeaux. Après les avoir habillés, équipés et armés à la hâte dans les dépôts des régiments, on les avait acheminés sur le camp de Châlons, où ils étaient arrivés, les uns depuis deux ou trois jours, les autres depuis vingt-quatre heures seulement. Leurs officiers, on peut aisément le comprendre, se montraient consternés d'avoir à commander de pareils soldats. Cependant, depuis leur départ des dépôts et depuis qu'ils étaient au camp, ces officiers avaient mis tout leur zèle à ébaucher leur instruction professionnelle. Ils avaient fait de leur mieux pour les initier aux principes de la marche et au maniement d'arme. Ils s'étaient particulièrement attachés à leur faire connaître le mécanisme du fusil chassepot dont on les avait armés.

Pour relever le moral des officiers, j'allais successivement d'un bataillon à l'autre, sur le terrain des exercices, et je les remerciais du résultat qu'ils avaient déjà obtenu, les encourageant à persévérer dans leurs efforts patriotiques pour utiliser autant que possible la bonne volonté qui

paraissait animer leurs soldats. « Vos hommes marchent déjà suffisamment bien, leur disais-je, puisque je constate qu'ils observent la cadence du pas et l'ordre dans le rang. Mais ce qu'il faut leur apprendre, en y consacrant tout le temps dont vous pouvez disposer, c'est à charger et à tirer convenablement leur fusil. »

Je prescrivis que, dès le lendemain 18, au matin, les bataillons iraient l'un après l'autre, et pendant toute la journée, au tir à la cible, et que chaque soldat y brûlerait cinq cartouches. J'ordonnai que, pendant les séances de tir, les officiers de compagnie, aidés de leurs sous-officiers, montreraient à leurs soldats le chargement du fusil et les règles de tir aux distances où il convenait le mieux de tirer, le but essentiel, qu'ils ne devaient pas perdre de vue un seul instant, étant d'ailleurs que chaque soldat eût au moins tiré ses cinq cartouches, pendant les deux ou trois jours qui nous seraient peut-être donnés pour les instruire, avant que l'armée quittât le camp de Châlons.

Avec les trois divisions d'infanterie dont je viens de parler, le 12e corps d'armée devait comprendre, sous le général Lichlin, une division de cavalerie de deux brigades, l'une de deux régiments de chasseurs, l'autre de deux régiments de cuirassiers. Tout paraissait indiquer que cette division présenterait une très bonne troupe.

Sur les cinq batteries qui devaient former la réserve d'artillerie du corps d'armée, quatre étaient au-camp le 18 août.

Le commandement de l'artillerie du corps avait été donné par le ministre de la guerre au général de division d'Auvrien de Villegly.

Les trois compagnies du génie affectées aux trois divisions d'infanterie étaient également au camp; c'était le général Cadart qui avait été désigné pour commander le génie du-corps d'armée.

Les services administratifs avaient été placés sous la direction de M. Rossi, intendant militaire. Ce fonctionnaire n'était pas encore au camp de Châlons le 18 août; il devait n'y être rendu que le lendemain. Mais ce qu'il fallait déplorer, c'était l'absence presque complète du personnel composant les auxiliaires qui lui étaient nécessaires pour lui venir en aide près des divisions et près de l'état-major général du corps d'armée; c'était aussi l'absence du personnel et du matériel des ambulances nécessaires au corps d'armée. En effet celles qu'il convenait de faire marcher avec le quartier général du corps d'armée et avec ses divisions, n'étaient point arrivées au camp, et il était à craindre qu'elles n'y arrivassent pas avant le commencement des opérations de l'armée. Une seule ambulance avait été livrée par l'administration de la guerre à la division Granchamp.

J'ai dit plus haut que les officiers de la 2e divi-

sion d'infanterie, composée de quatrièmes bataillons, s'étaient montrés devant moi affligés de ce qu'on ne leur avait donné à commander que de jeunes recrues appelés de la veille sous les drapeaux. Au-dessus de ces officiers, celui qui avait été désigné par le ministre de la guerre pour commander la division, le général Blanchard, exprimait le même sentiment qu'eux dans les termes les plus amers. A peine avait-il pu visiter les troupes de sa division que, dans la soirée du 18 août, il m'adressa une lettre désolée dans laquelle il me témoignait de son désir d'être appelé à un autre commandement, ne demandant pas mieux, disait-il, de se faire tuer pour la défense du pays, pourvu que ce fût honorablement, et non point en conduisant à l'ennemi une troupe entièrement composée de recrues n'ayant du soldat rien autre chose que le nom. Je mis tous mes efforts à calmer le général que j'affectionnais particulièrement, en faisant appel à son dévoûment, qui m'était bien connu. Je n'y parvins que difficilement; mais j'y parvins.

Le jour suivant, j'appris que le général devait quitter sa division sur un ordre du ministre de la guerre qui le rappelait à Paris pour lui donner une nouvelle destination. Les motifs de la décision du ministre me demeurèrent inconnus. Comme il fallait pourvoir sur-le-champ à son remplacement, je demandai au maréchal de Mac-

Mahon et celui-ci obtint de l'Empereur que le commandement qu'il laissait vacant serait donné au général de Lacretelle, promu général de division.

Il était nécessaire aussi de nommer aux fonctions de chef d'état-major du 12e corps d'armée, un officier pour remplacer le colonel Smitz qui y avait été appelé d'abord, mais qui devait suivre le général Trochu à Paris. Je fis désigner le colonel Gresley, chef d'état-major de la division de cavalerie du 1er corps d'armée, qui fut promu sur ma demande, au grade de général de brigade.

Pour donner au lecteur le moyen de se rendre compte plus aisément de ce que je lui dirai ultérieurement au sujet du 12e corps d'armée, il me paraît indispensable que je lui fasse connaître au préalable la composition et l'organisation de l'armée qui, à la date du 18 août, fut placée sous le commandement du maréchal de Mac-Mahon. Je le ferai aussi succinctement que possible.

L'armée qui emprunta son nom d'armée de Châlons à celui du camp où elle fut formée, fut composée des 1er, 5e et 7e corps de l'armée du Rhin, du 12e corps, et de deux divisions de cavalerie indépendante. Comme il était arrivé que pendant le mouvement du 6e corps sur Metz, une partie assez considérable des troupes avait dû être retenue au camp de Châlons pour qu'elle ne fût point exposée aux entreprises de l'ennemi qui

déjà menaçait de près la seule route par laquelle elle pouvait rallier la portion du corps qui avait gagné Metz, il avait été décidé qu'à l'armée de Châlons seraient adjointes les troupes présentes au camp. Il avait été entendu d'ailleurs que celles-ci seraient restituées à leur commandant en chef, le maréchal Canrobert, aussitôt que les circonstances permettraient de les replacer sous ses ordres.

L'armée de Châlons fut constituée dans les journées des 18, 19 et 20 août.

Voici quelle était son organisation encore très incomplète à la dernière de ces dates. Elle comprenait les troupes ci-après :

1° Le 1er corps (général Ducrot), lequel avait été fortement entamé à Reischoffen. Il fallait en refaire les cadres d'officiers, et les effectifs de ses régiments se trouvaient très affaiblis. De ce corps qui, au commencement de son entrée en campagne, avait compté 40,000 hommes, il ne restait disponibles que 32,000 hommes environ.

2° Le 5e corps (général de Failly) avait été complètement désorganisé dans sa retraite précipitée des Vosges sur le camp de Châlons ; à la date du 18 août, il ne comptait guère que 22,000 hommes.

3° Le 7e corps (général Félix Douay) dont une des divisions avait éprouvé des pertes sensibles à Reischoffen. Son effectif présentait à peu près le

même chiffre que le 5e, 22,000 hommes environ.

4° Le 12e corps (général Lebrun) comptait, à la même date du 18 août, environ 30,000 hommes, son effectif devait, sous peu de jours, dépasser ce chiffre, quand il aurait reçu un certain nombre de contingents qui étaient en route pour rejoindre les bataillons qui composaient sa 2e division d'infanterie, et quand il aurait aussi été rallié par la brigade de cuirassiers de la division Lichlin qui n'était pas encore arrivée au camp.

5° Une première division de cavalerie indépendante, division de cuirassiers (général de Bonnemain) représentant 2,000 hommes, attachée jusqu'au 18 août au 1er corps d'armée.

6° Une 2e division de cavalerie indépendante (général Margueritte). Elle devait, à la date du 18 août, être formée avec les 1er et 3e régiments de chasseurs d'Afrique, le 1er régiment de hussards et le 4e régiment de chasseurs.

Mais le 4e régiment de chasseurs d'Afrique appellé d'Algérie n'était pas encore arrivé au camp. Il devait rallier plus tard les 1er et 3e régiments de la même arme.

La brigade, composée des 1er hussards et 6e de chasseurs (général Tilliard) avait été empruntée, pour passer à la division Margueritte, à la division de cavalerie du 6e corps d'armée (général de Fénelon) qui était rentrée au camp après le départ du

maréchal Canrobert et qui, à dater du 18 août, ne compta plus que deux brigades au lieu de trois qu'elle avait eues d'abord.

La division Margueritte pouvait présenter un effectif de 2,000 hommes.

Composée des corps d'armée et des divisions de cavalerie indépendante que je viens d'indiquer, l'armée de Châlons pouvait s'élever à un effectif d'environ 112,000 hommes. Mais cet effectif devait être augmenté, en lui adjoignant les troupes du 4e corps d'armée qui étaient au camp, n'ayant pu être acheminées sur Metz, comme je l'ai dit précédemment.

Ces troupes comprenaient, savoir :

Une brigade de trois régiments d'infanterie (colonel Laurent). — Effectif 6,000, hommes environ.

La division de cavalerie réduite à deux brigades (général de Fénelon), 1,800 hommes.

L'artillerie du 6e corps d'armée qui n'avait pu se rendre à Metz, 11 batteries et un parc d'artillerie de corps d'armée, artillerie et parc comptant à leur effectif 2,200 hommes environ ; 4 compagnies du génie, 400 hommes environ.

En totalité, 10,400 combattants.

Ce qui faisait qu'en tenant compte des non-combattants de toutes catégories et de l'arrivée des contingents qui devaient avoir lieu dans les deux ou trois jours suivants, l'effectif de l'armée de

Châlons, à la date du 22 août, pouvait être estimée à 130,000 ou 131,000 hommes.

Le moral des troupes des 1er, 5e et 7e corps d'armée avait été ébranlé naturellement à la suite des combats malheureux dans lesquels elles s'étaient trouvées engagées en Alsace. Cependant on pouvait espérer qu'il se relèverait bien vite ; car l'esprit de leurs officiers était encore très satisfaisant, principalement dans le 1er corps, dont les régiments avaient tous été empruntés à l'armée de l'Algérie, et préparés, par conséquent, de longue main aux dures épreuves de la guerre. Dans le 12e corps, la composition des officiers et des soldats des 1re et 3e divisions d'infanterie, de ceux de son artillerie et de sa cavalerie pouvaient inspirer grande confiance. Il n'en était pas de même de celle des officiers et soldats de sa 2e division. Dans celle-ci, comme je l'ai dit précédemment, tous les officiers avaient été pris dans des dépôts de régiment et les soldats étaient tous, sans exception, de jeunes recrues incorporées depuis quelques jours seulement.

Ce qui laissait le plus à désirer dans tous les corps d'armée, surtout dans le 12e, c'était l'incomplet, en personnel comme en matériel, des services administratifs dont ils auraient dû être pourvus avant que l'armée commençât ses opérations. Plus d'un mois s'était écoulé depuis que la mobilisation avait été commencée, et cepen-

dant l'administration de la guerre n'avait pu encore faire parvenir aux 1er, 5e et 7e corps d'armée, toutes les petites voitures à bagages qui étaient dues à leurs régiments. Les quartiers généraux et les divisions de ces corps n'avaient reçu qu'en partie les ambulances qui leur étaient destinées.

La pénurie du 12e corps, en personnel et matériel d'administration, était bien plus grande encore; presque tout y était encore à organiser sous ce rapport à la date du 18 août. Ce corps n'avait point de parc d'artillerie. Les généraux, que le ministre de la guerre avait nommés pour commander les brigades de la 2e division d'infanterie de ce corps, ne pouvaient être maintenus dans leurs emplois. L'un d'eux était venu me déclarer que son état de santé le rendait incapable de faire campagne. Le maréchal de Mac-Mahon, sur ma demande, le fit remplacer par le colonel Lecomte, commandant d'un régiment de marche. Un autre général de brigade qui, depuis plusieurs années, avait été admis dans le cadre de réserve, et qui, pour cette raison, ne pouvait légalement être employé dans une armée active, fut remplacé de même par le général Marquisan.

Dans la division de cavalerie Lichlin, une des brigades avait été placée sous les ordres d'un général appartenant aussi au cadre de réserve. Le maréchal de Mac-Mahon lui fit substituer le général Leforestier de Vendeuvre, promu général

de brigade, en récompense de sa belle conduite à Reischoffen.

J'ai dit précédemment que le ministre de la guerre, après avoir d'abord donné le commandement de l'une des divisions d'infanterie du 12e corps au général Blanchard, avait rappelé celui-ci à Paris, pour lui donner une autre destination. Il avait désigné, pour le remplacer à la tête de cette division, le général Maissiat. Mais celui-ci ne figurait plus depuis plusieurs années dans les cadres de l'armée active. Sa nomination au commandement de la 2e division d'infanterie du 12e corps était donc entachée d'illégalité. Mais j'avais une telle considération et tant de respect pour le général Maissiat, dont j'avais pu autrefois, en Algérie, apprécier les grandes qualités militaires[1], que je m'imaginais que, eu égard aux circonstances difficiles dans lesquelles on se trouvait, on pourrait, quand même, utiliser ses services à l'armée de Châlons. Non seulement je ne demandai pas, comme je l'avais fait pour les généraux de brigade dont il a été question ci-dessus, qu'il fût remplacé par un officier général du cadre de l'activité; mais je priai le maréchal de Mac-Mahon de lui faire donner le commandement du corps d'armée, lui offrant de prendre à sa place celui de la division qu'il laisserait vacant. Je représentai au maréchal qu'il serait pénible au général Maissiat de se voir placé

sous mes ordres, alors que son ancienneté de grade primait de beaucoup la mienne. Je lui donnai l'assurance que s'il accédait à ma demande, je me trouverais très honoré d'être mis sous les ordres du général. — Je verrai le général Maissiat, me répondit le maréchal, et je suis certain qu'il ne sera nullement froissé d'être placé sous votre commandement.

J'ignorais jusque-là que, par malheur, le général Maissiat allait arriver au camp dans un état de santé qui ne lui permettrait pas de répondre à l'appel que le ministre avait fait à son dévouement patriotique. C'était, au fond du midi de la France, dans un établissement thermal où il faisait traiter ses yeux, gravement malades, que son ordre de service était allé le chercher. Il vint au camp cependant, mais avec la conviction qu'il serait relevé de son commandement, aussitôt qu'il aurait fait constater son incapacité de l'exercer.

Le maréchal de Mac-Mahon se vit en effet forcé, bien qu'à contre-cœur, de le remettre sur-le-champ à la disposition du ministre de la guerre. Il fit nommer pour le remplacer, le général de Lacretelle, qui commandait une brigade dans le 1er corps d'armée, et qu'il fit élever au grade de général de division.

Comme on peut en juger par les détails dans lesquels je viens d'entrer, le commandement passa successivement, et cela en deux ou trois jours,

du 18 au 22 août, dans des mains différentes, pour une division, deux brigades d'infanterie, et pour une brigade de cavalerie. La direction dans cette division et dans ces brigades devait nécessairement en souffrir, au point de vue de l'ordre et de la discipline, qu'il était pourtant si essentiel de leur imprimer, dès le premier jour de leur formation.

A la date du 19 août, le maréchal de Mac-Mahon décida que les fractions du 6e corps d'armée qui étaient restées au camp de Châlons, au départ de ce corps pour se rendre à Metz, feraient provisoirement partie du 12e corps, pour être restituées au maréchal Canrobert, aussitôt que les circonstances permettraient de les remettre sous le commandement de celui-ci.

En vue de donner plus d'unité dans le commandement, je décidai ce jour-là, que l'artillerie, le génie et la cavalerie du 12e corps seraient placés sous les ordres du plus ancien des généraux de chacune de ces armes; l'artillerie, sous ceux du général de division Labastie; le génie, sous ceux du général de division Ducasse, et la cavalerie, sous ceux du général de division de Salignac-Fénelon. Il fut arrêté que le parc d'artillerie du 6e corps serait chargé d'approvisionner toutes les troupes du 12e, qui n'avait point de parc, et qu'en attendant l'arrivée des trois batteries de marine que la division de Vassoigne attendait de Cherbourg, trois

batteries de la réserve, les 7°, 8° et 9° du 10° régiment, sous le lieutenant-colonel Haivry, seraient provisoirement attachées à cette division.

A partir du 20 août, le 12° corps d'armée fut donc constitué, conformément au tableau suivant :

## ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Commandant en chef : général de division Lebrun.
Chef d'état-major général : général Gresley.
Commandant l'artillerie : général de division Labastie.
Commandant le génie : général de division Ducasse.
Intendant militaire : intendant Rossi.
Prévôt : N...
Payeur : N...
Aumônier : N...

## TROUPES

### INFANTERIE

1re division d'infanterie. — Général de division Granchamp.

Chef d'état-major : colonel Mircher.
Commandant l'artillerie : lieutenant-colonel de Rollepot.
Commandant le génie : chef de bataillon Bourgeois.
Sous-intendant militaire : M. Birouste, sous-intendant.
Prévôt : capitaine de gendarmerie Littaut.
Aumônier : N...
Payeur : N...

| | | |
|---|---|---|
| 1re brigade : | 22e de ligne. | général Cambriels. |
| — | 34e — | |
| 2e brigade : | 58e de ligne. | général de Villeneuve. |
| — | 79e — | |

Artillerie : 1 batterie du 4e régiment et 2 batteries du 15e régiment : commandant Jannisson.

(Ces trois batteries arrivèrent au camp de Châlons dans la nuit du 20 au 21 août.)

---

2e division d'infanterie : général de division Lacretelle.

Chef d'état-major : chef d'escadron Déaddé.

Commandant l'artillerie : lieutenant-colonel Calcomb.

1re brigade.

| | |
|---|---|
| 2 compagnies des 17e et 20e bataillons de chasseurs à pied<br>1er et 2e régiments de marche. | général Morand. |

2e brigade.

3e et 4e régiments de marche : général Marquisan.

3e brigade.

| | |
|---|---|
| 14e régiment de ligne. . .<br>20e — . . .<br>31e — . . . | colonel Luvent. |

Artillerie : 2 batteries du 7e régiment.
— 1 batterie du 4e —

---

3e division d'infanterie : général de division de Vassoigne.

Chef d'état-major : colonel de Trintinian (de l'infanterie de marine).

Commandant de l'artillerie : commandant de Guilhermy, et provisoirement, lieutenant-colonel Noury.

Commandant du génie : le chef de bataillon Roulet.

Sous-intendant militaire : M. ***, commissaire de la marine.

Prévôt : M. Saux, lieutenant de gendarmerie maritime.

Payeur : N...

Aumônier : N...

1re brigade.

| | |
|---|---|
| 1er régiment d'inf. de marine.<br>2e — — | général Martin des Pallières. |

2e brigade.

| | |
|---|---|
| 3e régiment d'inf. de marine.<br>4e — — | général Reboul. |

Artillerie : 3 batteries du 10e régiment d'artillerie : lieutenant-colonel Noury (provisoirement, en attendant l'arrivée de trois batteries d'artillerie de marine venant de Cherbourg).

CAVALERIE.

Commandant : le général de division de Salignac-Fénelon.

1re brigade.

| | |
|---|---|
| 7e régiment de chasseurs. .<br>8e — — . . | général Le Forestier de Vendeuvre. |

2e brigade.

| | |
|---|---|
| 1er régiment de lanciers. . .<br>7e — — . . . | général Savaresse. |

3e brigade.

| | |
|---|---|
| 5e régiment de cuirassiers. .<br>6e — — . . | général de brig. de Béville. |

### RÉSERVE ET PARC D'ARTILLERIE (1)

Commandant : général Bertrand.

Chef d'état-major : lieutenant-colonel Moulin.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4 batteries du | 10e | rég. d'artill. | | colonel Desprels. |
| 2 — | 14e | — | | colonel Desprels. |
| 2 — | 19e | — | | colonel Desprels. |
| 1 batterie du | 4e | rég. d'artill. | . . | colonel Brisac. |
| 2 — | 8e | — | . . | colonel Brisac. |
| 2 — | 14e | — | . . | colonel Brisac. |

Parc d'artillerie : colonel Châtillon.

2e batterie *bis* du 8e régiment.

3e, 3e *bis*, 4e, 4e *bis*, 10e compagnie du 1er régiment du train d'artillerie.

(Le parc d'artillerie appartenait tout entier au 6e corps d'armée; le parc du 12e corps n'a pas été constitué.)

---

### GÉNIE DU CORPS D'ARMÉE.

1 compagnie du 2e régiment.

5 compagnies du 3e régiment.

Le 12e corps d'armée, constitué comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus présentait un effectif dépassant 41,000 hommes.

Le 19 août, j'adressai aux généraux du 12e corps l'instruction que je reproduis ci-après :

« Le général commandant le 12e corps d'armée,

(1) Dans ces réserves sont comprises la réserve d'artillerie du 12e corps et les batteries de réserve du 6e corps restées au camp de Châlons.

appelle l'attention de tous les officiers sur les observations suivantes :

» Dans les divers combats qui se sont succédé depuis l'ouverture de la campagne, on a vu invariablement l'ennemi nous attaquer, non point au lever du jour, alors qu'il savait que, dans l'armée française, devaient se faire les reconnaissances journalières, mais bien après l'heure de la soupe du matin ou dans l'après-midi. Il en est résulté que nous nous sommes vus attaqués en dehors de nos prévisions ; nous avons été surpris. Pour ne pas nous exposer de nouveau à un pareil mécompte, il convient que les reconnaissances de notre cavalerie, dont un des rôles importants est de nous éclairer au loin, ne se bornent pas uniquement à exécuter chaque jour les reconnaissances qu'elle a réglementairement l'habitude de faire aux premières heures de la journée ; il faut qu'elle les renouvelle, sans interruption, pendant toute la durée de la journée. Il faut, en outre, que, dans toute reconnaissance, quelques cavaliers, bien montés et commandés par des officiers intelligents et entreprenants, poussent aussi loin que possible, alors que le gros de la troupe chargée de l'opération, s'arrête à la limite du terrain que cette troupe a reçu l'ordre d'explorer. Si la cavalerie opère de cette façon, le commandement pourra toujours savoir par elle, si l'on

se trouve à plus ou moins d'une journée de marche de l'ennemi.

» L'infanterie prussienne recherche tout particulièrement les bois, quand elle s'avance sur nous pour attaquer. Avec des tirailleurs clairsemés d'abord, puis devenant de plus en plus serrés, elle se présente à la lisière des bois, ayant généralement peu de monde en arrière de ces tirailleurs. Si nous nous portons alors vers ceux-ci, qu'on ne voit guère, si nous marchons sur eux avec des lignes déployées, non précédées de tirailleurs, nous nous exposons à perdre beaucoup de monde, parce que ces lignes sont le plus souvent forcées de marcher à découvert. Pendant que nous procédons ainsi, les réserves de l'ennemi gagnant du terrain sur nos ailes, elles tournent le bois que nous attaquons, et, tout à coup, nous nous voyons débordés et contraints de recourir à de nouvelles dispositions pour répondre à des attaques sérieuses qui se dessinent sur nos flancs. Il faut que, dans nos prochaines rencontres avec l'ennemi, nous nous tenions sans cesse en garde contre cette tactique de l'infanterie prussienne, que je signale ici.

» Il est particulièrement recommandé aux généraux de tenir les troupes qui ne sont pas directement engagées à l'abri des coups de l'ennemi, en utilisant pour cela les accidents du terrain qui sont à leur proximité. A défaut de plis de

terrain pouvant les dissimuler, ils feront bien de faire coucher ces troupes pendant les instants où elles devront demeurer inactives.

» L'artillerie prussienne tire avec une grande précision, alors même que la distance qu'il y a entre elle et nous est très grande. Mais, pour obtenir cette précision, elle a besoin de connaître exactement cette distance. Elle l'obtient au moyen de quelques coups d'essai. Quand donc nos officiers commandants verront que la précision du tir ennemi sera près d'atteindre sa limite de grande justesse, ils ne devront pas hésiter à faire exécuter à leur troupe un mouvement, soit en avant, soit en arrière, suivant la configuration du terrain, afin de lui éviter des coups dangereux. Ils obligeront ainsi l'artillerie ennemie à modifier le pointage de ses pièces, ce qui lui demandera un certain temps.

» Un très grand danger pour notre infanterie, c'est la tendance qu'elle a à gaspiller ses munitions. Dans nos derniers combats, on a vu nos soldats n'avoir déjà plus une seule cartouche dans la giberne, alors qu'il y avait à peine une demi-heure qu'ils avaient commencé leurs feux. Or, tout le monde sait que lorsque le soldat n'a plus de cartouches, il attend avec impatience qu'on renouvelle ses provisions ; il obéit alors trop souvent à une force instinctive qui le dispose à s'éloigner du lieu où le combat est engagé. Il

faut que les officiers les prémunissent contre ce danger, en les obligeant à ménager leurs munitions.

» Les Prussiens reprochent, avec raison, à notre infanterie, de tirer beaucoup trop bas, à des distances trop grandes, et aussi de ne pas ajuster. Il est nécessaire qu'à tous les degrés de la hiérarchie, nos officiers s'étudient à garantir leurs soldats d'une pareille faute. Pour cela, ils est indispensable qu'ils leur répètent sans cesse que, de l'aveu même de nos adversaires, leur force serait irrésistible, grâce à la supériorité de notre fusil, s'ils savaient toujours conserver leur sang-froid, contenir leur impatience, tirer sans se presser et bien ajuster.

» L'emploi des batteries de canons à balle ou mitrailleuses, a donné lieu à des observations qui doivent attirer l'attention des officiers d'artillerie commandant les batteries armées avec ces canons. On a remarqué qu'aux petites distances de 800 à 1,000 mètres, la mitrailleuse ne produit point d'effet utile. A ces distances, en effet, ses projectiles ne s'éparpillent pas en nappe sur le front de la troupe que l'on veut frapper. Ils tombent en masse sur un seul point. C'est aux distances plus grandes, de 1,800 jusqu'à 2,200 mètres, que ce canon donne ses coups efficaces.

» Dans les feux de l'infanterie, ceux que l'on fait exécuter à commandement produisent plus

d'effet que les feux à volonté, l'expérience semble l'avoir démontré. Ils présentent un autre avantage, c'est qu'ils obligent le soldat à mieux ménager ses cartouches.

» Messieurs les généraux doivent surveiller avec grand soin le placement des grand'gardes, celui des petits postes avancés et celui des sentinelles. Il est nécessaire que ces sentinelles soient toujours renforcées pendant la nuit. Enfin, les généraux tiendront la main à ce que, pendant la nuit, tout au moins, quand cela ne leur paraîtra être indispensable pendant le jour, les sentinelles des petits postes avancés soient doublées, deux sentinelles étant accolées l'une à l'autre sur le même point. »

# CHAPITRE II

## MARCHES ET OPÉRATIONS

Le 20 août, le maréchal de Mac-Mahon décida que l'armée de Châlons se porterait le lendemain sur Reims et y prendrait position. L'ordre de mouvement, adressé par lui au commandant du 12e corps, portait qu'il irait établir ce corps sur les hauteurs qui se trouvent au nord de Reims entre les villages de Neuvillette et de Marfy, ayant à son front le canal de l'Aisne à la Marne. L'étape, que la majeure partie du 12e corps d'armée avait à franchir pour se rendre sur sa position, était de 32 kilomètres, pour quelques-unes elle dépassait 35 kilomètres. C'était une étape bien longue, si l'on considère surtout que c'était la première marche que ces troupes allaient exécuter, que la 2e division d'infanterie était composée de jeunes recrues et que la 3e division, comprenant l'infanterie de marine, n'avait été dans ses garnisons que fort peu exercée à la marche.

Aussi la journée du 20 août fut-elle excessivement pénible pour le 12e corps. Ce jour-là, il quitta le camp à la première heure du jour; mais les traînards qu'il sema bientôt en grand nombre sur la route de Reims ne purent arriver au bivouac que fort tard dans la soirée. Beaucoup n'y furent rendus que le lendemain matin.

Des ordres avaient été donnés pour que les troupes pussent trouver, en arrivant à destination, la viande de distribution et le combustible nécessaire pour la cuisson de leurs aliments et leurs feux de bivouac. Mais ces ordres n'avaient point été mis à exécution en temps utile par les fonctionnaires de l'Intendance. Comme les distributions se faisaient trop attendre, pour le combustible principalement, les officiers commandants se virent forcés d'envoyer réquisitionner chez l'habitant le bois qui manquait à leurs soldats. Ce ne fut que fort tard que ceux-ci purent prendre leur repas du soir. Les traînards, eux, vécurent de ce que, sur la route, les habitants apitoyés sur leur lassitude voulurent bien leur donner pour apaiser leur faim. C'était, hélas! pour ces malheureux, le triste prélude de bien d'autres misères qui leur étaient réservées pour les journées suivantes.

Déjà, il faut bien le dire, quoique ce soit navrant à raconter, déjà commençait à se manifester, dans la population de nos campagnes, un sentiment d'égoïsme antipatriotique dû à nos premiers dé-

sastres, et dont j'ai eu plus d'une fois à gémir en Champagne et en Lorraine, dans le cours de cette déplorable campagne que l'armée de Châlons venait d'inaugurer. Le pourra-t-on croire? J'étais, près de Reims, logé, avec mon état-major, dans un château, devenu depuis peu de temps la propriété d'un commerçant parisien retiré des affaires, après fortune faite. Dans l'après-midi du 21 août, ce singulier châtelain de création récente se précipita vers moi, les bras en l'air, les yeux enflammés de fureur, parce que des soldats venaient de s'emparer de quelques petits fagots détachés d'un monceau qu'il avait fait disposer à l'entrée de sa propriété. — « Mieux vaudrait pour moi, s'écriait-il, avoir affaire à des Prussiens qu'à des soldats français! » Les officiers de mon état-major se jetèrent sur l'impudent personnage. Ils voulaient en faire bonne justice; je dus intervenir pour les calmer et les empêcher de l'étrangler peut-être. Ai-je bien fait de le sauver de leurs mains? J'hésite à le dire.

L'armée fit séjour sous Reims le 22. La division de cavalerie Lichlin du 12e corps y fut rejointe ce jour-là par sa brigade de cuirassiers venant de Paris.

J'adressai ce même jour aux généraux sous mes ordres, l'instruction ci-après :

« Le général commandant prescrit les dispositions suivantes :

» Dans l'ordre de bataille du corps d'armée, chaque régiment en première ligne assurera son service de sûreté par trois grand'gardes composées chacune d'une compagnie, et non point par une seule, comme on l'a fait hier. On multipliera les petits postes avancés, détachés des grand'gardes, de façon à les relier étroitement entre eux. Les sentinelles, placées en avant des petits postes, devront être disposées à petite distance l'une de l'autre, 100 à 150 mètres au plus. On n'oubliera pas de les doubler pendant la nuit.

» Dans chaque régiment de 1re ligne, dès la tombée du jour, les patrouilles se succéderont, sans interruption, de la droite à la gauche et de la gauche à la droite des petits postes avancés des grand'gardes, ces patrouilles prolongeant leur itinéraire sur la gauche ou sur la droite jusqu'au premier petit poste du régiment voisin du leur.

» Les généraux de brigade placeront les grand' gardes, avec le concours des lieutenants-colonels. Ils les visiteront fréquemment ainsi que les petits postes avancés.

» Le général commandant du corps d'armée exige absolument qu'à dater de demain il soit défendu de circuler entre l'extérieur et l'intérieur des campements, si ce n'est pour des troupes parfaitement reconnues par les grand'gardes, ou pour des individus porteurs de laissez-passer, régulièrement délivrés par les prévots, ou par l'état-major général;

ou par les généraux ou chefs de services administratifs.

» Pendant le jour comme pendant la nuit, les officiers commandant les grand'gardes useront des mesures les plus rigoureuses envers quiconque aurait enfreint les consignes.

» Les généraux réuniront aussitôt que possible les officiers commandant sous leurs ordres, et ils recommanderont à ceux-ci de mettre leurs troupes en garde contre le danger des paniques ; ils exigeront de chaque chef de bataillon qu'il réponde sur son honneur que ses soldats ne rompront pas leurs faisceaux en cas d'alerte, avant qu'il leur ait ordonné de le faire. Au premier cri indiquant une panique sur le front de son bataillon, il devra prescrire à haute voix à tout son monde de se tenir couché au pied des faisceaux jusqu'à qu'il lui commande de se remettre debout. Il devra d'ailleurs imposer à sa troupe par une attitude calme et au besoin par quelques paroles énergiques. »

Avant le départ du 12e corps du camp de Châlons pour se rendre sur la position de Reims, j'avais notifié aux généraux commandant les troupes et aux divers chefs de service l'ordre invariable suivant lequel marcheraient, pendant toutes les étapes, aussi longtemps qu'on ne serait pas devant l'ennemi, tous les transports et bagages du corps d'armée. Or, les instructions que j'avais

données à ce sujet n'avaient point du tout été observées dans la marche qui avait été exécutée le 21, et le peu d'ordre qui avait été apporté dans l'organisation de ces transports n'avait pas peu contribué à augmenter les fatigues du soldat.

Par un ordre général, je renouvelai, le 22 août, les prescriptions concernant l'ordre et la police dans la conduite des bagages du corps d'armée; je recommandais aux généraux et chefs de service d'exiger rigoureusement qu'on s'y conformât exactement à l'avenir.

On se rappelle que, dans la conférence qui avait eu lieu, le 17 août, entre l'Empereur, le prince Napoléon, le maréchal de Mac-Mahon, le général Trochu, le général Berthaut et le colonel Smitz, il avait été décidé que l'armée de Châlons se porterait sur Paris. Pendant les journées des 18 et 19, rien n'avait pu faire supposer qu'elle pourrait prendre une autre direction que celle d'Épernay et Château-Thierry pour gagner la capitale par la vallée de la Marne.

Pour quelle raison le maréchal de Mac-Mahon s'était-il déterminé, le 20, à porter le lendemain son armée sur Reims? C'est que, pour le malheur de nos armées, ce n'était déjà plus les généraux qui allaient décider de leurs opérations militaires. C'était la politique qui devait à l'avenir leur dicter sa volonté, en leur imposant la direction qu'ils auraient à donner à ces opérations.

Le gouvernement de la Régence, pour obéir au mouvement d'opinion qui se manifestait dans la capitale, avait exigé du ministre de la guerre qu'il ne permît pas au maréchal de Mac-Mahon de se porter directement sur Paris, et cela, parce que l'Empereur était près du maréchal et qu'on avait jugé que la rentrée à Paris du souverain y soulèverait la population qui ne lui pardonnait pas d'avoir été malheureux jusque-là.

Le ministre de la guerre, le général de Palikao, avait donc fait connaître au commandant en chef de l'armée de Châlons qu'il ne devait pas songer à marcher sur Paris, mais qu'il devait se diriger sur Metz pour aller y joindre ses forces à celles du maréchal Bazaine. Contraint à renoncer au plan d'opérations qu'il avait conçu, le maréchal de Mac-Mahon avait alors porté son armée sous Reims. Il l'y fit séjourner le 22. Pendant ce dernier jour, le maréchal qui, déjà, pendant qu'il était au camp de Châlons, avait, à plusieurs reprises, adressé au ministre de la guerre des observations tendant à lui démontrer combien sa marche sur Metz serait entourée de dangers, insista de nouveau près du ministre dans l'espoir que celui-ci reviendrait sur sa décision.

Il lui représenta que son armée, étant de formation très récente et son organisation encore fort incomplète, il ne pouvait pas absolument compter sur elle, s'il arrivait que, dans l'opération qu'on

voulait lui faire entreprendre, elle eût à surmonter de grandes difficultés. — Qu'adviendrait-il, si, dans sa marche sur Metz et sur sa ligne d'opération, elle se trouvait en face de forces allemandes trop supérieures? Ce serait la perte de cette armée, et la perte d'une armée, dans les circonstances où l'on se trouvait, porterait un coup mortel à la défense nationale.

En portant, au contraire, l'armée de Châlons sous Paris, on donnait à cette armée le temps de se compléter, de s'affermir, et l'on pouvait, en quinze jours ou trois semaines, élever le chiffre de ses combattants dans des proportions considérables.

Comme on le voit, le maréchal de Mac-Mahon avait conscience de l'énorme faute militaire qu'on voulait lui faire commettre. Mais qu'il eût réussi ou non à convaincre le général de Palikao, celui-ci ne lui réitéra pas moins l'ordre qu'il lui avait donné de marcher sur Metz, pour aller prêter le secours de son armée à celle du maréchal Bazaine. Le gouvernement de la Régence dépêcha même M. Rouher près de l'Empereur et du maréchal, pour obtenir de ce dernier qu'il ne fît point opposition au plan d'opérations que le ministre de la guerre lui prescrivait d'exécuter.

M. Rouher était à Reims le 22; il remplit exactement la mission dont il avait été chargé. Mais le maréchal de Mac-Mahon, ne se tenant pas pour battu, lui réitéra les objections sérieuses qui

s'opposaient à ce que son armée fût dirigée sur Metz. Il finit par ramener à son opinion l'éminent homme d'État qui, bien que n'étant point un soldat, mais homme d'intelligence, jugea mieux que n'avait fait le ministre de la guerre la question militaire capitale dont il s'agissait.

D'un commun accord, entre l'Empereur, M. Rouher et le maréchal de Mac-Mahon, il fut alors arrêté que l'armée de Châlons allait sur-le-champ se porter sur Paris. M. Rouher se chargea de rédiger immédiatement la proclamation que l'Empereur adresserait au peuple français pour lui faire connaître cette décision.

Mais pendant que ceci se passait dans le cabinet de l'Empereur, le maréchal de Mac-Mahon, dans son incessant désir de ramener à ses idées le ministre de la guerre, comme il y avait ramené M. Rouher, avait fait une dernière tentative près du ministre. Il lui avait adressé une dépêche dans laquelle il lui disait : « Comment puis-je me porter vers le maréchal Bazaine, quand j'ignore absolument dans quelle situation il se trouve, quand je ne sais rien de ses projets? » Mais alors, ô fatalité! à peine le maréchal de Mac-Mahon avait-il expédié cette dépêche, qu'il arrivait à Reims un télégramme du maréchal Bazaine aussi vague que laconique et ne contenant que ces quelques mots : *Je compte toujours me retirer par les places du Nord*. La mauvaise fortune qui,

depuis le commencement de la guerre, s'était acharnée après nos armées voulait cette fois la perte de celle de Châlons, comme si déjà elle ne nous avait pas suffisamment accablés.

En effet, aussitôt qu'il eut pris connaissance du télégramme du maréchal Bazaine, le maréchal de Mac-Mahon décida que son armée se dirigerait immédiatement sur Metz. Le motif qui lui dictait cette résolution, c'était la ferme volonté qu'il avait qu'on ne pût jamais l'accuser de n'avoir pas voulu courir au secours du maréchal Bazaine. Sa détermination, à ne la considérer qu'à ce point de vue platonique, fut véritablement héroïque; au point de vue purement militaire et stratégique, elle devait décider de la perte de l'armée qu'il commandait. J'ai entendu bien des gens du métier formuler devant moi cette opinion que, puisque le maréchal de Mac-Mahon n'avait pas la moindre confiance dans le plan d'opérations que le ministre de la guerre lui avait imposé, il aurait dû se démettre de son commandement en le priant de lui donner un remplaçant, ou de venir le remplacer, puisque lui, ministre, y avait la plus entière confiance. Ceux qui en jugeaient ainsi, se méprenaient singulièrement sur le caractère du maréchal, caractère qu'on peut définir en deux mots : *Obéissance d'abord, puis advienne que pourra pour celui qui a obéi.*

Alors qu'étant au camp de Châlons, le maré-

chal de Mac-Mahon conservait encore l'espoir qu'il lui serait permis de faire marcher son armée sur Paris, il ne lui avait pas répugné de la porter d'abord sur Reims. C'était même parce qu'il avait cet espoir, qu'il lui avait fait prendre position sous les murs de cette ville. Cette position, en effet, lui présentait cet avantage qu'elle le rapprochait de nos forteresses du Nord, lesquelles pouvaient servir d'appui à son armée, et que, d'autre part, s'il devait diriger celle-ci sur la capitale, il pouvait l'y acheminer par la vallée de l'Oise qui lui offrirait des positions défensives, peut-être plus avantageuses que celles qu'il aurait trouvées dans la vallée de la Meuse. Une autre considération encore, c'est que par la première de ces vallées, il aurait, avec son armée, menacé le flanc droit de l'armée allemande marchant vers Paris par la vallée de la Marne qui était sa ligne d'opération naturelle, ou bien qu'il aurait obligé cette armée à quitter cette ligne, si elle avait voulu se jeter sur les traces de l'armée française pour l'attaquer dans la vallée de l'Oise.

A présent que le maréchal avait pris définitivement son parti d'obéir aux injonctions du ministre de la guerre, il devait amèrement regretter d'avoir perdu deux jours, le premier, celui du 21, en portant son armée sous Reims, le second, en l'y faisant séjourner le 22, tandis que, du camp de Châlons, il aurait pu la porter, dans ces deux

journées, sous Vouziers, d'où elle n'aurait plus eu que trois étapes à faire pour être à Montmédy. En supposant qu'il lui eût accordé un séjour de vingt-quatre heures, avant de la réunir sous Montmédy, rien ne se serait opposé à ce qu'elle y fût rendue le 26 août.

Le maréchal de Mac-Mahon, ayant donc arrêté ses dispositions en vue d'aller donner la main au maréchal Bazaine, mit son armée en mouvement le 23 au matin. Il la porta, ce jour-là, dans la direction du Nord-Est et lui fit prendre position sur la Suippe, autour de Béthiniville où il établit son quartier général.

Le 12e corps d'armée prit ses campements près du village d'Hétrégeville. Comme l'administration se trouvait dans l'impuissance de donner elle-même aux troupes les approvisionnements dont elles avaient besoin pour renouveler leurs vivres de toute espèce, il fallut recourir aux réquisitions pour se procurer le pain, la viande, le bois et les fourrages qui leur étaient nécessaires.

La mesure était regrettable, car elle révélait, aux yeux de tous, l'impéritie ou l'insuffisance qui avait présidé à l'organisation des services administratifs de l'armée de Châlons. A un autre point de vue, elle était déplorable, car il était impossible que, chez des troupes de récente formation, comme étaient celles du 12e corps, et qui comprenaient dans leurs rangs un grand nombre de

jeunes soldats inexpérimentés, les réquisitions chez l'habitant ne donnassent pas lieu à quelques désordres, et c'est, en effet, ce qui arriva. Le village d'Hétrégeville, le seul où le 12e corps avait été autorisé à user des réquisitions, ne renfermait pas une population assez nombreuse et assez riche pour qu'elle pût fournir aux détachements, chargés d'y réquérir, la totalité des denrées qui lui était demandée.

Il en résulta que des soldats, faisant partie des détachements de réquisition, se jetèrent en maraudeurs dans la campagne, autour du village, pour y trouver, plus sûrement et plus vite, ce que les habitants du village ne pouvaient leur livrer.

Les officiers, pour réprimer cette première tentative de maraude, voulaient recourir à quelques exemples sévères. Mais, en vérité, pouvaient-ils se montrer bien rigoureux envers des hommes dont le seul crime était d'essayer de se procurer eux-mêmes, en violation des règlements militaires, ce que les agents de l'administration n'avaient pu leur faire distribuer régulièrement? C'était, en somme, l'impuissance des fonctionnaires de l'Intendance qui était la cause du commencement de désordre et d'indiscipline qui se manifestait parmi les troupes. Le commandement avait pour devoir de s'en préoccuper sérieusement.

A Hétrégeville, je représentai à M. l'intendant Rossi, combien j'avais à me plaindre de ce

qu'il ne pût mieux assurer les besoins du corps d'armée. Ce fonctionnaire me confessa alors, les larmes aux yeux, que manquant du personnel et des moyens de transport qui lui étaient nécessaires pour régulariser son service, il se trouvait dans l'impuissance de me prêter le concours que j'avais le droit d'attendre de lui. Ce n'était ni le zèle ni l'intelligence qui lui faisaient défaut, je le reconnais ici volontiers. J'en eus la preuve, quand il me raconta qu'arrivé à l'armée sans monture, pour y être rendu plus vite, il n'avait pas cessé un seul instant, depuis notre départ du camp de Châlons, de battre la campagne, nuit et jour, en voiture, ou dans de mauvaises charrettes, pour chercher les denrées nécessaires au ravitaillement du corps d'armée. Il fallait bien, me dit-il, qu'il fît lui-même la besogne qui incombait à des agents subalternes, puisque le nombre de ces agents mis à sa disposition était absolument insuffisant.

Cette déclaration de M. l'intendant Rossi était navrante. Je l'invitai à ne pas se décourager et à faire de son mieux dans la direction de son service, me promettant *in petto* de ne plus compter sur lui à l'avenir et de recourir, pour ravitailler les troupes que je commandais, à des officiers de régiment que je substituerais aux agents de l'administration, dans les divisions du corps d'armée où ces agents faisaient défaut. Je donnai sur-le-

champ les ordres nécessaires pour qu'il en fût ainsi.

Dans l'après-midi du 23 août, j'allai visiter le maréchal de Mac-Mahon à son quartier général de Béthiniville. Dans mon entretien avec lui, je lui fis part des appréhensions que me faisait concevoir le commencement de désordre qui s'était produit, dans la matinée, parmi les troupes du 12e corps d'armée, désordre provenant de ce que l'administration n'avait pas assuré les distributions dues à ces troupes. Le commandant du 5e corps, le général de Failly, qui se trouvait en même temps que moi près du maréchal, représenta, comme je venais de le faire devant lui, que, si l'administration de l'armée ne prenait pas immédiatement des mesures telles qu'elle pût, à l'avenir, subvenir aux besoins des troupes par les moyens réguliers, il était grandement à craindre que nos soldats ne se livrassent à la maraude, ce qui les disposerait infailliblement à la désertion.

« Faites, répondit le maréchal, ce que j'ai fait pendant la retraite du 1er corps d'armée sur le camp de Châlons. J'ai prescrit aux officiers commandants de faire vivre leurs soldats sur l'habitant, en se passant de l'intervention de l'administration. Le moyen que conseillait le maréchal est, en effet, une mesure extrême à laquelle on peut bien avoir recours après une déroute, quand, avant tout, il ne faut songer qu'à rallier

des troupes débandées, en les éloignant du lieu où elles ont été défaites par l'ennemi. Mais le maréchal savait mieux que moi que faire pratiquer de pareils moyens par des troupes à peine organisées et inexpérimentées, c'était s'exposer de gaieté de cœur, à voir se développer parmi elles des ferments de désordre et d'indiscipline. J'imagine qu'à cet égard, on ne trouverait pas un homme du métier qui ne partageât pas cette opinion.

La nécessité oblige pourtant à employer ce moyen, quand on n'en a pas d'autre à sa disposition, et c'est ce que j'avais reconnu moi-même, puisque avant mon entretien avec le maréchal je m'étais résolu à y recourir, comme je l'ai dit ci-dessus. Cela n'empêchait point qu'il ne présentât de graves inconvénients.

Le 24 août, le grand quartier général de l'armée et le 12e corps furent portés sous Rethel. Ce mouvement, qui faisait dévier l'armée de sa direction première, celle du Nord-Est, pour incliner sa marche vers le Nord, donna à penser à ceux qui n'étaient pas dans les secrets du plan d'opération du général en chef, que celui-ci avait peut-être renoncé à son projet de faire marcher son armée sur Montmédy, afin de la diriger de préférence sur Mézières et de la rapprocher ainsi de nos forteresses du Nord. A mon sens, le principal motif de ce changement de direction, c'était la néces-

sité, qui s'était imposée au maréchal de Mac-Mahon, de rapprocher son armée de la voie ferrée de Reims à Mézières, cette voie, qui n'était pas encore menacée par l'ennemi, permettant à l'administration de la guerre de faire arriver sûrement au maréchal les approvisionnements dont il avait besoin pour ses troupes.

L'armée séjourna le 25 à Réthel, probablement parce qu'elle ne pouvait continuer sa marche, avant d'avoir été ravitaillée en vivres de toute espèce. Les commandants des corps d'armée furent informés qu'ils auraient à percevoir ce jour-là deux journées de vivres, pain, sucre et café, pour leurs troupes.

Les distributions ne se firent pas encore à Réthel avec tout l'ordre désirable, parce que les corvées des différents corps se présentèrent toutes, en même temps, au dépôt des vivres, le chef d'état-major général et l'intendant en chef de l'armée ne s'étant pas concertés à l'avance pour assigner à ces corvées des heures de distribution distinctes pour les différents corps d'armée. D'autre part, il avait été parfaitement notifié aux troupes qu'elles percevraient *deux* jours de vivres; mais un sous-intendant adjoint du 12e corps d'armée, M. Légues, qui présidait aux distributions de ce corps, fit attribuer à celui-ci trois jours de vivres au lieu de deux, obéissant en cela à un désir bien naturel d'approvisionner le plus largement possible

les troupes du corps d'armée auquel il appartenait. L'erreur ou la faute ayant été constatée, les troupes qui avaient déjà perçu durent réintégrer en magasin, pour être livré aux 1er, 5e et 7e corps d'armée, le tiers des denrées qui leur avaient été distribuées. Il en résulta que, pour ces troupes, il fallut modifier les bons de vivres, et que les détachements de corvée, qui étaient allés une première fois au magasin pour percevoir, durent s'y rendre une deuxième fois pour y restituer ce qu'ils avaient perçu en trop. Tout cela, en fin de compte, se traduisit, pour un certain nombre d'hommes, en fatigues, qu'avec un peu plus d'ordre, l'administration aurait pu leur éviter.

Puisque le nom de M. le sous-intendant Légues vient de tomber sous ma plume, tout en rappelant la faute que son excès de zèle lui avait fait commettre à Rethel, je saisis ici l'occasion de signaler ce fonctionnaire pour l'intelligence et l'activité qu'il sut déployer et pour les services qu'il rendit au 12e corps d'armée depuis le commencement jusqu'à la fin des opérations de l'armée de Châlons. Je ne l'ai pas revu depuis 1870; mais, si par hasard, ces lignes tombent sous ses yeux, qu'il veuille bien y trouver un témoignage de mon estime et de la reconnaissance que je lui ai toujours conservée pour le concours qu'il m'a prêté.

Depuis son départ du camp de Châlons, le 12e corps d'armée avait été rejoint par un certain

nombre de détachements destinés aux quatrièmes bataillons de sa 2e division d'infanterie. De 400 à 500 hommes que ces bataillons avaient eus à leur effectif le 18 août, ils en étaient à en compter de 1200 à 1500 à la date du 24. Un chiffre aussi élevé était tout à fait hors de proportion avec le nombre d'officiers, de sous-officiers et de caporaux que les cadres des bataillons comportaient. D'un autre côté, cette augmentation d'hommes dans le corps d'armée avait porté son effectif au chiffre de 41,000 au moins. Il était impossible qu'avec un effectif pareil, les mouvements du corps d'armée ne fussent pas alourdis et qu'il n'en résultât pas pour ses troupes des fatigues excessives. Je demandai au général en chef et j'obtins de lui que les bataillons dont il s'agit verseraient chacun 300 à 400 hommes dans les régiments du 1er corps d'armée. La mesure fut mise à exécution à Rethel. Après avoir égalisé l'effectif dans les 12 quatrièmes bataillons de la 2e division, six de ces bataillons passèrent au 1er corps, les six autres restèrent au 12e corps, y formant la brigade du général Marquisan.

Suivant les ordres du maréchal de Mac-Mahon, le 12e corps d'armée fut porté, dans la journée du 26, sur Tourteron. L'étape que ses troupes eurent à faire ce jour-là ne fut pas longue, la distance qu'elles parcoururent ne dépassa pas 25 kilomètres; mais elles firent route par une pluie bat-

tante, et elles arrivèrent très fatiguées dans leurs campements. La nuit suivante, elles reposèrent mal, la paille qu'on leur avait distribuée ne suffisant pas pour les garantir contre l'humidité d'un sol profondément détrempé.

Le lendemain 27, et conformément aux ordres que j'avais reçus du maréchal, je portais le corps d'armée sur le Chêne-Populeux. Je lui fis prendre position sur les hauteurs qui avoisinent cette localité, de manière que son front fût couvert par le canal de jonction des Ardennes à l'Aisne. L'étape parcourue avait été de 18 kilomètres seulement. Mais la journée ayant été pluvieuse comme la journée précédente, les soldats étaient encore arrivés fatigués sur les points où ils avaient pris leurs bivouacs.

En gagnant, comme il l'avait fait après son départ de Rethel, Tourteron, puis le Chêne-Populeux, le 12e corps d'armée s'était rejeté, de la direction du Nord, vers celle de l'Est. Les autres corps d'armée avaient pris également cette direction à partir du 25, car, le 27 au soir, le 1er était établi à Vendresse, le 5e à Grand-Pré, et le 7e à Vouziers. Il semblait donc que le général en chef, renonçant à tout projet de diriger l'armée vers les forteresses du Nord, n'avait plus d'autre intention que de la porter directement sur Montmédy et de Montmédy sur Metz. Mais il est probable que, ce même jour du 27, pendant qu'il était au Chêne-

Populeux, où se trouvait son quartier général, le maréchal de Mac-Mahon fut informé que l'armée du Prince Royal de Saxe, ayant d'abord descendu des Vosges, après la bataille de Reischoffen, pour gagner Nancy, puis Châlons-sur-Marne, s'était tout à coup rabattue du côté du Nord-Est et s'avançait, à marches forcées, pour attaquer son armée sur son flanc droit ou à revers. Celle-ci pouvait alors être exposée à avoir ses communications avec l'intérieur tout à fait coupées. Pour lui éviter ce danger, il est vraisemblable que le maréchal se détermina alors à modifier de nouveau son plan d'opération, en portant son armée vers l'Ouest, du côté qui lui permettait mieux de lui faire gagner les places du Nord.

Le général en chef arrêta, en conséquence, que le 12ᵉ corps irait, le 28, prendre position à la Besace, le 5ᵉ à Nouart ou Buzancy, le 7ᵉ à Stoune et le 1ᵉʳ à Raucourt. Le quartier général de l'armée devait être établi le même jour à Stoune. Pour que le 12ᵉ corps pût exécuter avec plus de sûreté son mouvement sur Stoune, je le fis couvrir sur son flanc droit par la division du général Lichlin, en prescrivant que cette division serait poussée jusqu'à Beaumont et s'y établirait, pour y passer la nuit suivante, se trouvant ainsi de 10 à 12 kilomètres en avant du corps d'armée, d'où il résulterait que celui-ci serait parfaitement éclairé sur son front et sur son flanc droit.

La situation de l'armée française était devenue grave. Il était impossible que son général en chef se fît la moindre illusion à cet égard. Il ne pouvait plus songer à poursuivre son projet de faire passer la Meuse à son armée pour la porter sur Montmédy. Il était par trop évident qu'il avait à présent à compter avec une attaque très prochaine du Prince Royal de Saxe, qui s'avançait résolument sur lui. Devant cette menace d'attaque imminente, le maréchal de Mac-Mahon aurait peut-être pu attendre que l'armée allemande vînt attaquer la sienne sur la position qu'il lui fit occuper le 28, en rapprochant seulement les 1er, 5e et 12e corps du 7e, afin que le centre de cette position fût à Stoune, car les hauteurs de Stoune se prêtaient parfaitement à la défensive. L'armée allemande n'aurait pu nous aborder sans rencontrer les plus grandes difficultés, et à supposer qu'elle eût pu les surmonter et déloger l'armée française de sa position, celle-ci aurait eu la possibilité, ce semble, d'opérer sa retraite sur Mézières par Mouzon et Sedan ou bien par Chémery et Vendresse. Le maréchal de Mac-Mahon n'en jugea pas ainsi; il ne trouva pas que la position de Stoune présentât les conditions avantageuses qu'il pouvait désirer. Il résolut de faire occuper à son armée la position déterminée par la ligne des hauteurs qui dominent la Meuse et le Chiers entre Mouzon et Carignan, sur la rive

droite de la première de ces rivières. Il décida que les quatre corps de l'armée y seraient concentrés, dans la journée du 30. La détermination du maréchal avait en sa faveur, il faut le reconnaître, qu'elle devait, comme conséquence, amener l'armée française à avoir la Meuse entre elle et l'armée allemande, et la Meuse, eu égard à sa largeur et à sa profondeur, c'était un cours d'eau présentant un véritable obstacle aux troupes allemandes. Le maréchal pouvait se dire, en outre, que la position de Mouzon-Carignan était préférable à celle de Stoune parce qu'elle était à proximité d'une voie ferrée, celle de Carignan-Sedan-Mézières-Reims-Paris, au moyen de laquelle son armée pourrait être sûrement ravitaillée, tandis qu'étant à Stoune, elle n'aurait pu recevoir sûrement les approvisionnements expédiés de l'intérieur.

Le 28, dans la soirée, le maréchal de Mac-Mahon me donna l'ordre de porter le 12e corps, le lendemain de grand matin, de la position de la Besace sur celle de Mouzon. Les instructions du maréchal portaient que j'emporterais de vive force le pont de Mouzon sur la Meuse, si l'ennemi s'y trouvait avant moi, et que j'occuperais ensuite le plus rapidement possible les hauteurs de la rive droite de la rivière au-dessus de Mouzon, en y prenant les meilleures dispositions pour une défensive énergique.

C'était une marche de flanc, à proximité de l'ennemi qu'il s'agissait de faire exécuter au 12e corps d'armée dans la matinée du 29. En adressant au général de Fénelon, dans la nuit du 28 au 29, l'ordre de mouvement de sa cavalerie pour la journée du lendemain, je lui prescrivis de prendre ses dispositions pour que, dans sa marche sur Mouzon, le corps d'armée fût bien couvert par ses deux divisions, en obligeant celles-ci à exécuter leur mouvement, en suivant toujours la ligne des hauteurs qui dominent la rive gauche de la Meuse entre Beaumont et Mouzon.

L'avant-garde du 12e corps se présenta, le 29, à neuf heures du matin, devant le pont de Mouzon. En même temps qu'elle, y arrivait la tête de la division du général Margueritte par la route de Stoune à Mouzon. Comme l'ennemi n'était encore ni à Mouzon, ni sur les hauteurs de la rive droite qui le dominent, je fis faire une halte aux troupes du corps d'armée, afin de permettre au général Margueritte de faire franchir immédiatement la Meuse à sa cavalerie, l'essentiel étant, pour le moment, que cette cavalerie lançât, aussitôt que possible, quelques escadrons en avant de Mouzon, d'un côté vers Stenay, de l'autre vers Carignan, afin de se mettre, s'il était possible, en contact avec l'ennemi.

Entre neuf heures et demie et une heure de l'après-midi, les troupes du 12e corps avaient pris leurs

positions au-dessus de Mouzon et mis à profit la configuration avantageuse du terrain pour y préparer une bonne défense. Sa réserve d'artillerie, pour être à proximité de l'eau, avait été parquée près du pont, sur la rive gauche de la Meuse.

Sa cavalerie avait pris ses campements aux abords du pont, mais sur la rive droite. Un seul de ses régiments s'était établi sur les hauteurs, près de l'infanterie, parce que je l'avais désigné pour éclairer sans cesse la route de Stenay (1).

Les reconnaissances que le général Margueritte avait envoyées rentrèrent dans leurs bivouacs; elles n'avaient découvert aucune troupe ennemie.

Ces reconnaissances commirent, dans cette circonstance, la faute qu'on avait si souvent eu à reprocher à la cavalerie française dans les guerres précédentes.

Arrivées en vue de Stenay et ne découvrant point d'Allemands devant elles, elles avaient rétrogradé sur Mouzon. Si, au contraire, elles étaient demeurées en station près de Stenay, ou si même elles avaient poussé au-delà de Stenay, il est bien probable qu'elles se fussent mises en contact avec des forces ennemies, et alors elles eussent pu faire parvenir au général en chef des

(1) Ce fut à Mouzon, le 30, que fut remis à la division Margueritte le 4e régiment de chasseurs d'Afrique récemment arrivé d'Algérie, et qui provisoirement avait été rattaché à la division de Fénelon.

renseignements tels qu'il en aurait conclu que son armée était ce jour-là menacée de bien plus près qu'il ne le supposait. On en aura la preuve un peu plus loin.

A peine étais-je à Mouzon, que, comme l'état-major ne m'avait jusque-là rien fait connaître de ce qui se passait dans l'armée allemande, je priai le maire de cette localité de voir si, parmi les habitants, il ne pourrait pas trouver deux hommes de bonne volonté qui, moyennant une bonne rétribution, consentiraient à se rendre, par les moyens les plus prompts, à Montmédy pour y prendre et me rapporter les renseignements qu'il leur serait possible de recueillir sur les mouvements de l'armée ennemie. Le maire m'amena ces deux hommes, et, après leur avoir bien expliqué ce que j'attendais de leur patriotisme, je leur remplis la main d'or, leur promettant que je renouvellerais cette largesse, à leur retour de Montmédy. Ils me quittèrent après m'avoir donné l'assurance qu'ils s'acquitteraient le mieux possible de la mission que je leur avais confiée. — Se rendirent-ils à Montmédy? Je l'ignore ; ce qui est certain c'est que je ne les revis pas pendant tout le temps de mon séjour à Mouzon. Hélas! c'est qu'après s'être éloignés de moi, ils avaient peut-être réfléchi, et qu'alors le cœur leur avait manqué!

Ce qui me l'a fait supposer, c'est que déjà le 20 août, il est triste d'avoir à le dire, l'apparition pos-

sible du uhlan commençait à jeter l'alarme parmi les populations de nos campagnes. La terreur était écrite en caractères parfaitement visibles sur le visage de tous les habitants, quand ils regardaient défiler notre armée sous leurs yeux. — Qu'étais-tu devenu, ô patriotisme français du temps héroïque de la première République et de l'Empire!

## CHAPITRE III

### COMBAT DE MOUZON

D'après les ordres du général en chef, toute l'armée française devait être concentrée, dans la journée du 30, sur la position de Mouzon-Carignan, entre la Meuse et le Chiers. On a vu que le 12e corps d'armée et la division de cavalerie indépendante du général Margueritte s'y étaient établis dès le 29, dans la matinée. Le 1er corps parti le 30 au matin de Raucourt, y arriva le 30 de bonne heure, il s'y forma à la gauche du 12e corps, ayant également sa gauche vers Carignan. La division de cavalerie Marguerite séparait les deux corps d'armée. Mais le 5e corps (général de Failly) n'arriva devant le pont de Mouzon, où il devait passer la Meuse, que fort tard dans la soirée, et quand il s'y présenta pour la franchir, il était dans un état de désorganisation complète. Le 7e corps (général Douay) ne rallia pas les autres corps à Mouzon.

Voici les motifs qui avaient jeté le désordre dans le 5e corps et lui avait fait perdre beaucoup de monde, puis la raison qui avait déterminé le général Douay à ne pas porter son corps d'armée à Mouzon.

Le 27 août, le quartier général du 5e corps était au village de Bar. La division de cavalerie du corps d'armée était à Buzancy. Ce jour-là, la 1re brigade de cette division se trouvant en contact avec la cavalerie allemande, il y avait eu, entre un régiment de dragons saxons et notre 12e régiment de chasseurs, plusieurs mêlées à l'avantage de ce dernier régiment, qui avait obligé les Allemands à la retraite, laissant sur le terrain un bon nombre de tués et de blessés. Malheureusement, malgré son succès, le 12e de chasseurs avait laissé entre les mains de l'ennemi son lieutenant-colonel de Laporte, blessé de trois coups de sabre; deux de ses capitaines et deux sous-lieutenants avaient été également blessés.

Le 28 août, le général de Failly, ayant quitté avec son corps d'armée la position de Bar, s'était porté sur celle de Buzancy et Bois-des-Dames. Ses troupes y avaient été établies sur la hauteur qui domine Buzancy, en arrière du ruisseau dit du Moulin. Ce jour-là, son artillerie avait été engagée contre les troupes allemandes du Prince Royal de Saxe, dans la direction de Nouart. Il devait donc être bien évident pour le commandant du 5e corps

français, que ces troupes allemandes le serraient de très près, et que prochainement elles l'attaqueraient. Une de ses brigades de cavalerie, commandée par le général de Bernis, avait, vers six heures du soir, entendu six coups de canon allemands, tirés du côté de Nouart, qui ne devaient être autre chose qu'un signal donné à l'armée allemande.

Le 29, le 5e corps quitta la position de Bois-des-Dames pour se porter sur Beauclair, entre Vouziers et Stenay. Il s'était mis en marche à onze heures du matin; mais sa brigade de cavalerie d'extrême avant-garde avait à peine commencé son mouvement qu'elle se trouva de nouveau en présence de la cavalerie allemande. Elle rétrograda sur Bois-des-Dames, et bientôt après, sur un ordre donné au général de Failly par le maréchal commandant en chef, le corps d'armée, au lieu d'être dirigé sur Beauclair, le fut sur Beaumont.

Les preuves s'accumulaient de plus en plus pour démontrer que le 5e corps, suivi de très près par l'armée allemande, allait être incessamment attaqué par elle.

Le maréchal de Mac-Mahon, en donnant au général de Failly l'ordre de porter ses troupes sur Beaumont, lui avait fait savoir que le lendemain 30, il se dirigerait sur Mouzon, pour y passer la Meuse, et se joindre, ce jour-là, sur les hauteurs

qui dominent la ville à la rive droite de la rivière, aux autres corps de son armée.

Les troupes du général de Failly arrivèrent à Beaumont très fatiguées, ayant eu à parcourir leur étape par des chemins fort difficiles. Le général ordonna que le lendemain elles ne se mettraient en marche sur Mouzon qu'à midi seulement. Mais son ordre de mouvement, tel qu'il l'avait donné, ne reçut même pas un commencement d'exécution.

Entre onze heures et midi, les obus allemands commencèrent à pleuvoir sur le 5e corps d'armée français et sur la ville de Beaumont, où son quartier général avait été installé. La quiétude du général de Failly avait, paraîtrait-il, été si grande, que lorsque le feu des Allemands commença, ses régiments étaient aux distributions de vivres ou passaient des revues d'armes, et que les chevaux de ses réserves d'artillerie étaient à l'abreuvoir. Avait-il établi des grand'gardes devant son corps d'armée? Avait-il pris les mesures nécessaires pour que sa cavalerie l'éclairât au loin? On a dit que non. Je me refuse à le croire. Quoi qu'il en soit, en un instant, il y eut, dans tous les campements, une extrême confusion.

C'était une surprise que le 5e corps essuyait ainsi, et en même temps une véritable panique, l'une n'allant jamais sans l'autre.

Cependant les troupes de ce corps, grâce à la

vigoureuse attitude de leurs officiers, se remirent bientôt du trouble qui s'était emparé d'elles, et elles prirent assez vite leurs dispositions de combat. Par la vivacité de leurs feux, elles parvinrent à contenir, pour quelques instants, l'élan offensif des Allemands. Mais bientôt la disproportion des forces s'accusa de plus en plus à l'avantage de l'ennemi, celui-ci faisant arriver incessamment sur le terrain de la lutte des renforts considérables. Le général de Failly, bien que, dans le premier moment, il eût pris la résolution de résister à l'armée allemande sur la position encore occupée par son corps d'armée, n'était pas pour cela moins décidé à faire tous les efforts possibles pour que ce corps pût exécuter son mouvement sur Mouzon. Il n'avait pu oublier que, d'après les ordres qu'il avait reçus la veille, c'était sur la position de Mouzon que ses troupes devaient rallier dans la journée les 1er, 7e et 12e corps de l'armée.

Il se détermina, en conséquence, à ne pas les attarder devant Beaumont et à les porter sur Mouzon, en combattant pied à pied, pendant leur marche, contre les forces allemandes qui se mettraient dans leurs traces.

Pour contenir l'ennemi qui, dès le commencement du mouvement du corps d'armée, s'était précipité sur son arrière-garde et sur ses flancs, il fit occuper successivement à ses troupes, à droite et à gauche de la route de Mouzon, toutes les

positions qui se prêtaient le mieux à la défense.

A midi, on pouvait, des hauteurs de Mouzon, juger, par la vive canonnade qui se faisait entendre du côté de Beaumont, que le 5e corps était fortement engagé avec l'armée allemande. Je me décidai sur-le-champ à envoyer au-devant de lui, pour lui prêter secours, toutes celles des troupes du 12e corps, qui me paraissaient pouvoir en être détachées momentanément, sans trop découvrir la position que ce corps occupait au-dessus de Mouzon. J'arrêtai que trois brigades d'infanterie comprenant la division Granchamp et une brigade de la division de Vassoigne, plus toute la cavalerie du général de Fénelon, moins le 4e régiment de chasseurs d'Afrique, passeraient au plus vite sur la rive gauche de la Meuse, par le pont de Mouzon et se porteraient en toute hâte à la rencontre du 5e corps. J'appelai près de moi le général Granchamp, pour l'informer que je mettais sous ses ordres les troupes que je viens de désigner, et les batteries qu'il jugerait bon d'emprunter à la réserve d'artillerie du corps d'armée qui se trouvait sur la rive gauche de la Meuse, tout près du pont de Mouzon, et je lui donnai mes instructions. Je lui prescrivis de se porter avec les troupes mises à sa disposition, aussi loin que possible, sur la route de Beaumont, et prévoyant le cas où il ne pourrait pas aller bien loin, je lui montrai du doigt, dans la plaine de

Mouzon, une petite chaîne de hauteurs, dont la direction tout à la fois perpendiculaire à la route de Beaumont et au cours de la Meuse, auquel elle s'appuyait, pourrait être avantageusement occupée par ses troupes, parce qu'elle me paraissait se prêter parfaitement à la défense. Dans le cas où le général Granchamp eût pu disposer sa cavalerie derrière la chaîne de hauteurs dont il s'agit, elle y eût été parfaitement dissimulée et abritée, jusqu'au moment où le général l'aurait fait agir.

Les ordres que j'avais donnés au général Granchamp étaient en voie d'exécution, quand un officier d'ordonnance de l'Empereur vint me dire que Sa Majesté me faisait demander si je ne croyais pas qu'il fût utile que j'envoyasse une partie de mes troupes au secours du général de Failly.

— Faites savoir à l'Empereur, répondis-je à cet officier, que j'ai envoyé au-devant du 5e corps trois brigades d'infanterie et toute la cavalerie du 12e corps, moins un seul régiment, et que je ne crois pas que je puisse dégarnir davantage la position occupée par ce corps. J'ai mis les troupes que j'envoie au général de Failly, sous le commandement du général Granchamp.

Quelques minutes plus tard, un nouvel officier envoyé par l'Empereur, venait me dire que Sa Majesté ne pouvait qu'approuver ce que j'avais fait ; mais qu'Elle pensait comme moi que c'était tout ce que je pouvais faire.

Le général Granchamp avait donc mis ses troupes en mouvement. L'une des brigades de sa division (général de Villeneuve) traversa Mouzon, franchit le pont et se trouva bientôt réunie sur la rive gauche de la rivière. Elle fut suivie par la brigade de cuirassiers du général de Béville (5e et 6e régiments).

Les choses en étaient là quand le général Granchamp, reconnaissant que le 5e corps d'armée était trop rapproché de lui pour qu'il pût aller plus loin à sa rencontre, se décida à faire occuper tout de suite, par la brigade de Villeneuve, la position que je lui avais indiquée, dans la plaine de Mouzon, avec l'intention d'y disposer ensuite les deux autres brigades, qui avaient ordre de suivre la première. Il établit la brigade de cuirassiers sur la droite de la brigade de Villeneuve.

Mais, dans le moment même où la 2e brigade de la division Granchamp (général Cambriels), suivie de la brigade d'infanterie de marine, se présentait à la tête du pont de Mouzon pour le traverser, dans les traces de la brigade de Villeneuve, le maréchal de Mac-Mahon, arrivé aussi de sa personne à la tête du pont, ordonna à la brigade Cambriels et aux troupes qui la suivaient de rebrousser chemin et d'aller reprendre leurs positions au-dessus de Mouzon.

J'avais déjà fait modifier les emplacements des troupes du 12e corps, restées sur les hauteurs, afin

de les relier convenablement entre elles, m'impatientant de ne pas voir déboucher assez vite dans la plaine de Mouzon les forces que j'y avais envoyées, quand je vis tout à coup, à mon grand étonnement, revenir vers moi la brigade Cambriels, puis après elle la brigade d'infanterie de marine. Le général Cambriels m'apprit ce que le maréchal de Mac-Mahon avait ordonné. Je sus un instant plus tard que celui-ci avait aussi prescrit à la cavalerie du général de Fénelon de rentrer dans ses campements.

Je me garderai bien de rechercher ici à quel mobile le général en chef avait obéi, en s'opposant à ce que les ordres donnés par un de ses lieutenants, commandant de corps d'armée, fussent exécutés. J'ai trop profondément gravé dans mon cœur le sentiment de respect que m'inspire la personne du maréchal de Mac-Mahon pour que j'imagine jamais qu'il n'a pas eu des motifs plausibles pour en agir ainsi. Je dirai seulement que lorsque le 5e corps d'armée fatigué, épuisé, harcelé, absolument désorganisé, déboucha dans la plaine de Mouzon, le général Granchamp, qui n'avait à sa disposition que deux brigades, l'une d'infanterie et l'autre de cavalerie, soutenues par quelques batteries, ne put prêter au général de Failly qu'un appui insuffisant. S'il avait eu avec lui trois brigades d'infanterie et une forte division de cavalerie, peut-être aurait-il pu arrêter net les

troupes allemandes et leur fermer l'entrée de la plaine de Mouzon.

Ici, je raconterai quelques-uns des incidents qui caractérisèrent la fin du combat du 29 août à Mouzon, parce qu'il me semble que ces incidents sont de nature à servir d'enseignement et qu'il peut être bon aussi de les enregistrer dans l'intérêt de l'histoire.

Comme il arrivait à l'endroit où la route de Beaumont pénètre dans la plaine de Mouzon, le général de Failly aperçut tout à coup, au loin, les troupes du général Granchamp, et il constata que, parmi ces troupes, il y avait quelque cavalerie. Il dépêcha tout aussitôt vers les régiments du général de Béville un de ses aides de camp, le commandant Haillot, avec mission d'inviter les officiers qui les commandaient à exécuter une charge sur le flanc gauche de son corps d'armée, pour dégager ce flanc qui était en ce moment très vivement engagé avec l'ennemi. Le premier des régiments que le commandant Haillot atteignit était le 6e régiment de cuirassiers. Il fit part au colonel de la mission dont le général de Failly l'avait chargé ; il était loin de s'attendre à l'accueil que le colonel allait lui faire. — Qui êtes-vous ? lui répondit celui-ci, je ne vous connais pas, je n'ai d'ordres à recevoir que de mes chefs. — Cette fin de non-recevoir et ces paroles prononcées à haute voix eurent un écho retentissant dans le cœur des

officiers du 6e régiment de cuirassiers, ceux-ci ne comprenant pas que leur chef pût hésiter un seul instant, quand il s'agissait pour eux de voler au secours de leurs camarades du 5e corps.

En repoussant, comme il l'avait fait, la demande du général de Failly, le colonel du 6e de cuirassiers pouvait arguer qu'il obéissait à la lettre stricte de nos règlements qui exigeaient qu'il ne reçût d'ordre que de son chef direct, le général de Béville. Mais il n'est pas rare à la guerre qu'un officier se voie tout à coup dans l'obligation d'oublier un peu le règlement; c'est lorsqu'il s'agit pour lui d'un grand acte de dévouement à accomplir et que le temps lui manque pour prendre l'autorisation de son chef immédiat. Dans le cas dont il s'agit, le commandant Haillot était allé au plus pressé en s'adressant au premier colonel qu'il avait vu devant lui; il n'avait pas songé à chercher d'abord le général qui commandait la cavalerie. Il ne s'était préoccupé que de la situation critique dans laquelle le 5e corps d'armée se trouvait. A la violente apostrophe que le colonel du 6e régiment de cuirassiers lui avait adressée, il ne répliqua point; mais s'apercevant que, non loin de ce régiment, il s'en trouvait un autre, le 5e régiment de la même arme, il se précipita vers celui-ci et renouvela, près de son colonel, la demande qu'il avait faite déjà, mais sans obtenir qu'on y fît droit. Cette fois, sans ré-

pondre un seul mot, le commandant du régiment, le colonel de Contenson fit mettre le sabre en main à ses escadrons ; il les porta au galop vers le point que l'aide de camp du général de Failly lui avait indiqué, et il commanda : *Chargez !* Ce devait être le cri d'adieu suprême qu'il adressait à ses cuirassiers. Un instant après, il tombait de cheval mortellement frappé par une balle allemande.

La charge fut couronnée de succès, elle suspendit l'attaque de l'ennemi ; mais, dans la mêlée, le régiment avait perdu bon nombre de ses officiers ou soldats, tués ou blessés. Outre le colonel, un de ses chefs d'escadron avait été tué (1).

Pendant le combat que le général Granchamp eut à soutenir dans la plaine de Mouzon pour protéger la retraite du 5e corps d'armée, il fut un instant où j'éprouvai tout à coup un sentiment de joie inexprimable, que partagèrent avec moi les officiers qui m'entouraient. Ce fut lorsque j'entendis une très vive fusillade qui se prononçait sur le flanc droit de la brigade de Villeneuve. — « C'est le général Douay, m'écriai-je, qui marchant sur Mouzon vient de se jeter avec son corps d'armée sur la

(1) Tous ces détails relatifs à l'entrevue du commandant Haillot et du colonel du 6e régiment de cuirassiers m'ont été donnés après la guerre par le lieutenant-colonel du régiment et m'ont été confirmés par le commandant lui-même.

Général LEBRUN.

gauche de l'ennemi. Il va culbuter les Allemands et dégager complètement le général de Failly. » En effet, le bruit de la fusillade dont il s'agit m'arrivait bien de la direction par laquelle le 7e corps d'armée devait venir à Mouzon ce jour-là, suivant l'ordre que le maréchal de Mac-Mahon en avait donné la veille au général Douay. Par malheur, mon illusion fut de courte durée. Bientôt il me fallut reconnaître que la fusillade qui m'avait fait tressaillir de joie n'était autre que celle d'un corps ennemi qui, après avoir gagné de plus en plus du terrain sur le flanc gauche du 5e corps, avait fini par le déborder tout à fait et attaquait en ce moment la droite du général de Villeneuve. Cette brigade, trop faible pour qu'elle pût résister aux forces très supérieures en nombre des Allemands, abandonna bientôt sa position, après avoir essuyé des pertes considérables et se précipita vers le pont de Mouzon, dans l'intention de le traverser pour aller rallier son corps d'armée sur la rive droite de la rivière. Mais, au même moment, ce que voulait faire cette brigade, les deux régiments de cuirassiers du général de Béville, l'artillerie de réserve du 12e corps, et enfin les troupes désorganisées du 5e corps le voulaient faire également. Il y eut en un instant, aux abords du pont, un encombrement énorme de voitures de toute sorte, qui paralysa le mouvement des troupes et aggrava terriblement leur situation. L'artillerie de

réserve ne put franchir le pont qu'en abandonnant sur la rive gauche de la Meuse quelques-unes de ses bouches à feu, dont les attelages avaient été détruits par le feu de l'ennemi (5e batterie du 10e régiment, (capitaine Pélissier). Ces bouches à feu tombèrent la nuit suivante entre les mains des Allemands. Ce ne fut que fort tard dans la soirée, que les troupes du général de Villeneuve et les régiments de cuirassiers du général de Béville purent traverser la rivière; quelques-uns de leurs cavaliers la passèrent à la nage. Le général de Villeneuve avait disparu. Sa brigade ne rejoignit point le corps d'armée. Le colonel Mircher, chef d'état-major du général Granchamp, qui l'avait ralliée à grand'peine, n'avait pas cru devoir la faire remonter sur la position où se trouvait l'autre brigade de sa division; il l'avait arrêtée à sa sortie de Mouzon, sous prétexte qu'il avait besoin d'ordres pour savoir sur quel point il fallait la diriger.

Comme on en peut juger par le récit que je viens d'en faire, les événements de la journée du 29 août furent désastreux pour l'armée de Châlons. Un de ses corps d'armée, le 5e, attaqué par surprise, à Beaumont, avait été forcé de combattre dans des conditions désavantageuses pour lui. En luttant pied à pied contre des forces supérieures ennemies dans sa marche de Beaumont sur Mouzon, il avait subi des pertes énormes. Le 12e corps, dans la tentative qu'il avait faite pour aller au se-

cours du 5e, avait éprouvé lui-même des pertes sensibles. Non seulement une des brigades de son infanterie et une brigade de sa cavalerie avaient laissé sur le terrain de la lutte un assez grand nombre d'officiers tués ou blessés; mais son artillerie de réserve, il fallait le déplorer, avait été forcée d'abandonner à l'ennemi six de ses pièces.

Qu'était devenu, pendant cette journée, le 7e corps d'armée, qui m'était apparu comme devant infailliblement sauver le 5e, dans le moment où le combat était le plus vivement engagé dans la plaine de Mouzon ? Hélas ! le général Douay avait entendu, comme moi, dans la matinée, la canonnade de Beaumont; puis il avait reconnu bientôt qu'elle s'accentuait de plus en plus, en se rapprochant de Mouzon, et il s'était persuadé que, à moins d'exposer son corps d'armée à être coupé par l'armée allemande, il ne pouvait lui faire continuer sa marche sur Mouzon ; il l'avait alors jeté sur sa gauche pour lui faire traverser la Meuse par les ponts qui se trouvent en aval du pont de Mouzon. La division de cavalerie indépendante du général de Bonnemain avait suivi le mouvement du 7e corps d'armée.

Dans la soirée, entre 8 heures et demie et 9 heures, je trouvai le maréchal de Mac-Mahon, qui m'avait fait appeler, près d'un feu de bivouac, sur les hauteurs de Mouzon, un peu en arrière des emplacements occupés par le 12e corps.

— « Vous allez, me dit-il, mettre sur-le-champ votre corps d'armée en mouvement pour le porter sur Sedan. *En partant d'ici, vos troupes ne prendront pas tout d'abord la grande route de Mouzon à Sedan, parce qu'elle est déjà fort encombrée. Vous leur ferez suivre pendant un certain temps la ligne des hauteurs qui la dominent sur sa droite; puis elles descendront pour la prendre et la suivre jusqu'à Douzy et de Douzy jusqu'à Bazeilles. Des ordres ultérieurs vous feront connaître la position que vous devrez leur faire occuper sous Sedan.* »

Le maréchal ne me fit point connaître l'ordre qu'il avait déjà donné au colonel Mircher de conduire la brigade de Villeneuve à Sedan par la grande route, ni celui qu'il avait donné au général Labastie de faire passer la réserve d'artillerie du 12e corps par Carignan pour la porter ensuite sur Sedan. Je ne connus ces deux ordres que plus tard.

« *La journée a été mauvaise,* ajouta le maréchal; *le corps d'armée du général de Failly a été fort maltraité par l'ennemi; la brigade d'infanterie que vous aviez envoyée en avant de Mouzon pour l'appuyer n'a pas suffisamment tenu sur la position où elle avait été établie. Quoi qu'il en soit, la situation n'est pas désespérée. L'armée allemande qui est devant nous, compte de* 60 A 70,000 HOMMES AU PLUS. *Si elle nous attaque, tant mieux, j'espère bien que nous la jetterons dans la Meuse.* »

Je quittai le maréchal sur ces dernières paroles rassurantes et rejoignis au plus vite le 12e corps, afin d'y donner les ordres nécessaires pour le mouvement qu'il y avait à lui faire exécuter. Il était 9 heures 1/4 ou 9 h. 1/2, et il y avait par conséquent longtemps que le jour avait disparu. Le ciel était excessivement sombre. Pour diriger les troupes par les hauteurs que le général en chef m'avait indiquées, et la carte n'y signalant aucun chemin carrossable, j'avais grand besoin de trouver sous ma main un habitant du pays connaissant parfaitement les localités environnantes et pouvant servir de guide au commandant de mon avant-garde, afin que celle-ci ne s'engageât pas sur un terrain où des obstacles naturels auraient rendu la marche des troupes impossible ou trop difficile. Je fis chercher, par un officier de mon état-major, dans la ville de Mouzon, le guide qui m'était si nécessaire, cet officier n'y trouva pas un homme de cœur qui voulût consentir à rendre à l'armée le service que je réclamais pour elle. C'était, paraîtrait-il, parmi les habitants, à qui ne se compromettrait pas, quand les uhlans étaient si près d'eux. Ce fut, dans le moment même où, impatient de ne pas voir venir de Mouzon le guide que j'attendais, j'allais faire mettre les troupes en marche, que, par le plus heureux des hasards, j'avisai tout à coup, à quelque distance de moi, un tout jeune paysan, presqu'un enfant, qui, aux ques-

tions que je lui adressai, me répondit qu'il connaissait très bien les hauteurs que je lui signalais, me donnant l'assurance que, si je le voulais, il resterait près de moi pour me montrer par où l'on pouvait passer, hommes, chevaux et voitures, sans rencontrer d'obstacles. — Le brave garçon ne m'avait pas trompé, il fut pour mon avant-garde un guide sûr et intelligent. Il ne me quitta que lorsque cette avant-garde eut quitté les hauteurs pour s'engager sur la grande route, près du village de Mairy. Quand je le cherchai pour le récompenser du service qu'il nous avait rendu, il avait disparu je ne sais comment. Si j'avais pu seulement prendre son nom, ce serait pour moi un devoir de le citer ici.

Les troupes du corps d'armée avaient marché lentement pendant cette nuit du 30 au 31 août. On ne pouvait s'en étonner ; elles n'avaient pas cessé un seul instant de passer à travers un terrain dénué de chemins et assez accidenté ; ce ne fut qu'au petit point du jour que leur tête de colonne descendue dans la vallée put s'engager sur la route de Douzy, près du village de Mairy.

Arrivé moi-même à la hauteur de ce village, je m'arrêtai pour voir défiler sous mes yeux toutes les troupes du corps d'armée. Mon intention était de me tenir ensuite, de ma personne, à l'arrière-garde ; car il me paraissait à craindre que l'ennemi ne se fût mis dans les traces de mes troupes

pour attaquer bientôt mon arrière-garde. Dès que le corps d'armée tout entier eut gagné la route, j'ordonnai qu'il fît halte afin de donner un peu de repos au soldat.

Pendant le défilé, j'avais constaté avec satisfaction que les troupes marchaient avec tout l'ordre désirable. Mais je m'étais aperçu aussi, à ma grande surprise, que l'ordre dans lequel étaient disposées les fractions constituées de la 2e division d'infanterie pouvait exposer le corps d'armée à de grands dangers. C'était cette division qui formait la queue de colonne de ce corps et qui par conséquent avait dû organiser son arrière-garde. Or, à celle-ci on n'avait point attaché une seule batterie d'artillerie. En outre, sur les trois batteries de la division, il y en avait deux qu'on avait intercalées entre les bataillons de tête de la division. De plus, les trois batteries marchaient par section, c'est-à-dire par deux pièces de front, qui tenaient toute la largeur de la route et, comme la route était bordée, à droite par un talus escarpé, à gauche par un fossé assez profond, il résultait de ces dispositions que si, comme c'était possible, l'arrière-garde venait à être attaquée, elle n'aurait point eu un seul canon qui pût répondre à l'artillerie ennemie. S'il arrivait aussi que la 2e division d'infanterie dût s'arrêter et prendre position, son artillerie ne pouvait, qu'avec grande difficulté, sortir

de la route pour suivre les mouvements de l'infanterie et se mettre en batterie, soit à droite ou à gauche de la route. Pendant la halte, je fis remanier complètement l'ordre de marche de la division ; je fis porter une de ses batteries à l'arrière-garde, j'ordonnai d'intercaler les deux autres batteries entre les deux bataillons de queue du gros de la division et je fis dédoubler les sections. Pendant la halte aussi, je prescrivis au général Savaresse de rebrousser chemin avec sa brigade de cavalerie, pour aller reconnaître du côté de Mouzon si les Allemands ne suivaient pas le corps d'armée.

Après avoir donné aux troupes trois quarts d'heure de repos, et le général Savaresse m'ayant fait savoir que l'ennemi ne paraissait pas, je remis le corps d'armée en mouvement. Il était huit heures et demie, quand la tête de ses colonnes se présenta à l'entrée de Douzy pour traverser le village et pour suivre sa marche sur Bazeilles ; mais comme, à Douzy, les deux routes de Carignan et de Mouzon à Sedan se rencontrent, il arriva qu'à l'heure que je viens d'indiquer, le village était traversé et encombré par les troupes et les voitures de toute sorte des 1er et 5e corps d'armée, qui venaient de Carignan, et par la réserve d'artillerie du 12e. Je me vis forcé de faire faire une nouvelle halte et d'attendre que la route devînt libre.

C'est, pendant cette halte, que j'appris que le général de Wimpfen venait d'être vu à Douzy, arrivant à l'armée du maréchal de Mac-Mahon pour y prendre un commandement.

A dix heures seulement, le 12e corps put se remettre en marche sur Bazeilles. Dans la matinée, et pendant la halte faite près de Mairy, j'avais donné des ordres pour que les bagages prissent les devants, de manière à arriver avant les troupes sous Sedan. Bien m'en avait pris, ces bagages avaient pu passer par Douzy sans être arrêtés, entre neuf et neuf heures et demie. Ils arrivèrent, une heure plus tard, aux abords de Bazeilles. Ce fut très heureux; car, en y arrivant une heure plus tard, ils eussent été exposés aux plus grands dangers, comme on le prouvera plus loin.

## CHAPITRE IV

### BATAILLE DE SEDAN

L'armée du Prince Royal de Saxe n'avait pas essayé de franchir la Meuse dans la soirée du 30 août, en s'emparant immédiatement du pont de Mouzon, ou bien en allant passer la rivière au pont de Villiers qui se trouve en aval et à très peu de distance de celui de Mouzon. Mais cette armée n'était cependant pas demeurée inactive. Tandis que le 12e corps d'armée avait marché, dès neuf heures et demie du soir, sur Douzy par la rive droite de la Meuse, le 1er corps bavarois avait marché, avec la plus grande célérité, sur la rive gauche, pour aller occuper, près du confluent de la Meuse et du Chiers, la position qui se trouve au-dessus des villages de Rémilly et Petit-Rémilly. Le 31, vers onze heures du matin, alors que très heureusement la 1re et la 3e division du 12e corps avaient déjà gagné Bazeilles, et que, d'autre part, le 7e corps d'armée français avait pu traverser la

Meuse par le pont de Rémilly, les batteries du 1er corps bavarois envoyèrent leurs obus sur la route de Douzy à Bazeilles, afin de contrarier le mouvement de la 2e division du 12e corps qui était encore sur cette route à une certaine distance de Bazeilles. Bien que ces batteries se trouvassent à 4,000 ou 4,200 mètres de la route, leurs projectiles y arrivaient cependant; ils jetèrent même quelque confusion aux abords de Bazeilles, parmi les bagages du corps d'armée qui s'étaient attardés en quittant Douzy; ils endommagèrent quelques voitures et détruisirent quelques attelages. J'ordonnai alors au général Lacretelle de faire quitter la grande route à sa division, pour la diriger, par les collines, vers Lamécourt et Daigny, où se trouvait un pont par lequel il pourrait la porter sur la rive droite de la petite rivière de la Givonne. La division Lacretelle traversa effectivement Daigny et put rallier, au-delà de la Givonne, les 1re et 3e divisions du corps d'armée.

D'après les ordres que le général en chef m'avait fait parvenir, je devais faire occuper par le 12e corps, et sur la rive droite de la Givonne, l'étendue de terrain comprise entre Bazeilles et Daigny, soit 5,000 mètres environ. La droite devait être appuyée à la Meuse, la gauche à Daigny, se reliant, à hauteur de ce village, à la droite du 1er corps d'armée, lequel avait sa gauche au village de Givonne. J'ordonnai au général de

Vassoigne d'occuper immédiatement Bazeilles et de mettre ce bourg assez important, puisque sa population dépasse 2,000 habitants, en état de défense et le plus solidement possible. Je lui prescrivis en outre de défendre vigoureusement les approches du bourg du côté de la Meuse et les abords du viaduc du chemin de fer qui est jeté sur la rivière, à environ 1,000 mètres du bourg. Enfin, je lui recommandai de prendre toutes les dispositions nécessaires, pour fermer l'entrée de Bazeilles à l'ennemi qui viendrait sans doute s'y présenter par la route de Douzy, et de s'entendre, à cet effet, avec le général Granchamp, dont la division devait s'établir à la gauche de la division d'infanterie de marine et défendre avec celle-ci, sur la route de Douzy, les approches de Bazeilles.

Je disposai la 1re brigade de la division Granchamp, sa droite s'appuyant à la grande route et se reliant sur cette route à la division d'infanterie de marine, sa gauche s'étendant vers Daigny pour se lier de ce côté à la 2e division (général Lacretelle). Cette brigade du général Granchamp devait ainsi avoir devant elle, sur la rive gauche de la Givonne, le château de Mouville et celui de la Moncelle qui se trouve à cheval sur la petite rivière (1).

(1) Le 31 août le général Granchamp n'avait avec lui que sa première brigade (général Cambriels); sa 2e brigade (général de Villeneuve), moins une fraction de l'un de ses régiments,

Je fis prendre position à la 2e division du corps d'armée (général Lacretelle), à la gauche de la 1re brigade de la 1re division (général Cambriels), et se reliant avec celle-ci, sa gauche vers Daigny par laquelle elle touchait à la droite du 1er corps d'armée (général Ducrot), et son front étant, comme celui de la brigade Cambriels, parallèle au cours de la Givonne.

Le 31 août, vers une heure de l'après-midi, l'armée du maréchal de Mac-Mahon avait pris position sous Sedan ; les quatre corps d'armée y étaient disposés ainsi qu'il suit :

Les 12e et 1er corps avaient leurs troupes développées sur la rive droite de la Givonne et

qui avait rallié le corps d'armée le 30 au soir. avait été conduite par le colonel Mircher, chef d'état-major, et sur l'ordre du maréchal de Mac-Mahon, sous Sedan où le colonel l'avait établie près du 5e corps placé depuis la veille sous le commandement du général de Wimpffen. Dans la matinée du 31, le colonel Mircher, ignorant où le 12e corps se trouvait en ce moment, avait fait part au genéral de Wimpffen de l'embarras où il était de rejoindre le général Granchamp avec les troupes qu'il avait conduites sous Sedan, et le général de Wimpffen l'avait invité à laisser celles-ci près du 5e corps d'armée dont il venait de prendre le commandement. Le colonel commit la faute d'obtempérer à l'invitation du général; il ne rejoignit la 1re division (général Granchamp) ni dans la journée du 31 ni dans celle du 1er septembre. La brigade de Villeneuve fut perdue pour cette division pendant ces deux journées. — Si le colonel Mircher avait fait les recherches nécessaires pour savoir où était le général Granchamp, il est plus que probable qu'il fût bientôt parvenu à l'apprendre.

parallèlement à ce cours d'eau. La droite des deux corps était à Bazeilles, la gauche, au village de Givonne.

Le 7e corps s'étendait du calvaire d'Illy, où était sa droite, à la Meuse, où s'appuyait sa gauche. Entre celle-ci et le village de Floing, la distance était de 1,000 mètres au plus.

Le 5e corps avait ses troupes disposées, entre le bois de la Garenne et la place de Sedan, derrière la gauche du 7e corps.

La 2e division de cavalerie indépendante (général Margueritte) avait été établie, en seconde ligne, derrière le 7e corps.

La 1re division de cavalerie indépendante (général de Bonnemain) s'était formée derrière le 1er corps, dans l'intervalle qui séparait ce corps du 7e.

D'après la disposition générale des quatre corps de l'armée française, les 1er et 12e, qui regardaient l'Est, tournaient le dos au 7e et 5e, qui faisaient face à l'Ouest. D'autre part, les quatre corps d'armée occupaient dans leur ensemble deux des côtés d'un triangle rectangle, le plus grand, ou l'hypoténuse, sur lequel les 1er et 12e corps avaient développé leurs divisions d'infanterie ; le plus petit, où le 5e et 7e corps avaient établi les leurs. Le 3e côté du rectangle, représenté par le cours de la Meuse, était dégarni de troupes. Vers le milieu de ce côté, s'élevait la forteresse de Sedan. Dans l'intérieur du triangle et derrière

les troupes d'infanterie, on avait réparti, sur plusieurs lignes, les deux divisions de cavalerie indépendante et les réserves d'artillerie des corps d'armée et celle de l'armée, en les abritant, le mieux possible, à la faveur des plis du terrain. La superficie du rectangle dont il vient d'être question était considérable ; car soit de Bazeilles, où était le 12e corps, soit de Givonne où étaient les 1er, 5e et 7e corps, il n'y avait pas moins de sept à huit kilomètres. Il faut ajouter que tout le terrain, qui séparait les quatre corps d'armée, l'un de l'autre, était assez accidenté, et qu'il était coupé à sa partie centrale par un profond ravin appelé le fond de Givonne, et dont la direction, perpendiculaire à la Meuse et à la grande route de Carignan à Sedan tombe du village de Givonne sur celui de Balan, à environ mille mètres de la forteresse. Enfin, ni du 1er corps, ni du 12e, on ne pouvait apercevoir le 7e, parce que celui-ci était caché par le bois de la Garenne.

Du village de Givonne au calvaire d'Illy, ou plutôt, entre la gauche du 1er corps et la droite du 7e ,il y avait un intervalle de 2,600 à 3,000 mètres. On ne craignait guère que les Allemands pussent attaquer de ce côté parce que ce côté était naturellement protégé par des bois épais. On y avait seulement disposé une partie de la cavalerie de l'armée.

Dans la matinée du 31, quelques troupes bava-

roises qui avaient franchi la Meuse simultanément sur un pont de bateaux à Aillicourt près Rémilly et sur le viaduc du chemin de fer près de Bazeilles, essayèrent de se rendre maîtresses de ce bourg. Elles l'attaquèrent quand la division du général de Vassoigne n'y était pas encore parfaitement établie. Vers 10 heures du matin, elles y pénétrèrent et en occupèrent une partie jusqu'à midi, mais à cette heure elles en furent délogées par l'infanterie de marine (1), et elles repassèrent la Meuse par le viaduc du chemin de fer, après avoir essuyé de grandes pertes. Les Bavarois se contentèrent alors, avec les batteries qu'ils avaient au-dessus de Rémilly, de couvrir Bazeilles de leurs obus. Ils y incendièrent dans l'après-midi 37 maisons. C'est cette après-midi que l'infanterie de marine barricada les rues, crénela tous les murs des clôtures qui étaient aux abords du bourg, et que les généraux organisèrent la défense aussi fortement que possible.

Le viaduc du chemin de fer avait permis aux Bavarois de traverser la Meuse pour venir attaquer Bazeilles. Je demandai au maréchal de Mac-Mahon l'autorisation de le faire sauter sur-le-champ. Le maréchal m'invita à n'en rien faire, jugeant que la mesure ne présentait pas le ca-

(1) C'est dans cette matinée que fut blessé le général des Pallières, commandant une des brigades de la division d'infanterie de marine.

ractère d'urgence que j'avais supposé, et me prescrivit d'attendre ses ordres avant de mettre mon projet à exécution.

Comme les obus de l'ennemi faisaient de plus en plus des ravages dans Bazeilles, y renversant ou incendiant les habitations, je voulus voir si notre artillerie pouvait répondre, avec quelque succès, aux batteries allemandes. J'ordonnai à une batterie de 12 de s'établir près du bourg et de la grande route de Bazeilles à Sedan. Cette batterie essaya sous mes yeux de répondre par ses feux à ceux de l'artillerie bavaroise; mais elle avait à peine tiré quelques coups, que la moitié de ses hommes et de ses chevaux étaient tués. Il lui fallut quitter la position.

Pendant le reste de la journée, le corps bavarois, qui s'était montré le matin à Bazeilles, tenta, à plusieurs reprises, de se rendre maître du pont du chemin de fer. Il y échoua complètement sous les feux de notre infanterie de marine qui le repoussèrent toujours.

Vers cinq heures du soir, je reçus du maréchal de Mac-Mahon l'ordre de détruire le viaduc du chemin de fer. Je prescrivis aussitôt au commandant du génie du corps d'armée de prendre les dispositions pour que l'opération pût être faite pendant la nuit suivante. Ce fut le chef de bataillon Roulet, qui était attaché à la division d'infanterie de marine, qui fut chargé d'en assurer

l'exécution. A huit heures, je me rendis à Bazeilles, voulant m'assurer par moi-même que toutes les mesures avaient été prises pour que l'ordre que j'avais donné fût sûrement exécuté.

A l'entrée du bourg, je rencontrai sur la grande route un officier du génie qui, sur les questions que je lui adressai, me rendit compte que les poudres, avec lesquelles on avait déjà chargé les fourneaux de mine, ayant été reconnues comme avariées, il se rendait à Sedan pour en chercher d'autres. Il ne doutait d'ailleurs pas, me dit-il, qu'il serait bientôt de retour, que les fourneaux de mine pourraient être promptement chargés, et que le feu y serait mis la nuit suivante.

Je quittai cet officier, non sans lui avoir recommandé de faire diligence, et je regagnai l'emplacement où j'avais décidé que je passerais la nuit, derrière le centre des troupes du 12e corps d'armée. Les officiers de mon état-major et moi, nous nous étendîmes par terre, autour d'un feu de bivouac, et enveloppés dans nos manteaux.

La fusillade avait cessé depuis plus de deux heures et la nuit se passa tranquillement. J'avais ordonné que le lendemain matin le réveil ne serait sonné qu'à cinq heures, parce que je voulais donner aux troupes le plus long repos possible, après les fatigues qu'elles avaient éprouvées pendant leur marche de Mouzon sur Sedan.

Je passai toute la nuit, ayant sans cesse l'oreille tendue du côté de Bazeilles, et très impatient d'entendre le bruit de l'explosion qui devait faire sauter le pont du chemin de fer. J'attendis inutilement jusqu'à quatre heures, le pont ne sauta pas. A l'heure où j'écris ces lignes, je ne suis point encore parvenu à découvrir les motifs qui ont empêché les officiers du génie d'accomplir la mission dont je les avais chargés.

Tout ce que j'ai pu savoir, c'est que le chef de bataillon Roulet, qui commandait le détachement du génie préposé au chargement des fourneaux de mine, avait attendu, sur la place de Bazeilles, et jusqu'à dix heures et demie, les poudres qu'il avait fait demander à Sedan. Vraisemblablement, elles ne lui furent pas apportées, ou bien il ne les reçut que lorsqu'il ne lui était plus possible de s'en servir.

Au petit point du jour, vers quatre heures, je devins inquiet, et il me parut que l'heure que j'avais indiquée pour le réveil était tardive. Alors, sans écouter les officiers de mon état-major qui me suppliaient de ne pas interrompre sitôt le sommeil de nos soldats, je me précipitai vers celui des régiments du corps d'armée qui se trouvait le plus près de moi, et j'ordonnai au premier clairon que je rencontrai de sonner sur-le-champ le réveil qui fut immédiatement répété dans tous les régiments. Bien m'en avait pris de mettre si

vite les hommes sur pied, car la sonnerie du réveil était à peine terminée qu'une fusillade des plus vives se faisait entendre à Bazeilles. Les Bavarois renouvelaient à ce moment les efforts qu'ils avaient fait la veille pour traverser la Meuse par le viaduc du chemin de fer.

J'envoyai aussitôt au maréchal de Mac-Mahon, à son quartier général de Sedan, quelques lignes écrites à la hâte pour l'informer du fait et lui dire que, dans ma conviction, ce qui se passait à Bazeilles n'était autre chose que le prélude d'une grande bataille que les Allemands allaient nous livrer.

Je montai à cheval et me portai au galop à Bazeilles où je constatai que la lutte, engagée entre les Allemands et notre infanterie de marine, prenait d'instant en instant une plus grande intensité, les Allemands s'entêtant à vouloir franchir le pont, tandis que les défenseurs de Bazeilles s'acharnaient à leur en interdire les approches. Les Bavarois se faisaient décimer bravement, il faut le reconnaître, par les feux de notre infanterie; mais il y avait peu d'apparence qu'ils pussent triompher de la résistance vigoureuse de celle-ci.

Plein de confiance dans l'attitude de la division de Vassoigne, je me portai de Bazeilles vers les 1re et 2e divisions d'infanterie du 12e corps. A 300 ou 400 mètres en arrière de la ligne formée par les deux divisions, se trouvait une petite émi-

nence que j'avais fait signaler, la veille, à tous les généraux du corps d'armée, en leur faisant connaître que ce serait sur le point culminant de ladite éminence que l'on serait certain de me trouver, s'il y avait bataille le lendemain et que, pendant l'action, ils eussent besoin de communiquer avec moi.

Vers cinq heures un quart, j'étais en observation sur le point que j'indique, et je pouvais y embrasser du regard toute la cime des hauteurs qui, du côté de l'est, dominent la Givonne, et tout le terrain sur lequel le 12e corps d'armée avait pris position. Il était six heures, quand je m'aperçus que de nombreuses batteries allemandes, qui paraissaient venir de Douzy, quittaient, l'une après l'autre, la grande route de Douzy à Sedan, avant d'arriver à Bazeilles, pour s'élever sur les collines qui bordent la droite de cette route et aller prendre position, à la rive gauche de la Givonne, sur une ligne de hauteurs ininterrompue et parallèle au front des troupes du 12e corps.

Ces batteries étaient au nombre de neuf à dix (1); elles s'établirent de manière à avoir leur gauche au-dessus du château de la Moncelle, et leur droite au-dessus du village de Daigny. Bientôt on vit se former, au loin et derrière elles, de

(1) On sut plus tard que ces batteries appartenaient aux 4e et 12e corps d'armée prussien.

fortes colonnes d'infanterie bien disposées pour être prêtes à les appuyer.

Dans le moment où le corps bavarois avait commencé, vers quatre heures, son attaque sur le viaduc du chemin de fer et sur Bazeilles, son artillerie qui était en position, au-dessus des villages de Remilly et de Noyers, avait ouvert sur le bourg de Bazeilles un feu des plus violents qui y incendia, comme cela était déjà arrivé dans la journée précédente, un certain nombre d'habitations.

Entre 6 heures et 6 heures et demie, les batteries prussiennes que j'ai signalées ci-dessus, comme faisant face aux 1re et 2e divisions du 12e corps d'armée ouvrirent le feu à leur tour, tirant lentement d'abord pour bien connaître, au moyen de quelques coups d'essai, la distance qu'il y avait entre elles et les troupes françaises. Mais aussitôt que leurs officiers furent édifiés à ce sujet, leurs coups de canon se succédèrent avec la plus grande vitesse. Il fallait d'ailleurs admirer avec quelle habileté les officiers allemands avaient su utiliser la configuration du terrain pour dissimuler et abriter parfaitement leurs batteries, les bouches à feu, les hommes et les attelages.

Sous l'avalanche de fer qui vint alors la foudroyer, l'infanterie française fit bonne contenance. Sur la rive droite de la Givonne comme à Bazeilles, les soldats surent se maintenir dans une attitude parfaite.

Ces pauvres jeunes soldats de la 2e division, qui n'étaient sous les drapeaux que depuis six semaines, tout au plus, se montrèrent eux-mêmes admirables sous les obus qui les décimaient.

Les batteries de réserve du 12e corps voulurent répondre par leurs feux à ceux des batteries allemandes. Mais, hélas! pas un seul de leurs projectiles ne put atteindre celles-ci. La portée de leurs canons de 12 n'était pas assez grande; tous leurs obus frappaient le sol ou éclataient en l'air à la moitié ou aux deux tiers de la distance qu'ils auraient dû parcourir pour produire leur effet utile. Dans mon désespoir de les voir aussi impuissantes, j'ordonnai au colonel qui les commandait, de les porter beaucoup plus en avant et de les faire mettre en batterie aussi près que possible de la ligne qui était occupée par l'infanterie. « Peut-être, lui dis-je, qu'en les rapprochant ainsi de quelques centaines de mètres de l'artillerie allemande, vous pourrez faire arriver vos obus jusqu'à celle-ci.— Deux ou trois cents mètres de plus ou de moins, repartit le colonel, ne changeront rien à l'infériorité de nos canons sur ceux des Prussiens. Mes obus ne porteront pas mieux jusqu'aux batteries qui sont devant nous. — Eh bien, repris-je, portez-vous néanmoins aussi près que possible de notre infanterie ; si vos feux n'en deviennent pas alors plus efficaces, au moins nos divisions d'infanterie verront-elles que l'artillerie fait tous ses

efforts pour les soutenir et cela produira un effet utile sur le moral de nos soldats. »

Ma pensée se reporta de nouveau à ce moment à l'année 1867, à cette époque, où, comme je l'ai raconté dans mes *Souvenirs*, ayant dénoncé à l'Empereur et au maréchal Niel, ministre de la guerre, la supériorité extraordinaire des canons prussiens sur les canons français, on s'était ri des appréhensions que cette supériorité m'avait fait concevoir. — « Si notre canon, m'avait-on objecté alors, ne porte pas aussi loin que les canons prussiens, nos officiers d'artillerie se montreront plus entreprenants; ils se porteront audacieusement sur les batteries ennemies, et se mettront ainsi à bonne distance pour les combattre avantageusement. » En parlant ainsi, on oubliait trop qu'il se présente souvent à la guerre des circonstances où des difficultés de terrain s'opposent à ce que des batteries se rapprochent, comme on le voudrait, de l'artillerie qui leur est opposée. C'était ce qui devait arriver aux batteries du 12e corps sur le champ de bataille de Sedan. Dans le moment où il eût été si désirable qu'elles pussent se mettre à bonne distance de l'artillerie allemande, il eût fallu que le lit profondément encaissé de la Givonne et ses berges abruptes, ne s'opposassent pas à leur passage sur la rive gauche de la rivière. Le passage leur était absolument interdit ; les travaux que l'on aurait voulu entreprendre pour leur préparer des ram-

pes sur les deux berges eussent présenté trop de difficultés et par suite exigé un temps beaucoup trop long pour qu'on pût y songer.

Les conditions dans lesquelles l'artillerie du 12e corps se trouvait sur la rive droite de la Givonne étaient le 1er septembre, à 7 heures du matin, à peu près les mêmes pour les 1er et 2e divisions d'infanterie de ce corps.

Pour que notre infanterie pût combattre efficacement l'artillerie qu'elle avait devant elle et qui l'écrasait sous ses obus, il eût fallu que nos bataillons pussent se porter résolument, et sans tirer, sur les batteries ennemies. Recourir à des feux de mousqueterie, avant d'être sur ces batteries, leur eût été à peu près inutile; car, ainsi que je l'ai dit précédemment, elles étaient parfaitement dissimulées derrière les parties élevées du terrain. Mais obliger les généraux qui commandaient les 1re et 2e divisions d'infanterie du corps d'armée à faire franchir la Givonne par leurs bataillons, pour les porter ensuite sur l'artillerie allemande, c'était les engager dans une opération d'une exécution bien difficile sinon tout à fait impossible. Avec nos vieux soldats de Crimée et d'Italie, on aurait pu l'entreprendre; mais cela était-il possible, quand l'infanterie de ces deux divisions comptait, dans ses rangs, un si grand nombre de soldats qui voyaient le feu pour la première fois? — Nos bataillons n'au-

raient traversé la Givonne qu'en surmontant de très grandes difficultés ; ils n'eussent pu gagner la rive gauche de la rivière sans que la désorganisation se mît dans leurs rangs, et il eût fallu du temps pour y rétablir l'ordre nécessaire ; leurs officiers montés, enfin, eussent été forcés de laisser leurs montures sur la rive droite, et si alors l'infanterie ennemie, qui était formée derrière les batteries allemandes, s'était tout à coup démasquée et s'était jetée sur les bataillons français, ne les aurait-elle pas jetés dans la Givonne, ou leur aurait-elle permis de regagner la rive droite? La seule chose qui paraissait possible à faire, et qui fut faite en effet, c'était de détacher, de chaque régiment d'infanterie, quelques compagnies pour les porter de l'autre côté de la Givonne, les y déployer en tirailleurs, et les faire marcher sur les batteries ennemies.

Enfin il y avait bien sur la Givonne un pont par lequel il était possible de faire passer des troupes de la rive droite à la rive gauche de la rivière. C'était le pont de Daigny qui se trouvait en avant de la gauche du corps d'armée. Mais, pour traverser ce pont et le village, les troupes auraient eu à franchir un défilé fort long et très étroit, et quand, après beaucoup de temps, elles seraient arrivées sur la rive gauche de la Givonne, il leur eût fallu exécuter une longue marche de flanc sous le feu des batteries allemandes, avant

de pouvoir marcher directement sur elles. Cela n'était point encore praticable ; on ne pouvait l'entreprendre sans exposer les troupes dont il s'agit à être refoulées par l'infanterie prussienne et jetées dans le lit encaissé de la rivière.

La situation du 12e corps était celle que je viens d'indiquer entre 6 heures 1/2 et 6 heures 3/4 du matin. Jusque-là, rien n'indiquait encore que les Allemands eussent l'intention de franchir la Givonne pour l'attaquer de front sur la rive droite du cours d'eau.

Je dois faire remarquer, avant d'aller plus loin, que, depuis près de trois heures déjà, le 12e corps d'armée était réduit à l'impuissance, si ce n'est toutefois à Bazeilles, son artillerie ne pouvant combattre l'artillerie qu'il avait devant lui ; l'état-major général de l'armée m'avait laissé dans une ignorance complète sur ce qui se passait devant le front des 1er, 5e et 7e corps d'armée. Il ne m'avait pas fait connaître notamment que l'armée allemande se présentait avec des forces considérables vis-à-vis des deux derniers de ces corps. Je m'en étais reposé entièrement sur ce que le maréchal de Mac-Mahon m'avait dit, l'avant-veille au soir, à Mouzon ; rien n'était venu me donner à penser que l'ennemi qui nous attaquait sous Sedan, pût compter un chiffre d'effectif supérieur à 70,000 hommes. Je ne m'imaginais donc pas qu'il y eût une disproportion marquée

entre les forces de l'armée allemande et celles de la nôtre, et je supposais que les troupes ennemies qui se trouvaient en face des 1er et 12e corps français, devant Bazeilles, Daigny, et Givonne, sur la rive gauche de la Givonne, et sur les hauteurs de Rémilly et de Noyers à la rive gauche de la Meuse, représentaient la portion la plus considérable de l'armée ennemie, qui nous attaquait. J'en concluais que l'essentiel pour nous, c'était que les 1er et 12e corps luttassent avantageusement contre les Allemands qui étaient devant eux.

A 6 heures 3/4, voyant que l'ennemi, se contentant de nous écraser avec les feux de son artillerie, faisait mine de ne point vouloir engager son infanterie contre la nôtre, je fis prévenir le commandant du 1er corps, le général Ducrot, que j'allais faire passer le pont de Daigny par une de mes brigades de cavalerie, qui, arrivée sur la rive gauche de la Givonne, chargerait aussitôt les batteries allemandes en position devant le 12e corps, les prenant en flanc de leur droite à leur gauche, afin d'en sabrer les canonniers et d'en détruire les attelages. Je fis en même temps prier le général Ducrot de vouloir bien faire protéger le mouvement de la brigade de cavalerie dont il s'agissait, par une de ses divisions d'infanterie, qui, en se portant au-delà de la Givonne, couvrirait le flanc gauche de la brigade: Rien ne paraissait s'opposer à ce que cette division exécutât le mouvement que

Universitas BIBLIOTHECA

je désirais qu'elle fît, car, devant le front du 1er corps, la Givonne était parfaitement guéable.

Le général Ducrot fit bon accueil à ma demande. Par suite d'une erreur commise par l'officier que j'avais chargé d'aller porter mes ordres à l'une des brigades de cavalerie du 12e corps, ce fut une des brigades de cavalerie du 1er corps, celle du général Michel, qui traversa la Givonne au pont de Daigny. Dans le moment où, arrivé avec ses régiments de l'autre côté du pont, ce général prenait des dispositions pour les porter en avant, la division d'infanterie de Lartigue, du 1er corps, qui avait franchi la rivière, se mettait en marche pour appuyer son mouvement. Malheureusement elle n'alla pas bien loin; assaillie bientôt, m'a-t-il été rapporté, par des feux trop meurtriers de l'infanterie allemande, elle se vit forcée de se rejeter en arrière et de repasser la Givonne. Le général Michel, de son côté, voyant que l'infanterie du général de Lartigue ne pouvait le soutenir, se décida lui-même à faire repasser le pont de Daigny à sa brigade, pour la reporter sur la rive droite de la rivière. Le mouvement combiné que j'avais imaginé et sur lequel j'avais cru pouvoir fonder de légitimes espérances avait ainsi complètement échoué. La situation du 12e corps d'armée allait devenir des plus difficiles.

A sept heures, le maréchal de Mac-Mahon, qui venait de visiter une partie des troupes de l'ar-

mée, arrivait devant Bazeilles, à quelque distance du point où je me trouvais avec l'état-major du 12e corps d'armée, quand un éclat d'obus le renversa de cheval grièvement blessé et le mit dans l'impossibilité de rester sur le champ de bataille. Il fallut le transporter sur-le-champ à Sedan. Un officier de l'état-major général de l'armée vint m'informer de l'événement, et me fit connaître que le maréchal avait remis son commandement au général Ducrot, commandant du 1er corps d'armée.

Vers sept heures et demie, le nouveau général en chef était près de moi. « Vous le voyez, me dit-il, l'ennemi que nous avons devant nous s'élève de plus en plus vers les hauteurs qui dominent la gauche du 1er corps. Il procède comme il est dans ses habitudes de le faire; il va nous entourer de toutes parts. Il n'y a pas à hésiter; il faut que l'armée opère sur-le-champ sa retraite sur Mézières. »

Quand il me parlait ainsi, le général Ducrot savait peut-être ce qui se passait en face des 5e et 7e corps d'armée; mais il ne m'en dit rien, et, quant à moi, je l'ignorais absolument. En me basant toujours sur ce renseignement que le maréchal de Mac-Mahon m'avait donné à Mouzon, à savoir que l'armée allemande ne comptait pas plus de 70,000 hommes, je répondis au général : « Je suis prêt à me conformer aux ordres que vous me donnerez;

vous êtes à présent le général en chef, je n'ai qu'à vous obéir. Toutefois, permettez-moi de vous représenter que si le 12e corps, qui a tenu vigoureusement sur sa position, reçoit l'ordre de se replier pour battre en retraite, son moral en sera certainement fort ébranlé. Il y a de très jeunes troupes dans ce corps ; je crains bien qu'un mouvement de recul les impressionne d'une manière très fâcheuse, et qu'alors le désordre se jette dans leurs rangs. L'ennemi n'a pu parvenir à les entamer, et j'espère qu'elles résisteront toujours à ses attaques. Voulez-vous réfléchir encore un instant sur le mouvement de retraite que vous m'indiquez. Après cela, venez me dire, ou envoyez-moi un officier qui me fasse connaître ce que vous aurez décidé, et alors je m'empresserai de faire de mon mieux pour exécuter vos ordres. »

Après avoir donné son acquiescement à ma demande, le général Ducrot me quitta pour se porter vers le 1er corps d'armée. Vingt minutes ou une demi-heure plus tard, c'est-à-dire vers huit heures, il revint me trouver.

— « Il n'y a plus une minute à perdre, me dit-il alors, l'armée va se mettre en mouvement de retraite pour gagner la route de Mézières. Les 1er et 12e corps vont manœuvrer pour se porter sur cette route en franchissant les hauteurs qui se trouvent derrière eux et en laissant Sedan sur la

gauche. En vous retirant, défendez le terrain pied à pied, pour retarder la marche de l'ennemi qui va vous suivre.

— « C'est bien, répondis-je ; mais, mon général, pour que le mouvement des 1er et 12e corps s'exécute de manière à ce que ces corps se prêtent mutuellement appui, permettez-moi de vous prier de vouloir bien approuver les dispositions suivantes et donner vos instructions en conséquence au commandant du 1er corps : Les divisions du 12e corps vont marcher en retraite en échelons par brigade, la brigade de gauche qui est à droite du 1er corps commençant le mouvement, et la brigade de droite qui est à Bazeilles formant le dernier échelon, afin que Bazeilles ne soit abandonné qu'à la dernière extrémité. Le 12e corps occupera ensuite et successivement les positions favorables à la défense que le terrain lui présentera d'ici au bois de la Garenne ; car il n'y a pas d'autre chemin que celui qui traverse ce bois qui puisse lui permettre de descendre dans la plaine de Floing et de Saint-Menges et d'atteindre de ce côté la grande route de Mézières. Mais il faut absolument, ajoutai-je, qu'on procède sans précipitation ; il faut surtout que le 1er corps d'armée ne découvre pas trop tôt la gauche du 12e. Je vous prie instamment de donner des ordres tels que le 1er corps ne commence à se retirer que lorsque les troupes du 12e auront occupé la posi-

tion, où je compte les établir au-delà du ravin du fond de Givonne.

— « C'est entendu, répondit le général Ducrot, donnez vos ordres aux généraux du 12e corps, je vais donner les miens à ceux du 1er. »

Il était alors huit heures ou huit heures et quart, et à ce moment de la journée, et même à sept heures et demie, la situation des deux armées, allemande et française, était déjà telle que le mouvement de retraite, imaginé par le général Ducrot, était devenu, sinon tout à fait impossible, du moins des plus difficiles à exécuter. C'est dans la journée du 31, ou dans la nuit du 31 au 1er septembre, que la retraite de l'armée sur Mézières, eût dû être entreprise, pour qu'on pût la dérober à l'armée allemande. Le 1er septembre, dès huit heures du matin, les forces amenées de Metz par le prince Frédéric-Charles avaient fait leur jonction avec celles du Prince Royal de Saxe, et ces forces réunies enserraient déjà l'armée française dans le vaste entonnoir que j'ai décrit plus haut, et où elle était déjà venue prendre position. Comment notre armée aurait-elle pu sortir de cette souricière pour se retirer sur Mézières, quand, pour y réussir, il lui eût fallu passer à travers les lignes de 200,000 à 220,000 Allemands, appuyées de 450 à 500 canons? Sans parler des 1er, 5e et 7e corps d'armée français qui, par les positions qu'ils occupaient sur le champ de bataille, étaient plus rapprochés de la

route de Mézières que ne l'était le 12e corps, est-ce que ce dernier corps aurait eu la moindre chance de pouvoir exécuter le mouvement de retraite imaginé par le général Ducrot ?

Je n'hésite pas à me prononcer pour la négative, et en voici les raisons :

En donnant ses ordres pour le mouvement de retraite qu'il voulait faire exécuter, le général Ducrot avait prescrit que, pour atteindre la plaine de Floing et gagner ensuite la route de Mézières, le 12e corps d'armée irait franchir la ligne des hauteurs qui s'étend entre Sedan et le calvaire d'Illy, en laissant la forteresse sur sa gauche.

Il en résultait, qu'après avoir fait traverser à ce corps d'armée le profond ravin du fond de Givonne, son général commandant aurait dû l'acheminer ensuite vers le bois de la Garenne. Or, en arrivant à la lisière Est de ce bois, ses troupes se seraient trouvées dans l'obligation de le traverser, avant de descendre dans la plaine de Floing; après quoi il eût fallu leur faire faire un grand détour par Saint-Menges, Vrigne-aux-Bois et Viviers pour de là se rabattre sur la grande route de Mézières.

Examinons sommairement les difficultés qu'elles auraient rencontrées en suivant cette direction.

Avant d'arriver à la lisière du bois de la Garenne et de s'engager dans l'unique chemin fort étroit par

lequel il pouvait gagner la plaine de Floing, puis la grande route de Mézières, le 12e corps d'armée aurait eu à combattre sans cesse pour parcourir, toujours en reculant, 6 kilomètres, à travers un terrain couvert d'obstacles naturels, très difficiles à franchir, entre autres le profond ravin du fond de Givonne. Combien de temps y eût-il employé, en mettant les choses au mieux, c'est-à-dire en admettant que les troupes eussent, pendant tout ce temps, conservé un ordre parfait et la meilleure attitude possible? Deux heures tout au moins, probablement beaucoup plus. Je suppose qu'il fût arrivé jusqu'au bois de la Garenne ; mais là, le commandant du 12e corps d'armée se serait vu forcé de disposer ses troupes en une colonne très mince pour lui faire traverser le bois par un chemin si étroit que deux voitures n'y peuvent passer de front. Si l'on considère que l'effectif de ces troupes dépassait, le 1er septembre au matin, le chiffre de 30,000 hommes, et qu'avec le corps d'armée, devaient marcher les batteries de son artillerie qui étaient encore intactes, c'est-à-dire une vingtaine de batteries sur les vingt-sept que ce corps avait eues le 25 août, lorsqu'il était à Rethel et avant le combat de Mouzon, on peut voir que la traversée du bois de la Garenne, bien que n'ayant pas plus de 250 mètres de longueur, aurait exigé quatre heures au moins, cinq ou six plus probablement. J'en appelle sur ce point aux gens du métier.

certain que je suis qu'ils ne me contrediront pas.

Ce serait donc, en définitive, vers deux heures après midi, que le 12$^e$ corps d'armée, rassemblé à la lisière Ouest du bois de la Garenne, aurait pu descendre sur Floing pour tenter de gagner la route de Mézières. Or, est-ce qu'à cette heure-là les masses de l'armée allemande n'étaient pas depuis longtemps déjà concentrées devant le calvaire d'Illy et sur les hauteurs qui dominent les villages de Floing et de Saint-Menges ? Est-ce que le corps d'armée aurait eu la moindre chance de pouvoir se frayer un passage à travers les lignes ennemies? Non, tout le courage de ses officiers et de ses soldats n'eût pu le sauver d'une destruction complète.

A la rigueur, on peut admettre qu'à la faveur du mouvement de retraite ordonné par le général Ducrot, une partie des troupes des 1$^{er}$, 5$^e$ et 7$^e$ corps d'armée, qui, les premiers, devaient commencer ce mouvement, aurait peut-être pu se dérober à l'ennemi, avant l'achèvement de sa concentration devant la position occupée par les 5$^e$ et 7$^e$ corps, mais à quel prix encore leur eût-il été possible de résister au premier choc des forces supérieures allemandes ?

Enfin, à supposer même qu'elles fussent parvenues à atteindre la route de Mézières, elles y eussent été poursuivies et harcelées par la cavalerie et l'artillerie allemandes, et il est bien pro-

bable qu'alors la désorganisation se serait jetée dans leurs rangs.

Quoi qu'il en soit de ces appréciations, je reconnaîtrai volontiers que, si le projet de retraite, imaginé par le général Ducrot, ne pouvait sauver notre armée, il avait au moins cet avantage de lui donner la possibilité de succomber glorieusement en rase campagne. Cela valait pour elle assurément beaucoup mieux que de se voir réduite à s'enfermer dans une forteresse, où, impuissante à soutenir un siège, elle s'est trouvée forcée de remettre les armes à ses vainqueurs.

La retraite des 1er et 12e corps d'armée étant arrêtée d'après les dispositions que j'ai indiquées ci-dessus, l'ordre fut donné aux généraux commandant les divisions du second de ces corps de porter leurs troupes en arrière par échelons de brigade, pour leur faire prendre position, dès qu'elles auraient franchi le profond ravin du fond de Givonne. Mais, à peine les premières brigades avaient-elles exécuté leur mouvement, que le 1er corps tout entier abandonna sa position, contrairement à ce qui avait été convenu entre le général en chef et moi.

Il en résulta que le flanc gauche du 12e corps fut tout aussitôt découvert, et que les Allemands purent traverser la Givonne, sans rencontrer la moindre résistance devant eux, du côté où le cours d'eau était facilement franchissable. Dès ce

moment, la situation du 12e corps devint critique, puisqu'il n'avait plus seulement à répondre sur son front à une attaque de l'ennemi venant de Bazeilles, mais encore à une attaque de flanc dirigée sur lui par les corps prussiens qui avaient passé la Givonne près de ce village.

Les choses en étaient là, le 12e corps n'ayant encore qu'en partie traversé le ravin du fond de Givonne, quand un officier de l'état-major général vint m'apprendre que ce n'était plus le général Ducrot qui commandait l'armée, mais bien le général de Wimpffen, nommé l'avant-veille au commandement du 5e corps.

Le général de Wimpffen était, il est vrai, le plus ancien des divisionnaires de l'armée ; mais cela ne suffisait pas pour établir en sa faveur un droit absolu au commandement en chef. Aux termes des lois qui régissent la constitution des armées en France, c'est au ministre de la guerre seul, délégué du pouvoir exécutif, qu'il appartient de désigner les maréchaux et les généraux de division qui doivent commander les armées, sans que la question d'ancienneté de grade puisse infirmer en rien les décisions du ministre. Mais ce que l'on avait ignoré à l'armée du maréchal de Mac-Mahon, et ce que le maréchal avait ignoré lui-même, avant de transmettre son commandement au général Ducrot, c'est que le ministre de la guerre, comte de Palikao, en nommant le géné-

ral de Wimpffen au commandement du 5e corps d'armée, avait en même temps remis à celui-ci, dans une entrevue qu'il avait eue avec lui à Paris, une lettre de service confidentielle, l'investissant du droit de réclamer le commandement en chef de l'armée, dans le cas où le maréchal de Mac-Mahon viendrait à être mis dans l'impossibilité de l'exercer lui-même, et ce cas, prévu par le ministre de la guerre, venait de se produire par suite de la blessure grave du maréchal. Celui-ci, dans le moment où il avait dû quitter le champ de bataille, avait désigné le général Ducrot pour le remplacer à la tête de l'armée, parce que, sans doute, de ses quatre lieutenants, commandants de corps d'armée, c'était celui qui lui inspirait le plus de confiance. Le général de Wimpffen n'avait pas, à son arrivée à l'armée, jugé à propos de lui donner connaissance de la lettre de service confidentielle que le ministre de la guerre lui avait remise et qu'il portait secrètement sur lui.

Quoi qu'il en soit, le général Ducrot, qui avait pris le commandement de l'armée, le conserva pendant une heure un quart, de sept heures et quart à huit heures et demie, sans que le général de Wimpffen fît rien pour user du droit qu'il avait de le revendiquer. Il se décida seulement à exhiber sa lettre de service conditionnelle, lorsqu'il vit que le général Ducrot avait commandé

à l'armée un mouvement de retraite dans la direction de Mézières.

Le général de Wimpffen avait hésité jusque-là, et cela se conçoit. Prendre le commandement en chef d'une armée en pleine retraite, quand cette armée se trouvait, après les premiers incidents de la lutte, dans une situation si compromise déjà, sinon tout à fait désespérée, c'était assumer sur sa tête une responsabilité qui devait l'effrayer. Pour ne pas reculer devant cette responsabilité, il lui fallait non seulement une résolution bravant tous les obstacles, mais encore une confiance illimitée dans sa propre capacité. L'une et l'autre n'avaient jamais manqué au général de Wimpffen; il l'avait démontré dans bien des circonstances de sa vie militaire, et il en donna une nouvelle preuve sous Sedan.

Vers huit heures et demie, le général de Wimpffen arriva près de moi à bride abattue. Son attitude imposante frappa l'esprit des officiers qui m'entouraient. L'exaltation était empreinte sur tous ses traits; elle disait d'elle-même, avant qu'il eût prononcé un seul mot, combien il réprouvait tout ce qui avait été fait jusque-là dans l'armée.

*Arrête sur-le-champ*, me dit-il vivement, *le mouvement que le général Ducrot vient de faire commencer à ton corps d'armée.*

Le général de Wimpffen me tutoyait, comme on voit; il n'avait pas oublié nos jeunes an-

nées passées ensemble à l'École militaire de Saint-Cyr.

— *Je ne veux pas*, poursuivit-il, *de mouvement de retraite sur Mézières ; si l'armée devait opérer sa retraite, ce serait sur Carignan et non sur Mézières.* Mais nous n'en sommes pas encore là. Tu vas faire reprendre à tes troupes les positions qu'elles viennent d'abandonner. Le 12e corps a tenu admirablement sur ces positions depuis le matin, il continuera. » Et tout à fait gracieux pour le commandant de ce corps, le général ajouta : « *Tu auras les honneurs de la journée.*

— *Faisons seulement de notre mieux*, lui répondis-je, *pour que nous en sortions à notre honneur.* Il faut, me dis-tu, que le 12e corps d'armée reprenne les positions qu'il a quittées sur les ordres du général Ducrot. Mais voici que déjà ma division de droite, la division d'infanterie de marine, a abandonné à l'ennemi le bourg de Bazeilles, où elle était si solidement établie ; elle l'a pu faire assez heureusement, sans avoir eu trop à souffrir des feux de l'ennemi qui l'ont assaillie dans son premier mouvement de retraite. Mais lui faire réoccuper Bazeilles, ce ne sera pas chose facile. L'exécution de l'ordre qui lui a été donné, a jeté quelque désordre dans ses rangs, et le moral des soldats en a été affaibli. Le mouvement en avant que je vais lui ordonner, sera-t-il exécuté avec tout l'entrain désirable? Je veux bien

l'espérer; mais en vérité je ne saurais en répondre. Les autres divisions du corps d'armée ont dû aussi s'éloigner de leurs positions devant la Givonne. Pourront-elles s'y établir de nouveau en les reconquérant sur les Allemands qui les occupent déjà? »

Ce n'était pas sans peine que j'avais pu obtenir du général de Wimpffen qu'il voulût bien m'écouter. Son ton autoritaire indiquait clairement que, dans sa pensée, le plan qu'il allait substituer à celui du général Ducrot serait infailliblement suivi de succès. Il y comptait sûrement, hélas!

La vérité pourtant, c'est qu'à l'heure où le général de Wimpffen était devant moi et arrêtait les dispositions que j'ai indiquées, il était impossible qu'un homme de sang-froid et d'intelligence, qu'un général, appréciant bien la situation de l'armée française et celle de l'armée allemande, ne reconnût pas que, pour la première de ces armées. la bataille ne fût déjà perdue. Comme je l'ai raconté précédemment, l'armée française avait, à cette heure, autour d'elle 220,000 Allemands. formant un cercle de fer qu'il ne lui était plus possible de briser. Sur toutes les hauteurs qui dominaient le vaste entonnoir où elle se débattait, une artillerie formidable, qui comptait de 450 à 500 bouches à feu, l'écrasait, sans que ses canons pussent répondre à ceux des Prussiens. Et ce qu'il y avait de plus navrant encore, c'est que

l'infanterie française ne pouvait faire que peu de mal à l'infanterie allemande, celle-ci se dérobant aux fusils de nos soldats, et laissant ses bataillons tranquillement l'arme au pied, derrière les batteries prussiennes, pendant que ces batteries poursuivaient l'œuvre de destruction de notre armée.

Le bourg de Bazeilles était tout en flammes. Pour tirer vengeance de l'infanterie de marine qui lui avait fait essuyer des pertes énormes, les Bavarois, dès leur entrée dans Bazeilles, avaient exercé les plus cruelles représailles sur les habitants. Ils s'étaient précipités de maison en maison, la torche d'une main et le pétrole de l'autre pour incendier toutes les habitations (1).

Après la guerre, les Allemands ont écrit que l'incendie de Bazeilles avait été déterminé par des obus français. Ils ont voulu relever leurs soldats bavarois de l'affront qui leur avait été fait par le cri d'indignation soulevé partout en Europe à la nouvelle des horribles traitements qu'ils avaient fait subir aux malheureux habitants de Bazeilles. Ils ont essayé de rejeter cet affront sur l'artillerie française. La vérité, c'est que pas un seul officier de l'artillerie du 12e corps n'a fait tirer sur Bazeilles après que notre infanterie de marine eut abandonné le bourg.

(1) Voir les documents annexes qui indiquent les atrocités commises à Bazeilles par les Bavarois.

Entre huit heures et demie et neuf heures, et pour me conformer aux ordres du général en chef de Wimpffen, j'arrêtai le mouvement de retraite que le général Ducrot avait prescrit une heure auparavant. Je reportai en avant les troupes du 12e corps, pour leur faire réoccuper les positions qu'elles avaient dû quitter et principalement Bazeilles, où le corps d'armée bavarois s'était déjà fortement établi. Les efforts qu'elles firent pour reprendre aux Allemands la rive droite de la Givonne, et les tentatives répétées auxquelles la division d'infanterie de marine se livra, pour déloger de Bazeilles les Allemands qui en défendaient les approches, n'aboutirent qu'à lui faire perdre beaucoup de monde.

Sous les obus qui jetaient le ravage dans leurs rangs, les troupes furent forcées de se retirer derrière le ravin du Fond-de-Givonne; la division d'infanterie de marine disputant toujours pied à pied aux Allemands les clôtures qui couvraient le terrain, à la partie inférieure du ravin, entre Bazeilles et Balan.

C'est quand je traversai ce ravin que j'aperçus, pour la dernière fois, une de mes ordonnances, le soldat Boutron, à qui, depuis longtemps, j'avais voué une grande affection, pour les services qu'il m'avait rendus et le dévouement qu'il m'avait montré, dans mes campagnes, en Algérie, en Crimée et en Italie.

Je trouvai le pauvre garçon au bord d'un puits, où il étanchait avec une éponge le sang de deux blessures qu'avait reçues, au commencement de la journée, le cheval que je montais. Un instant après, le pauvre Boutron fut tué par un obus.

Le lecteur trouvera, parmi les pièces annexées à mon récit, la notice qui lui a été consacrée, en 1875, en souvenir de ce qu'il fit pour moi.

Pendant que les événements, que j'ai racontés ci-dessus, se passaient sur la rive droite de la Givonne, du côté de Bazeilles, il y eut, devant le 7e corps d'armée, un incident qui fait trop d'honneur à notre cavalerie pour que je le passe sous silence. Il me paraît d'autant plus nécessaire que j'en parle que jusqu'ici il n'en a pas été question, que je sache, dans les récits qui ont été faits sur la bataille de Sedan. Qu'il me soit permis de faire ici une courte digression à ce sujet.

Dans la matinée du 1er septembre, la division de cavalerie du 5e corps d'armée, commandée par le général Brahaut, avait ses campements établis en avant du 7e corps et tout près de Floing. Quand les masses allemandes, se concentrant au-dessus de ce village, l'eurent obligée à se retirer devant elles, elle alla prendre position à côté de la division de cavalerie indépendante du général Margueritte, près du calvaire d'Illy. Un peu avant dix heures, le général Brahaut et le général Margueritte, après avoir

échangé leurs impressions sur ce qui se passait sous leurs yeux, se mirent d'accord pour essayer d'arrêter les bataillons prussiens, en les faisant charger simultanément par leur cavalerie. Ils convinrent que les régiments de la division de cavalerie indépendante chargeraient de front, pendant que la brigade de Bernis, de la division de Brahaut, chargerait les bataillons, en les attaquant sur leur flanc gauche. Il était dix heures, quand le mouvement combiné des deux divisions étant parfaitement arrêté, le général Brahaut le mit à exécution. Les régiments de la brigade de Bernis traversèrent le village d'Illy et se lancèrent sur l'infanterie prussienne ; mais sous la pluie de balles qui décima leurs hommes et leurs chevaux, ils regagnèrent leur position et s'y rallièrent. La division du général Margueritte n'avait pas chargé. On a raconté qu'au moment de la mettre en mouvement, le général avait jugé qu'il devait, eu égard aux difficultés de terrain, renoncer à donner suite au projet concerté entre le général Brahaut et lui.

La division du général Brahaut perdit, dans cette circonstance, un assez grand nombre de ses officiers et de ses cavaliers. Ce fut un peu plus tard que le malheureux général Brahaut, apercevant, à la lisière du bois près duquel il se trouvait, quelques cavaliers coiffés de casques, et s'imaginant qu'ils appartenaient à l'armée belge,

alla à eux, et fut tout à coup enveloppé par de nombreux cavaliers allemands qui le firent prisonnier. Un de ses généraux de brigade, le général de Bernis, poursuivi par ces cavaliers, se jeta à travers bois pour leur échapper. Quand il put se reconnaître, il apprit qu'il était en territoire belge et qu'il ne lui était plus possible de rejoindre ses régiments. Il put gagner la France et se rendre à Paris.

Je reprends le récit des événements survenus dans la bataille.

Le 1er corps d'armée n'avait pas mieux réussi que le 12e à reprendre les positions qu'il avait quittées à huit heures du matin. Il s'était vu forcé de se retirer devant les masses allemandes qui, après avoir franchi la Givonne, l'avaient débordé sur sa gauche. Le général Ducrot avait alors concentré sa résistance sur la hauteur du calvaire d'Illy, en joignant, vers cette hauteur, toutes ses forces à celles du 7e corps (général Douai) près duquel se trouvait la division de cavalerie indépendante du général Margueritte.

Entre onze heures et midi, le 12e corps, repoussé par l'armée du Prince Royal de Prusse, prit position sur l'emplacement où se trouvent les restes d'anciennes fortifications en terre qui sont adossées à l'enceinte de la forteresse de Sedan, et que les habitants du pays appellent le Vieux Camp. Sa droite s'appuyait aux jardins et aux murs de clô-

ture des habitations du village de Balan. La division d'infanterie de marine avait été établie défensivement derrière les talus dégradés des anciennes fortifications. Les deux autres divisions s'étaient formées à sa gauche.

Une partie de l'artillerie se trouvait en batterie, partie dans les intervalles laissés libres entre les divisions, partie derrière les parapets du Vieux Camp qui pouvaient les abriter. La cavalerie du général de Fénelon avait pris position sur la gauche du corps d'armée, à peu de distance de celle où était la division du général Margueritte.

Comme je me trouvais sur le point culminant du Vieux Camp, près d'un des régiments de la division d'infanterie de marine, je vis tout à coup arriver simultanément près de moi le général de Wimpffen et le général Ducrot.

Aussitôt s'engagea entre eux un colloque des plus animés, le second, reprochant au premier de n'avoir pas voulu que l'armée opérât sa retraite sur Mezières, seul moyen qui pût la sauver d'une défaite complète ; le premier, répondant que l'armée ne pouvait exécuter un mouvement de retraite, qu'en s'ouvrant un passage, à travers les lignes ennemies, du côté de Bazeilles, pour se diriger ensuite sur Carignan.

« — Quel est votre avis, général Lebrun ? dit le général Ducrot. — Mon avis, lui répondis-je, il en est bien question à présent ; je n'ai plus à en donner.

Dans ce moment, vous me voyez occupé à consulter la carte pour arrêter les dispositions que j'ai à prendre, en vue de résister le plus longtemps possible à l'ennemi qui est devant nous. »

Le général Ducrot n'ajouta rien ; il partit au galop de son cheval, pour aller rejoindre les troupes de son corps d'armée. Le général de Wimpffen, qui était loin d'abandonner son projet d'ouvrir à l'armée un passage, à travers les Allemands, dans la direction de Carignan, me dit à ce moment :

— *Je vais donner l'ordre à une division d'infanterie, celle du général Goze du 5e corps, de prêter son appui au 12e corps. Fais en sorte de porter celui-ci sur Bazeilles; le général Goze protégera son flanc gauche en portant aussi ses troupes sur le village. Envoie un de tes officiers pour lui recommander de marcher résolument en avant.*

Sans que je puisse l'affirmer, je crois que c'est aussitôt après m'avoir donné ces ordres que le général de Wimpffen adressa à l'Empereur ces quelques lignes qu'il a rappelées après la guerre et dans lesquelles il lui disait : « *Sire, venez vous mettre à la tête de mes troupes ; elles tiendront à honneur d'ouvrir à Votre Majesté un passage à travers les lignes ennemies.* »

Je me mis en devoir d'exécuter les ordres du général en chef, n'attendant, pour mettre le 12e corps en mouvement, que l'instant où la divi-

sion Goze, appelée de la position où se tenait le 5e corps, serait arrivée à hauteur de la gauche du premier de ces corps. J'allais mettre celui-ci en marche pour le porter en avant, quand je vis tout à coup que la division Goze, après avoir franchi une distance de quatre à cinq cents mètres, était rejetée en arrière par les forces allemandes très nombreuses qui, occupant toute la partie du champ de bataille comprise entre Bazeilles et le ravin du Fond-de-Givonne, avaient déjà en partie traversé ce ravin. La division Goze, ainsi repoussée, se jeta sur sa droite, dans les enclos qui entourent le village de Balan, et où se trouvaient déjà des détachements de la division d'infanterie de marine du général de Vassoigne. A deux heures de l'après-midi, les quatre corps de l'armée française étaient disposés sur le terrain d'une façon bien singulière. Par suite des mouvements rétrogrades successifs que les 1er et 12e corps avaient été forcés d'exécuter, cette superficie considérable, ce vaste entonnoir qui, si malencontreusement, leur avait servi de champ de bataille au commencement de la journée, s'était tellement rétréci qu'à présent les quatre corps d'armée se touchaient presque. Les 5e et 7e corps étaient demeurés en place, adossés au bois de la Garenne. Le 1er corps était venu s'établir au calvaire d'Illy pour s'y joindre au 7e, et le 12e, en prenant position sur les hauteurs du Vieux Camp, n'avait plus entre lui et

la lisière Est du bois de la Garenne qu'une bande de terrain de 5 à 600 mètres de largeur, formant une sorte de cuvette entre le bois et le Vieux Camp. Ce dernier corps, ainsi que le 5e, faisaient face à l'Est et tournaient le dos au 7e qui regardait l'Ouest, et qui leur était caché par le bois de la Garenne. Quant au 1er corps, une partie de ses troupes faisait face à l'Est, de même que la division de cavalerie indépendante du général Marguerite, et celle du général de Fénelon (12e corps); l'autre partie faisait face à l'Ouest.

Telle était donc la disposition générale de l'armée française, quand, tout à coup, vers l'heure que j'ai indiquée ci-dessus, on vit, du 12e corps, dégringoler, comme une avalanche, du haut du bois de la Garenne, une masse d'hommes, de chevaux et de voitures d'artillerie, s'abattant pêle-mêle, confondus ensemble, dans le fond de la cuvette que je viens de signaler. De cette cuvette, les hommes, comme affolés, coururent, vers les fossés de la place de Sedan, pour chercher à pénétrer dans la forteresse. Toute cette masse, qui était venue tomber ainsi sur le dos des troupes du 12e corps, composait une fraction assez considérable du 7e corps qui, ayant été rejetée par l'ennemi de la position qu'elle occupait, avait cru trouver un refuge en arrière de cette position. Aussitôt arrivées près des fossés de l'enceinte de Sedan, ces troupes avaient jugé que ces fossés étaient

le seul refuge qui fût à leur portée. Un assez grand nombre de soldats s'y précipitèrent, et ils gagnèrent la porte de la place qui était la plus voisine d'eux, et c'est dans le moment où ils s'y présentaient déjà en grand nombre, que j'y courus moi-même. Dans la crainte où j'étais que les soldats du 12e corps ne suivissent bientôt l'exemple de ceux du 7e, j'ordonnai au poste de garde nationale, qui gardait la porte, de la tenir fermée et de lever le pont-levis. Il fallait empêcher nos soldats, s'il était possible, de se réfugier dans l'intérieur de la forteresse ; car si l'armée française devait succomber, il n'y avait plus rien à désirer pour elle, sinon que ce fût en rase campagne, et pas autrement.

Pendant que les incidents que je viens de raconter se passaient, entre le bois de la Garenne et le 12e corps, puis à l'entrée de la place de Sedan, le général Ducrot qui avait rejoint ses troupes vers le calvaire d'Illy, essaya d'arrêter l'élan des corps prussiens qui, après s'être développés dans l'intervalle qui sépare le village de Floing de celui de Fleigneux, s'avançaient résolument pour attaquer la position qui était encore occupée par la partie la plus considérable des troupes du 7e corps (général Douai), et par celles du 1er. Il était alors de 2 heures et demie à 3 heures.

Le général donna l'ordre au général Margueritte de faire charger les régiments de sa division de

cavalerie par échelons sur les bataillons prussiens. Son intention était de faire charger également ensuite les régiments de la division de Fénelon.

Bien que le général Margueritte ne fût point directement sous les ordres du général Ducrot, puisque ses troupes formaient une division de cavalerie indépendante, il n'hésita pas un seul instant à obtempérer aux ordres qui lui étaient donnés.

Mais dans le moment même où, se préparant à les mettre à exécution, le général reconnaissait le terrain qu'il avait en avant du front de ses régiments, il tomba frappé mortellement par une balle.

La charge fut exécutée cependant, et, depuis 1870, la légende veut qu'elle ait été commandée par le colonel de Galliffet.

J'ai cru, d'abord, avoir trouvé l'explication de cette légende dans ce fait que le général Ducrot aurait fait exécuter à la division Margueritte deux charges, et non pas une seule, la première commandée et conduite par le colonel de Bauffremont, la seconde par le colonel de Galliffet, indûment chargé par lui de la commander. Mais, plus tard, des renseignements très précis m'ont fait acquérir la conviction que la division Margueritte n'a exécuté qu'une seule charge. Voici comment les choses se seraient passées :

Quand le général Ducrot, entre deux et trois heures après midi, vit l'état de confusion dans lequel l'armée française se trouvait déjà, il obéit à l'inspiration soudaine de faire charger la division Margueritte dont les régiments étaient tout près de lui. Il ne tint pas compte, et l'on ne saurait lui en faire un reproche, de cette circonstance que cette division, étant indépendante et par conséquent à la disposition du général en chef seul, il n'avait point qualité pour lui donner lui-même l'ordre de charger. Il ne considéra qu'une seule chose, le grand service que cette division pouvait rendre à l'armée, en se précipitant sur les bataillons allemands, développés devant elle dans la plaine de Floing.

Mais dans le moment où il prit la détermination de la faire agir, le général n'ignorait pas que le général Margueritte avait été, peu auparavant, mortellement blessé, et que le général Tilliard, le seul général de brigade que son grade aurait pu appeler à lui succéder dans le commandement, avait été tué dans la matinée. Il savait aussi que le colonel Clicquot, le plus ancien des colonels de la division, avait été tué également, et qu'alors c'était au colonel de Bauffremont, le plus ancien des autres colonels, qu'appartenait le droit de prendre le commandement laissé vacant par les généraux Margueritte et Tilliard. On a écrit, après la guerre, que le colonel de Galliffet avait pu exercer ce com-

mandement par la raison que, pendant la bataille, il n'était plus colonel, ayant été promu, le 30 août, au grade de général de brigade. Mais aucun document officiel n'a donné la preuve qu'il avait été, ce jour-là, élevé à ce grade, et cette preuve existât-elle, qu'il n'aurait pu commander, comme général de brigade, dans la journée du 1er septembre, parce que, jusqu'à cette date, aucun ordre du jour du général Margueritte n'avait notifié aux troupes de sa division, ni la promotion du colonel de Galliffet, ni sa désignation pour commander l'une des brigades de cette division. Aussi n'est-ce point au colonel de Galliffet, mais bien au colonel de Bauffremont que le général Ducrot fit porter, par un des officiers attachés à sa personne, l'ordre de faire charger la division Margueritte qui comprenait le 1er régiment de hussards, le 6e de chasseurs, les 1er et 3e de chasseurs d'Afrique et deux escadrons du 4e de la même arme.

En recevant cet ordre, le colonel de Bauffremont ne s'arrêta pas plus que le général Ducrot ne s'était arrêté, devant cette considération que la division n'était point à la disposition de ce général, mais à celle du général en chef seul. Il prit sur-le-champ ses dispositions pour faire charger.

La division se trouvait, en ce moment, formée en colonne par régiments, c'est-à-dire que ces régiments étaient échelonnés et dans l'ordre suivant :

1er régiment de chasseurs d'Afrique;
3e — —
1er régiment de hussards;
6e — de chasseurs;
4e — de chasseurs d'Afrique (2 escadrons).

Le colonel de Bauffremont, qui voulait que son régiment prît la tête de la charge et que les autres régiments le suivissent successivement, fit exécuter un mouvement préparatoire au 1er de hussards, afin de le disposer en avant du 1er de chasseurs d'Afrique et, dès que le mouvement eut été achevé, il conduisit son régiment à la charge. Les autres régiments chargèrent après celui-ci, l'un après l'autre. L'élan magnifique et l'intrépidité, avec lesquels ils se précipitèrent sur l'infanterie allemande, se brisèrent sous le feu écrasant des bataillons et des batteries de l'ennemi.

Les escadrons français furent détruits, hommes et chevaux, avant d'avoir pu atteindre les premiers rangs de l'infanterie qu'ils devaient sabrer.

Quand on eut rallié les régiments près du calvaire d'Illy, on put reconnaître qu'ils avaient laissé sur le terrain un nombre considérable d'officiers et de cavaliers tués ou blessés.

Le 1er régiment de hussards, entre autres, ne comptait plus qu'environ 150 hommes, officiers et soldats.

Si je suis entré dans les détails qu'on vient de lire, à propos de la mémorable charge de Sedan,

si j'ai cherché à signaler, en particulier, le rôle que le colonel de Bauffremont y a joué et la part qu'il y a prise, est-ce à dire que j'aie voulu amoindrir le renom de bravoure chevaleresque que le colonel de Galliffet s'est acquise en chargeant brillamment à la tête du 3e régiment de chasseurs d'Afrique? Assurément non; j'ai voulu seulement que le colonel de Bauffremont ne fût point injustement dépouillé de l'honneur d'avoir commandé la charge dont il s'agit, estimant, d'ailleurs que la part d'honneur qui peut être légitimement attribuée au colonel de Galliffet était assez glorieuse, et que la renommée qu'il s'est acquise par ses services en Algérie, en Crimée et dans la guerre de 1870 était assez belle, puisqu'elle lui valut la haute situation qui lui a été faite dans l'armée.

Ce qui restera, dans l'histoire des charges brillantes de notre cavalerie sous Sedan, c'est l'héroïsme avec lequel elles furent exécutées; ce sont les pertes que nous y avons essuyées. Comme résultat, cet immense sacrifice d'hommes, demandé aux régiments de la division Margueritte, ne pouvait sauver l'armée française; sa perte était absolument consommée quand on fit appel au dévouement de ces régiments.

# CHAPITRE V

## LE DERNIER EFFORT DEVANT BAZEILLES ET LE DÉNOUEMENT

J'ai raconté dans quelles circonstances j'avais cru devoir me transporter à la porte de Sedan dont nos soldats voulaient forcer l'entrée. Quand j'eus fait fermer cette porte et lever le pont-levis, comme je me trouvais très peu éloigné de l'hôtel de la sous-préfecture où était l'Empereur et où je pensais que le maréchal de Mac-Mahon avait été transporté après avoir été blessé, je crus que je devais m'y rendre en toute hâte; je m'imaginais qu'il était urgent que l'un et l'autre fussent informés exactement de la situation désespérée de l'armée. Une minute d'entretien avec eux pouvait me suffire pour les mettre au courant.

A peine avais-je pénétré dans la cour de l'hôtel, que des officiers de l'entourage de l'Empereur me jetèrent en quelque sorte, plutôt qu'ils ne m'introduisirent, dans le cabinet de S. M. Napoléon III. Ils

ne me donnèrent pas même le temps d'échanger une seule parole avec eux.

L'Empereur, en me voyant paraître devant lui, n'avait plus besoin de me demander quelle était la situation de notre armée; il la connaissait déjà. Mais il m'adressa aussitôt les paroles suivantes : « Comment se fait-il donc, mon cher général, que le feu n'ait pas cessé et que la lutte se continue? Il y a plus d'une heure que j'ai fait hisser sur la citadelle un drapeau blanc, pour faire cesser cette lutte qu'il est absolument inutile de prolonger. Il n'y a déjà que trop de sang versé ; je ne veux pas qu'on en répande davantage. J'ai fait hisser le drapeau blanc pour demander un armistice. »

Après la guerre, le général de Wimpffen s'est plaint de ce que l'Empereur avait fait hisser un drapeau blanc sur la citadelle, et il a affirmé que l'Empereur avait par là paralysé son action comme général en chef de l'armée. D'autres ont prétendu que l'Empereur avait outrepassé ses pouvoirs dans cette circonstance. Ceux-ci avaient oublié, qu'aux termes de la Constitution de l'Empire, Napoléon III était responsable de ses actes devant le pays. A côté du général de Wimpffen, qui commandait l'armée sous Sedan, il n'en était pas moins toujours le souverain, et, en faisant arborer un drapeau blanc qui, dans sa pensée, devait mettre fin à une lutte qu'il regardait comme

inutile et faire cesser l'effusion du sang de nos soldats, il n'a fait qu'exercer légitimement les droits attachés à la souveraineté. C'est, au reste, ce qu'il a fait savoir lui-même, dans un livre écrit, sous son inspiration, par M. de Lachapelle, pendant qu'il était à Chislehurst.

« — Sire, répondis-je, ce que Votre Majesté me dit, d'un drapeau blanc hissé au haut de la citadelle, m'explique comment il se fait qu'un officier que j'ai rencontré sur mon chemin, à mon entrée dans la place, s'est jeté à la bride de mon cheval, et s'est écrié : Savez-vous, mon général, que le drapeau blanc a été arboré sur la citadelle? Je n'avais pas compris, ne sachant rien de ce drapeau qui n'a pu être aperçu du champ de bataille. Je dois avouer à l'Empereur que, si je l'avais vu, je n'aurais pas pour cela fait cesser le feu ; car il n'eût point eu à mes yeux la signification que Votre Majesté vient de m'en donner. Aux termes des lois de la guerre, ce n'est pas, en effet, en arborant un drapeau blanc, pendant une bataille, qu'on demande un armistice.

» — Comment donc le fait-on? reprit l'Empereur.

» — Sire, repartis-je, pour demander un armistice, on dépêche près du général en chef de l'armée ennemie, un officier parlementaire, porteur d'une demande écrite d'armistice, et celui-là seul

qui a autorité pour envoyer ce parlementaire au quartier général de cette armée, c'est le général en chef, au nom de qui l'armistice est proposé. L'officier parlementaire fait reconnaître la mission dont il est chargé, en se faisant accompagner par un trompette et un cavalier porteur d'un fanion blanc.

» — Qui donc envoyer ainsi en parlementaire? reprit l'Empereur. Pourriez-vous remplir cette mission?

» — Non, Sire, comme commandant d'un corps d'armée, il est de rigueur que je reste jusqu'à la fin à la tête du 12e corps d'armée; mais je puis proposer pour cette mission le général Gresley, mon chef d'état-major; c'est un officier intelligent, qui la remplirait parfaitement bien.

» — Eh bien, dit l'Empereur, voulez-vous écrire tout de suite la demande d'armistice, pour qu'il la porte au général en chef de l'armée allemande?

» — Sire, ajoutai-je encore, il est bien entendu que cette demande doit être faite par le général en chef de Wimpffen; il faut que celui-ci, après l'avoir approuvée, y appose sa signature et y spécifie sa qualité de général en chef de l'armée française. J'espère que je trouverai le général sur le champ de bataille et qu'il voudra bien signer cette pièce. S'il y consent, ce sera lui qui enverra le général Gresley au quartier général prussien. »

Ceci dit, je pris un siège, et, sur la table du cabinet de l'Empereur, j'écrivis à la hâte la lettre suivante :

« Je soussigné, commandant en chef de l'armée française, ai l'honneur d'adresser à M. le général en chef de l'armée allemande une demande d'armistice, pendant la durée duquel il sera possible aux généraux en chef des deux armées de traiter de conditions également acceptables pour ces deux armées.

» Sous Sedan, le 1er septembre 1870.

» Le général en chef de l'armée française. »

Au bas de cette pièce, il manquait la signature du général de Wimpffen. Il me restait à chercher le général et à lui demander, de la part de l'Empereur, de vouloir bien la donner et d'accepter le général Gresley pour parlementaire chargé de porter la demande. Pour les formalités à observer, trompette et cavalier portant le fanion des parlementaires, c'était au général de Wimpffen à y pourvoir.

Je sortis précipitamment du cabinet de l'Empereur; mais je n'avais pas encore mis le pied à l'étrier que déjà des officiers de la maison militaire de Sa Majesté savaient qu'un parlementaire allait être envoyé au quartier général de l'armée ennemie. Ils s'imaginèrent que ce parlementaire ne pouvait être autre que moi-même, et alors, dans leur désir de me faciliter la mission

dont ils supposaient que l'Empereur m'avait chargé, ils s'empressèrent, dans un accès de zèle irréfléchi, de mettre, entre les mains du premier sous-officier de cavalerie qui s'offrit à leurs yeux, dans la cour de la sous-préfecture de Sedan, une lance au fer de laquelle ils avaient fixé un linge blanc, et ils prescrivirent à ce sous-officier de me suivre.

Au moment où je venais de quitter la sous-préfecture, j'aperçus le fanion blanc qui était derrière moi et que je n'avais point demandé. Je donnai l'ordre au sous-officier qui le portait, de se tenir à une grande distance; mais je ne songeai malheureusement pas à lui prescrire de tenir son fanion caché. Je n'entrevis pas les conséquences que sa présence derrière les officiers de mon état-major pouvaient avoir un peu plus tard. En ce moment, la situation affreuse de l'armée m'agitait trop l'esprit pour que je fisse grande attention à ce malencontreux fanion blanc dont on m'avait fait suivre. On va voir à quel point j'eus bientôt lieu de m'en repentir.

J'ignorais sur quel point du champ de bataille le général de Wimpffen pouvait se trouver; ma grande crainte était d'avoir de longues recherches à faire avant d'arriver près de lui. Un hasard heureux voulut que je le rencontrasse très vite sur la grande route entre Bazeilles et Balan. Et voici la scène qui se passa alors entre lui et moi :

J'arrivais au galop de mon cheval près du général; celui-ci ignorait absolument le motif qui m'appelait vers lui, quand apercevant tout à coup le fanion blanc qui s'avançait derrière moi, il s'écria, dans un mouvement d'exaspération difficile à décrire : *Non, non, je ne veux pas de capitulation; qu'on fasse disparaître tout de suite ce drapeau blanc. Je veux qu'on continue à se battre* (1).

Je m'approchai du général de Wimpffen, et

(1) Le fanion blanc dont il est question ici a donné lieu à des erreurs, à des malentendus, à des calomnies qui ont été exploités, après la bataille de Sedan, au profit d'hommes qui avaient intérêt à lui donner une signification toute différente de celle qu'il avait en réalité.

Le général de Wimpffen a prétendu que ce fanion était celui d'un parlementaire que l'Empereur avait envoyé de sa propre autorité au quartier général de l'armée prussienne pour demander, soit un armistice, soit même une capitulation. Il a prétendu que, de ce fait, l'Empereur avait ainsi substitué indûment son autorité à celle du général en chef de l'armée qui n'appartenait qu'à lui-même et que le commandement de l'armée en avait été ainsi paralysé.

Le Conseil d'enquête appelé en 1872 à donner son avis sur la capitulation de Sedan, a admis et déclaré dans son procès-verbal, à la décharge du général de Wimpffen, que l'Empereur, en envoyant un parlementaire au camp prussien, avait paralysé l'action du général en chef de Wimpffen.

Il a été écrit après la guerre que le parlementaire dont il s'agit n'avait été autre que le général Lebrun commandant du 12e corps d'armée. Malgré les protestations du général que le Conseil d'enquête n'avait point interrogé sur ce fait qui était complètement faux, l'avis du Conseil d'enquête n'avait pu être rectifié, son président, M. le maréchal Baraguay-d'Hilliers ayant fait savoir au ministre de la guerre qu'il ne lui paraissait pas possible de convoquer le Conseil à nouveau pour qu'il pût entendre le général Lebrun. — Les pièces annexes que le lecteur trouvera à la fin de ce livre sont destinées par l'auteur à rétablir la vérité sur le rôle qu'a joué le fanion parlementaire vers la fin de la bataille de Sedan.

j'essayai de lui expliquer qu'il n'était pas question de *capitulation*, que l'Empereur m'avait seulement chargé de me mettre à sa recherche pour le prier de demander un *armistice*, ma mission se bornant à soumettre à son approbation et à sa signature le pli que je lui apportais ; je le suppliai de vouloir bien en prendre lecture, le laissant libre de décider ce qu'il y aurait à faire. Tous les efforts que je fis pour me faire entendre, demeurèrent inutiles. Voyant que le général ne voulait absolument pas m'écouter :

— Je n'ai plus qu'un mot à te dire, m'écriai-je; va sur-le-champ trouver l'Empereur et fais-lui connaître tes dernières résolutions.

Là-dessus, je lui présentai le pli que j'avais à la main; il le prit, et je crus qu'il allait le déchirer pour en jeter les morceaux au vent. Il le garda cependant, et, quand je le vis s'éloigner et se diriger du côté de Sedan, je lui criai :
— *Je cours retrouver mes troupes et elles continueront à combattre.*

Je m'imaginais en ce moment que le général de Wimpffen, après réflexion, s'était décidé à se rendre chez l'Empereur. Pour moi, je me précipitai à bride abattue vers le Vieux Camp pour y rejoindre la portion principale du 12ᵉ corps qui y avait pris position deux heures auparavant. La situation des troupes établies au Vieux Camp avait

empiré, depuis qu'avait eu lieu, derrière elles, l'effondrement d'une partie des 5e et 7e corps d'armée que j'ai raconté plus haut.

Néanmoins, ces troupes résistaient toujours aux forces allemandes qui avaient franchi la Givonne et qui s'avançaient de plus en plus, s'efforçant, avec leur artillerie, de les déloger des hauteurs qu'elles défendaient. Du haut de ces hauteurs, on voyait particulièrement les corps bavarois, qui étaient entrés dans le village de Bazeilles, quand la division d'infanterie de marine et une brigade de la division Granchamp l'avaient abandonné par ordre, on voyait, dis-je, les corps bavarois s'avancer, de proche en proche, du village de Balan, par l'étroite langue de terre élevée qui sépare la grande route du cours de la Meuse. Leur intention manifeste était de tourner par là, en les dominant, celles de nos troupes qui défendaient les approches du village. Je courus à Balan, afin de reconnaître ce qui s'y passait. Sur la grande route qui traverse le village et à une petite distance en avant de celui-ci, je trouvai le général Abbatucci avec sa brigade. Après quelques paroles échangées entre lui et moi, le général fit escalader à ses régiments la pente escarpée au-dessus de laquelle les Bavarois apparaissaient. Il les enleva au cri de : « *Vive l'Empereur !* » répété par ses soldats.

« Vous le voyez, me dit le général, quels

braves gens! ils ne demandent qu'à se battre. »

Des détachements qui n'appartenaient pas à la brigade Abbatucci, mais venus de fractions constituées de l'armée, je ne saurais dire lesquelles, s'étaient embusqués sur la grande route, derrière tous les murs de clôture et les maisons de Balan. Pendant que la brigade Abbatucci contenait les Bavarois au-dessus du village, ces détachements disputaient le terrain à ceux de leurs bataillons qui s'avançaient par la grande route. Mais la résistance de l'un comme de l'autre côté ne pouvait être de longue durée. Je m'en assurai, en me portant de la route sur les hauteurs où le général Abbatucci combattait. Les régiments du général, attaqués par des forces allemandes trop supérieures, furent bientôt forcés de se replier sur la route, et ils le firent en désordre.

Menacé alors, pour mon compte personnel, d'être enlevé avec les officiers qui m'accompagnaient par les groupes de tirailleurs bavarois qui, sur la rive droite de la Meuse, arrivaient jusque tout près du village de Balan, ce ne fut qu'en passant, avec grande difficulté, à travers des jardins clos de haies et inondés en ce moment par un débordement de la Meuse, que je pus regagner la route et aller rejoindre les quelques troupes du 12e corps qui luttaient encore du côté du Vieux Camp et à Balan.

La journée était avancée; il était 3 heures et de-

mie ou 4 heures. C'est vers cette heure que je vis le général de Wimpffen qui venait vers moi. Il descendait de la hauteur où le général Abbatucci avait tenté de repousser les Bavarois et d'où j'étais revenu moi-même un peu plus tôt. Le général avait envoyé à l'Empereur, comme je l'ai dit plus haut, ce billet dans lequel il lui disait : « Sire, venez vous mettre à la tête de mes » troupes ; elles tiendront à honneur d'ouvrir à » Votre Majesté un passage à travers les lignes » ennemies. » Le général vint à moi et me dit aussitôt :

— Est-ce que nous ne pourrions pas encore, avec les quelques troupes qui sont ici, essayer de nous faire une trouée à travers l'ennemi, en marchant sur Bazeilles ?

—Nous pouvons assurément, lui répondis-je, tenter l'entreprise, mais espérer que nous y réussirons, c'est impossible; elle n'aboutira qu'à nous faire sacrifier un plus grand nombre de nos soldats. N'importe, ajoutai-je, puisque tu m'en fais la proposition, marchons. »

Et aussitôt m'adressant aux officiers qui étaient à proximité, je m'écriai de manière à être bien entendu : *Ramenez vivement vos soldats sur la route, et suivez-nous ; en avant !*

Les officiers commandants composèrent, avec tous leurs soldats rassemblés, une petite colonne qui pouvait représenter un millier d'hom-

mes, 1,200 tout au plus, et cette colonne se mit en marche. Le général de Wimpffen s'était placé à ma gauche; le général Gresley, mon chef d'état-major, à ma droite. On marcha en avant, et tout d'abord fort résolument, je puis le dire. Mais comme je l'avais trop bien compris, ce que le général de Wimpffen m'avait demandé, c'était une tentative que seul pouvait expliquer, sinon justifier, le désespoir d'un chef d'armée qui n'a plus qu'à se faire tuer bravement, quand son armée, à bout de résistance, désorganisée, est réduite à la plus complète impuissance, quand sa défaite, pour tout dire, est consommée. Le général de Wimpffen et moi, nous marchâmes donc en avant, et comme nous, notre petite troupe paraissait animée du sentiment que je viens de prêter au général. Mais sous une grêle de balles qui, de tous côtés, sur sa droite, comme sur sa gauche et sur son front, venaient fondre sur elle, la colonne se débanda bientôt, et les soldats se jetèrent, dans la plus grande confusion, derrière les maisons qui bordaient la route.

En ce moment nous avions parcouru une distance de trois à quatre cents mètres. Le général de Wimpffen, jetant un coup d'œil derrière lui, s'arrêta tout à coup, puis se tournant de mon côté :

— *Je vois*, me dit-il, *que nous ne sommes pas suivis et qu'il n'y a plus rien à faire. Donne des ordres pour que*

*toutes nos troupes effectuent leur retraite sur Sedan. Je vais donner ma démission de général en chef, tu prendras le commandement à ma place.*

—*Donner ta démission!* lui répondis-je, *tu n'y penses pas. Ta démission ne sera pas acceptée; si elle l'était d'ailleurs, ce ne serait pas moi, dans tous les cas, qui devrais être appelé à te remplacer, ce serait le plus ancien des commandants de corps d'armée. Il est bien entendu que tu me donnes l'ordre positif de faire exécuter la retraite pour faire entrer nos troupes dans Sedan.*

— *Oui*, reprit le général.

— *Eh bien, alors*, repartis-je, *je vais faire en sorte que le mouvement de retraite ne soit pas précipité; les troupes se replieront, en disputant pied à pied le terrain à l'ennemi; je les ferai entrer successivement dans Sedan, et puis, lorsque je croirai qu'aucun de nos soldats n'est plus dehors, j'y entrerai moi-même et ferai fermer derrière moi la barrière de l'avancée.*

Avec les quelques détachements que je pus réunir, je me retirai lentement, nos soldats faisant le coup de fusil avec les Bavarois qui les suivaient dispersés en tirailleurs. Arrivé tout près de la porte d'entrée de la forteresse, j'y disposai, en avant de la barrière, une centaine d'hommes afin de protéger avec leurs feux la retraite de nos soldats qui descendaient des hauteurs du Vieux Camp. Les tirailleurs ennemis étaient, en ce moment, embusqués derrière les arbres et les maisons,

à 100 ou 150 mètres de l'avancée. Vers 5 heures ou 5 heures et demie, quand j'eus fait répéter plusieurs fois des appels de clairon, suivis de la sonnerie de la retraite, pour faire venir à moi les soldats attardés, et quand je ne vis plus arriver aucun d'eux, je franchis la barrière avec les officiers de mon état-major; je disposai, à droite et à gauche de cette barrière, sur la banquette intérieure du parapet, le détachement qui me restait sous la main, et donnai l'ordre aux officiers présents d'en défendre les approches.

Ce fut là le dernier incident de la bataille qui avait duré de onze heures à onze heures et demie. Le feu cessa aussitôt, comme d'un commun accord, entre les deux armées allemande et française (1).

(1) La lettre suivante m'a été adressée en 1875 :

« Nantes, ce 16 février 1875.

» Mon Général,

» J'ai été fort surpris, ce matin, en lisant le compte rendu du *Gaulois*, de ce qu'on m'ait fait dire, dans ma déposition, que c'était le général de Wimpffen qui était rentré le dernier dans Sedan.

» J'ai cependant déposé, à haute et intelligible voix, qu'après avoir fait rentrer tout le monde dans la ville sur l'ordre du général de Wimpffen, vous n'avez suivi le mouvement que le dernier, accompagné du général Gresley, votre chef d'état-major général.

» Je m'empresse de vous informer, mon général, qu'à la lecture du *Gaulois*, j'ai envoyé aussitôt une note rectificative à la rédaction de ce journal, parce que je serais désolé qu'on pût m'attribuer quelque chose de contraire à la vérité, surtout au sujet de ce qui peut vous concerner.

» Veuillez agréer, etc.

*Signé :*

« Colonel CLÉMEUR. »

Le bilan de la journée était, à six heures du soir, navrant pour l'armée française.

La position que cette armée était venue occuper sous Sedan, le 30 août, présentait, comme champ de bataille, les conditions topographiques les plus désavantageuses qu'il soit possible d'imaginer; elle n'était, comme je l'ai déjà dit, qu'un vaste entonnoir, dominé, sur tout son pourtour, par des hauteurs dont le relief semblait, en quelque sorte, appeler l'armée allemande, pour qu'elle pût tout à son aise foudroyer l'armée française des feux convergents de sa formidable artillerie. Et de cet entonnoir, de cette souricière, comme je l'ai appelé quelque part dans mes rapports, il n'était pas possible que les troupes françaises pussent s'échapper si ce n'est par le côté où se trouvaient les 5e et 7e corps. Partout ailleurs, l'armée était clouée sur place, ayant devant son front, soit le cours de la Meuse, soit le profond ravin creusé par la Givonne.

Pendant la bataille, le feu de notre infanterie n'avait pu faire beaucoup de mal à l'ennemi, parce que, presque nulle part, l'infanterie allemande ne s'était assez rapprochée de nos fusils pour être exposée à leurs coups. L'état-major prussien avait jugé avec raison qu'en raison de la supériorité de son artillerie et des excellentes positions que pouvaient occuper ses batteries, c'était à cette arme qu'il devait donner le rôle prépondérant et

n'avoir recours que le moins possible à l'infanterie. On verra, dans la suite de mon récit, qu'il avait encore eu un autre motif pour en décider ainsi, quand je raconterai l'entretien que j'eus avec un colonel de l'état-major prussien, le lendemain de la bataille.

Toutefois, devant la division d'infanterie de marine et devant une des brigades de la division Granchamp du 12e corps d'armée, nos fusils avaient fait subir des pertes sensibles aux Allemands. Le corps bavarois, dans ses efforts répétés, le 31 août et le 1er septembre, de quatre heures à neuf heures du matin, pour se rendre maître du bourg de Bazeilles, avait laissé sur le terrain un très grand nombre de ses officiers et de ses soldats, plus de 4,000 hommes, si je m'en rapporte à ce qui m'a été affirmé après la bataille.

On n'avait eu qu'à se féliciter de l'attitude vigoureuse des autres troupes du 12e corps sur la position qu'elles avaient défendue derrière la Givonne d'abord, puis en arrière du ravin du Fond-de-Givonne et enfin sur le terrain du Vieux Camp de Sedan. Partout et toujours elles s'étaient montrées énergiques et obéissantes à la voix de leurs chefs. Et puisque j'en trouve ici l'occasion, comment n'aurait-on point admiré ces pauvres jeunes recrues de la 2e division (général Lacretelle) qui, portant l'uniforme depuis quelques jours seulement, étaient demeurées, durant de si longues

heures, inébranlables comme de vieux soldats sous l'éclatement incessant des obus, sous le sifflement des balles? Pourtant, quel spectacle, dans ce début de leur existence du soldat! Les gémissements des blessés, la vue de leurs camarades tombant tués à leurs côtés, le sang partout autour d'eux! Braves enfants, combien il fallait les admirer et les plaindre!

Le 29 août, au soir, le maréchal de Mac-Mahon me l'avait dit à Mouzon, on croyait, dans l'armée française, n'avoir devant soi que 70,000 hommes tout au plus que comprenait l'armée du Prince Royal de Prusse qui avait battu notre 1er corps d'armée à Reischoffen; mais le 1er septembre, au matin, on s'était trouvé en présence des forces réunies de cette armée du Prince Royal et de celles que le prince Frédéric-Charles avait amenées de Metz, ce qui représentait de 200 à 220,000 hommes appuyés par 400 à 500 canons. L'armée française devait infailliblement succomber sous le nombre, eût-elle eu l'avantage de la position où il fallait qu'elle combattît, et cette position, je l'ai dit, n'était pour elle qu'une véritable souricière, un terrain de guet-apens. Notre artillerie, en raison de la trop faible portée de ses pièces et de son infériorité vis-à-vis de l'artillerie prussienne comme portée et précision de tir, avait prêté aux autres armes un concours insuffisant. Ses officiers et ses soldats s'étaient fait

tuer bravement ; ils avaient ainsi honoré grandement leur arme, mais ils n'avaient pu prêter un concours efficace à notre infanterie.

La cavalerie française, eu égard à la configuration du champ de bataille, avait été condamnée à demeurer immobile et inactive, pendant presque toute la journée, derrière les autres troupes de l'armée, et les obus y avaient tué bon nombre d'officiers et de cavaliers. A huit heures du matin, une de ses brigades, commandée par un général dont je tairai le nom, avait déserté le champ de bataille. Ce général, s'étant imaginé que déjà la bataille était perdue et que ses régiments étaient trop menacés par les forces allemandes, qui tournaient, en ce moment, la gauche du 1er corps d'armée, avait pris, de sa propre autorité, la détermination de profiter d'une trouée, demeurée libre entre le 1er corps et le 7e, pour jeter sa brigade sur la frontière belge. Il lui avait ensuite fait longer cette frontière pour l'acheminer sur Paris par Maubeuge, Landrecies, etc.

On apprit plus tard que le gouvernement de la défense nationale avait fait une ovation splendide au général en récompense de sa conduite héroïque. La population parisienne lui avait fait gloire de ce qu'il avait su vaillamment, avec ses régiments, percer les lignes allemandes. La vérité est qu'il n'avait rien percé du tout. A l'armée, on apprécia tout autrement ce que le général avait

fait. On lui reprocha d'avoir, sans l'ordre de ses chefs, abandonné l'armée en pleine bataille, quand le résultat de la lutte, entre les deux partis combattants, n'était pas encore absolument décidé. Quelques-uns le plaignirent, s'imaginant qu'après réflexion, il avait dû se repentir amèrement d'avoir déserté son poste d'honneur et de combat.

A une heure plus avancée de la journée, deux autres généraux de brigade de cavalerie quittèrent aussi le champ de bataille, avec une partie des régiments qu'ils commandaient. Quand ils arrivèrent à Paris, ils y reçurent également des ovations. Je suis heureux de pouvoir dire que pas plus que le premier ces généraux ne faisaient partie du 12e corps d'armée. Il ne s'agit, d'ailleurs, point non plus ici du général de Bernis dont j'ai raconté la conduite honorable, quand il a passé en Belgique, poursuivi par des cavaliers allemands.

A l'honneur de la cavalerie française, les régiments de la division Margueritte avaient, sur l'ordre du général Ducrot, exécuté, en avant du front du 7e corps, sur les bataillons prussiens, une charge si brillante d'intrépidité que le roi de Prusse, en la suivant de l'œil de la hauteur où il se trouvait, n'avait pu s'empêcher d'admirer en s'écriant, devant les officiers qui l'entouraient : « Oh ! les braves gens! » Les régiments français, écrasés sous la pluie de balles des bataillons prussiens, n'avaient pu entamer sérieusement ceux-ci.

En sacrifiant dans cette charge la moitié de leurs officiers et de leurs cavaliers, ils n'avaient pas réussi à sauver l'armée du désastre auquel elle était vouée.

Ce qui s'était passé sur le champ de bataille, depuis quatre heures et demie du matin, et surtout depuis huit heures, on peut se l'imaginer, si l'on se rappelle ce que j'ai dit de l'artillerie allemande. A partir de cette dernière heure, elle avait pu mettre ses nombreuses batteries en position, sur toutes les hauteurs qui entouraient, en la dominant, la position occupée par l'armée française, et elle écrasait celle-ci de ses feux convergents. Sur les troupes du 12^e corps, les obus prussiens étaient tombés sans interruption, pendant neuf heures, en mettant hors de combat hommes et chevaux. Jamais, dans les guerres précédentes, on n'avait vu une artillerie dont la justesse de tir fût aussi remarquable que celle de l'artillerie que nous avions devant nous. Veut-on en avoir une idée très exacte? Je vais en dire ici quelques mots.

Entre sept et huit heures du matin, j'étais, de ma personne, avec les officiers de mon état-major, sur le point culminant du terrain que j'ai indiqué dans une des pages précédentes, et de là je suivais attentivement ce qui se passait sur les bords de la Givonne et à Bazeilles. Mes officiers et moi, nous formions là un groupe de sept à huit personnes, et, suivant le principe généralement admis jusque-là, que, dans une bataille,

l'artillerie ne doit s'attacher qu'à diriger ses feux sur des masses, il paraissait peu probable que les officiers d'artillerie prussiens pussent songer à envoyer leurs obus sur le point où j'étais en observation. Le contraire arriva pourtant ; les obus tombèrent bientôt, enlevant l'une après l'autre les branches de l'arbre au pied duquel je me tenais à cheval. En un instant, le lieutenant-colonel Smet, le sous-chef de mon état-major général, et le lieutenant de cavalerie, prince de Berghes, mon officier d'ordonance, eurent, l'un et l'autre, une cuisse emportée. Un chef d'escadron d'état-major, le commandant Lucas, fut tué; mon brigadier porte-fanion fut blessé à peu de distance de moi; un autre brigadier qui prit le fanion tombé de ses mains fut blessé également (1).

La bataille avait coûté à l'armée française 15,000 hommes, en tués ou blessés, peut-être même un plus grand nombre. Les blessés avaient à peu près tous été grièvement atteints, parce que presque tous avaient été frappés par des éclats d'obus. L'infanterie et l'artillerie avaient entièrement consommé leurs munitions, et, dans les voitures des parcs d'artillerie comme dans celles des batteries ayant pris part à la bataille, il ne restait point de munitions pour réapprovisionner l'infanterie.

(1) Le lieutenant-colonel Smet mourut peu de jours après la bataille, à la suite de l'amputation qu'il avait subie. Le Prince de Berghes mourut à Bruxelles, un peu plus tard, après une opération semblable.

Dans une dernière entrevue que le général de Wimpffen avait eue avec l'Empereur, après le dernier effort qu'il avait tenté de faire à Balan, le général s'était élevé très vivement contre les généraux, ses lieutenants, qui, à l'entendre, lui avaient fait perdre la bataille, en contrecarrant ses dispositions et en n'obéissant pas aux ordres qu'il leur avait donnés. En récriminant ainsi, le général de Wimpffen s'était montré injuste; car mes collègues et moi, les commandants des corps de l'armée et tous les autres généraux sans exception, nous n'avions fait autre chose que lui obéir aveuglément, bien qu'on n'approuvât pas cependant la direction qu'il avait entendu imprimer aux opérations de l'armée.

La vérité, c'est que le général de Wimpffen avait impérieusement arraché le commandement des mains du général Ducrot, dans des circonstances qui lui faisaient un devoir de ne pas le réclamer. En effet, au moment de son arrivée à l'armée, il ignorait quel était le plan d'opérations que le maréchal de Mac-Mahon se proposait de mettre à exécution; il n'avait point prié le maréchal de le lui faire connaître. Qui, plus que lui cependant, était intéressé à savoir les projets de celui qui était alors à la tête de l'armée? Il n'avait point parlé au maréchal de la lettre de service que le ministre de la guerre lui avait remise pour le cas éventuel où il aurait à pren-

dre le commandement de l'armée. Enfin, le général de Wimpffen ne savait rien, avant le 1er septembre, de la configuration du champ de bataille de Sedan, et il n'en connaissait pas les alentours. Il en donna bien la preuve ce jour-là, dans le colloque qu'il eut devant moi avec le général Ducrot, sur les hauteurs du Vieux Camp, colloque dans lequel il déclara qu'il ignorait où la calvaire d'Illy se trouvait.

Après la blessure grave qui avait obligé le maréchal de Mac-Mahon à s'éloigner du champ de bataille, vers 7 heures ou 7 heures et demie du matin, le général de Wimpffen, bien inspiré alors, avait sagement laissé le commandement en chef au général Ducrot, qui l'avait reçu du maréchal; mais c'était un peu plus tard, quand le général Ducrot avait fait commencer à l'armée un mouvement de retraite, que, se ravisant tout à coup, il s'était emparé du commandement pour faire reprendre à nos troupes les positions abandonnées par elles une demi-heure auparavant. Qu'est-ce donc qui avait pu le déterminer à prendre cette grave mesure? Il lui avait suffi pour cela de constater que, jusque-là, le 12e corps d'armée français avait toujours bien résisté à l'ennemi. Il pensait dès lors qu'il pourrait, sinon remporter une victoire éclatante sur les Allemands, du moins obtenir que son armée se fît une trouée à travers les lignes ennemies du côté de Ba-

zeilles, pour se porter sur Carignan et Montmédy, suivant le programme que le ministre de la guerre, le général de Palikao, lui avait indiqué à Paris.

Le général de Wimpffen comptait si bien sur un succès, qu'en réclamant le commandement en chef, il n'avait pas hésité à dire à l'Empereur qu'il allait jeter l'armée prussienne dans la Meuse. Et ce que le général avait dit à l'Empereur, il le croyait fermement. Il faut bien le reconnaître, le général de Wimpffen était loin d'être dépourvu des qualités militaires qui font les hommes aptes au commandement. Le mal qu'il s'est plu à dire de moi, dans le livre qu'il a publié après la guerre, ne m'empêchera pas de lui rendre la justice qui lui est due. Mais cette déclaration faite, j'ai toujours été convaincu que, dans tout le cours de sa carrière, il avait toujours eu, à ses propres yeux, une opinion exagérée sur sa capacité et sur ses talents professionnels. Sa confiance en lui-même était si grande qu'il admettait difficilement qu'elle pût jamais le tromper.

On a vu comment avaient échoué misérablement les combinaisons du général de Wimpffen, le 1er septembre, entre neuf heures du matin et quatre heures de l'après-midi, pour aboutir à cette dernière tentative de trouée par Bazeilles que j'ai racontée plus haut.

A la fin de la bataille, les 75,000 à 80,000 hommes

environ qui restaient sur pied, des 130,000 hommes environ que l'armée de Châlons avait primitivement comptés à son effectif, étaient entassés les uns sur les autres dans la forteresse de Sedan. Une partie, celle qui se composait des troupes qu'on avait pu maintenir dans un certain ordre, se trouvait établie sur les remparts de la place; l'autre partie formait une cohue indescriptible dans l'intérieur de la ville. Ce qui rendait le tableau, que présentait cette cohue, tout à fait navrant pour les officiers qui l'avaient sous les yeux, c'est que nos malheureux soldats, manquant de tout, envahissaient de force toutes les habitations; c'est que l'esprit d'indiscipline, pénétrant au milieu d'eux, leur faisait méconnaître la voix et l'autorité de leurs chefs; c'est qu'enfin, comme il arrive toujours dans une armée qui a été malheureuse, quelques lâches ne se faisaient pas faute de *crier à la trahison*, accusant leurs généraux de ne s'être laissé vaincre que pour vendre la France à la Prusse.

Un de ces lâches passait près de moi, dans une des rues de Sedan, dans l'après-midi du 2 septembre, et il proférait des outrages contre les généraux.

— Est-ce donc à moi que tu t'adresses? m'écriai-je ne pouvant contenir mon indignation, et en même temps, je lui cinglai la figure d'un violent coup de canne.

— Non, répondit le misérable, mais tous les généraux n'ont pas fait comme vous.

J'eus la satisfaction d'entendre, derrière moi, ses camarades lui dire que je l'avais traité comme il le méritait. Le malheur rend parfois le soldat exécrable.

Un mot encore sur la bataille de Sedan et j'aurai fini ce que je voulais en dire.

L'historien qui, s'affranchissant de tout esprit de parti politique, écrira un jour, avec impartialité, la guerre de 1870, ne déplorera jamais assez la situation qui fut faite à l'armée de Châlons, quand elle dut combattre les armées allemandes sous Sedan. Non seulement, comme je ne saurais trop le répéter, la position qu'elle occupait était la plus détestable qu'on puisse imaginer relativement à la configuration du terrain qu'elle devait défendre ; mais elle se trouva aux prises avec des difficultés insurmontables résultant de l'instabilité de trois généraux en chef qui, l'un après l'autre, présidèrent à ses mouvements. Je ne crois pas que, dans l'histoire des guerres anciennes et modernes, on puisse trouver un autre exemple d'une armée placée, par le fait de ceux qui l'ont commandée, dans des alternatives aussi malheureuses que celles de l'armée de Châlons à Sedan. Au commencement de la bataille, cette armée perd son général en chef blessé grièvement. Et celui-ci est remplacé par un général qui, tout aussitôt

après avoir pris le commandement, lui fait exécuter un mouvement de retraite, dans la direction de l'Ouest. Puis, quand ce mouvement de retraite est en pleine voie d'exécution, voici que tout à coup un troisième général en chef arrête le mouvement et oblige l'armée à reprendre les positions qu'elle a déjà abandonnées à l'ennemi, pour lui faire opérer cette fois un mouvement de retraite dans la direction de l'Est. — A-t-on jamais vu une armée assujettie à de pareilles contradictions? En poursuivant un seul et même objectif, les deux généraux en chef de l'armée de Châlons eussent peut-être réussi à sauver une partie de cette armée. Leurs projets diamétralement opposés auraient suffi seuls à consommer sa perte entière.

# CHAPITRE VI

## LA CAPITULATION

Ainsi que je l'avais prévu, l'Empereur n'avait pas accepté la démission du général de Wimpffen. Il s'était borné à inviter le général à se rendre près du général en chef des armées allemandes, en vue d'obtenir de celui-ci les conditions les moins défavorables pour l'armée française, vaincue la veille. Il avait décidé que, de son côté, il se rendrait, dans le même but, près du roi de Prusse. Déjà, il avait chargé un de ses aides de camp de porter au roi une lettre dans laquelle il demandait à celui-ci une entrevue, et lui faisait connaître qu'ayant été vaincu la veille, il remettait son épée entre ses mains.

L'Empereur, le 2 septembre, partit de Sedan, avec sa maison militaire, et se rendit à l'entrevue que le roi Guillaume lui avait assignée. Sur son passage, dans les rues de la ville, tous les fronts étaient empreints d'une profonde tristesse ; ils se découvrirent, et aucun de nos soldats ne manqua

au respect qui était dû au souverain malheureux.

Avant de quitter la place pour se diriger vers le quartier général de l'armée prussienne, le général de Wimpffen voulut réunir tous les généraux de l'armée française dans une conférence, afin de pouvoir discuter, avec eux, la question de savoir s'il était ou non possible de poursuivre la lutte, en défendant la forteresse où les troupes étaient enfermées. Dans cette conférence, il s'adressa spécialement aux généraux commandant l'artillerie et le génie de l'armée, les généraux Forgeot et Dejean, leur demandant quels étaient les moyens matériels qu'ils pouvaient encore mettre à la disposition des troupes, si l'on voulait soutenir un siège. Le général Forgeot lui déclara que l'armement de la place de Sedan, tel qu'il avait été préparé avant la guerre, était absolument insuffisant, parce qu'il ne comportait rien comme approvisionnements en munitions de guerre ; que, d'autre part, les munitions d'artillerie de l'armée étaient entièrement épuisées, et qu'en conséquence son opinion était que la forteresse ne pouvait soutenir un siège. Le général Dejean se prononça dans le sens de la même opinion.

Le général Ducasse, qui commandait le génie du 12e corps, objecta que son cœur de soldat se révoltait à la pensée que l'armée en était réduite à ne pouvoir se défendre plus longtemps; il invoqua le souvenir de la défense de

Gênes par Masséna. Le général Pellé et le général Carrey de Bellemare appuyèrent le général Ducasse. Plusieurs généraux leur firent remarquer que l'armée, qui avait défendu Gênes, n'était en rien comparable avec celle qui était enfermée dans Sedan : la première avait, devant Gênes, entre elle et l'ennemi qui l'assiégeait, une vaste étendue de terrain sur laquelle elle avait la liberté de ses mouvements ; en outre, elle ne manquait pas de munitions, tandis qu'il en était tout autrement pour les troupes que l'on voudrait employer à la défense de Sedan.

Les généraux Ducasse, Pellé et Carrey de Bellemare furent invités par leurs collègues à proposer les moyens qu'ils pouvaient imaginer, pour qu'on pût soutenir un siège. Ils restèrent muets.

Un général fit le plus triste tableau de l'aspect que présentait l'armée dans les rues de Sedan, où les soldats de toutes armes, confondus entre eux, ne pouvaient circuler qu'avec la plus grande difficulté, serrés qu'ils étaient les uns contre les autres. Il fit remarquer que, si quelques troupes en assez bon ordre avaient pu être disposées sur les remparts, les autres, qui formaient une cohue indescriptible, non seulement ne pourraient être utilisées dans la défense de la place, mais qu'elles paralyseraient celle-ci, à supposer qu'on eût les munitions nécessaires pour l'entreprendre.

Le général de Wimpffen déclara alors que la

place de Sedan ne pouvait être défendue. Il leva la séance, en annonçant aux généraux présents qu'il allait se rendre au grand quartier général de l'armée prussienne, pour chercher à obtenir les conditions les moins mauvaises pour notre armée.

Le lendemain matin, à huit heures, le général convoqua de nouveau tous les généraux pour les faire assister au conseil de guerre qu'il devait présider. Trente à trente-deux généraux se trouvèrent présents à ce conseil de guerre, tandis que la veille dix-neuf ou vingt seulement avaient assisté à la conférence.

La séance ayant été ouverte, le général de Wimpffen, en proie à la plus vive émotion, les larmes aux yeux et la parole entrecoupée par des sanglots, fit au conseil les déclarations suivantes que je vais reproduire aussi fidèlement que la mémoire peut me les rappeler :

« — Par l'ordre de l'Empereur, je me suis rendu, la nuit dernière, près du général en chef de l'armée prussienne, en vue d'obtenir de lui les meilleures conditions possibles pour notre armée. J'ai représenté au général de Moltke et à M. de Bismarck qui assistait à l'entrevue le désespoir que j'éprouvais de m'être vu dans la dure obligation de prendre le commandement en chef de l'armée française, au moment même où je ne faisais qu'arriver à cette armée. N'était-il pas bien cruel pour moi, leur ai-je dit, que l'on fût allé me chercher au fond de l'Algérie

pour m'imposer cette obligation? Je les ai priés de vouloir bien me tenir compte de ma situation personnelle et des difficultés que j'avais rencontrées dans l'exercice de mon commandement, pour ne point user d'une trop grande rigueur envers l'armée française. Je leur ai demandé instamment que cette armée, après engagement pris par moi qu'elle ne servirait plus contre l'Allemagne pendant la durée de la guerre, fût autorisée à se retirer à l'intérieur de la France, pour y être internée sur tel point du territoire qu'ils voudraient indiquer, ou bien qu'ils consentissent à ce qu'elle fût transportée en Algérie. Je les ai suppliés de vouloir bien, en raison de la valeur avec laquelle elle avait combattu la veille, ne point se montrer trop cruels envers elle. Enfin, j'ai terminé, en faisant remarquer au général de Moltke et à M. de Bismarck, que l'Empereur était sorti de Sedan pour aller trouver le roi Guillaume qui avait consenti à le recevoir, et que, de l'entrevue des deux souverains, il était à espérer qu'il résulterait quelque détermination donnant satisfaction aux intérêts réciproques des deux nations belligérantes.

» Je suis navré des communications que j'ai à vous faire sur ce qui m'a été répondu par les chefs de l'armée allemande.

» Dans la situation où se trouve en ce moment l'armée française, m'ont dit ceux-ci, nous ne pouvons consentir qu'à une seule chose, c'est

que celle-ci se constitue prisonnière de guerre, qu'elle nous remette ses armes, son matériel et ses caisses militaires. L'état de votre armée nous est connu aussi bien que vous le connaissez vous-même. Vos troupes n'ont plus de munitions de guerre ; elles vont nécessairement manquer de vivres ; elles sont entassées dans Sedan, sans qu'elles puissent essayer ni d'en sortir ni de défendre la forteresse. Vous pouvez constater de vos propres yeux que déjà les batteries si nombreuses de notre artillerie sont en position tout autour de Sedan, prêtes à ouvrir sur la place leurs feux convergents, pour anéantir en même temps et votre armée et la population de la ville. Voudriez-vous sacrifier inutilement cette population, en sacrifiant ce qui vous reste de vos soldats ?

» Toutefois, pour reconnaître, comme vous le demandez, la valeur de l'armée française que nous venons de combattre, nous pouvons consentir à ce que vos officiers conservent leurs armes personnelles.

» Comme atténuation même aux conditions rigoureuses que nous vous imposons, nous permettrons à ceux de vos officiers qui prendront, par écrit et sur l'honneur, l'engagement de ne plus servir d'ici à la fin de la guerre, de se rendre librement dans leurs foyers. Quant aux propositions que vous nous apportez, l'Allemagne nous désapprouverait

hautement si nous les acceptions. Nous attendrons jusqu'à demain, à dix heures du matin, que vous nous ayez fait connaître si vous vous soumettez aux conditions que nous faisons à votre armée. Si, à cette heure, nous n'avons pas reçu votre adhésion, le feu de nos batteries sera ouvert sur Sedan. C'est alors sur vous que retombera la responsabilité de la destruction qui en sera la conséquence. »

Le général de Wimpffen avait fini de parler. Les généraux l'avaient écouté, dans un morne silence et le désespoir dans l'âme. Ce qu'il leur fallait conclure des tristes communications que le général en chef venait de leur faire, c'est qu'au lieu des conditions honorables que celui-ci avait réclamées pour son armée vaincue, les chefs de l'armée allemande entendaient appliquer à leurs ennemis les plus dures qui aient jamais été inscrites dans le code des lois de la guerre. Les généraux français pouvaient, à vrai dire, se demander, avec stupéfaction, comment il était possible que le général de Wimpffen eût pu s'imaginer un instant qu'en plaidant, près du général de Moltke et de M. de Bismarck, les circonstances atténuantes d'une faute qu'on pouvait lui imputer pour n'avoir pas su, comme il avait affirmé qu'il le ferait, jeter l'armée prussienne dans la Meuse, il obtiendrait qu'ils se montreraient moins durs à l'égard de l'armée qu'ils avaient jetée, eux, vaincue et emprisonnée,

dans Sedan. Quelle idée le général de Wimpffen avait-il donc pu se faire de la générosité de ces deux hommes? Autant eût valu, pour le général de Wimpffen, demander aux deux grands chefs de l'armée allemande de renier tout leur passé.

A entendre pourtant le général de Wimpffen, le général de Moltke et M. de Bismarck avaient voulu faire preuve de magnanimité, grande magnanimité, en effet, quand ils avaient déclaré qu'ils consentiraient à ce que les officiers français se retirassent librement dans leurs foyers, après s'être engagés à ne plus servir contre l'Allemagne. Et quand il avait notifié cette disposition aux généraux réunis autour de lui, le général de Wimpffen n'avait pas prononcé un seul mot qui donnât à penser que son cœur de soldat s'était révolté à la pensée de la proposition qu'il s'agissait de faire à nos officiers. Loin de la trouver blessante pour ceux-ci, le général, il l'avait confessé lui-même, n'y avait vu autre chose qu'un adoucissement apporté aux lois rigoureuses que l'ennemi entendait appliquer aux officiers qui se refuseraient à l'accepter.

A ce sujet, je crus devoir prendre la parole pour représenter au général en chef que, si la capitulation était inévitable, il lui était impossible de laisser introduire, dans le protocole qui la consacrerait, une clause autorisant nos officiers à prendre l'engagement dont il avait donné la formule.

« On ne trouvera pas dans toute l'armée, lui dis-je, un seul officier qui se montre assez oublieux de ses devoirs envers le pays et de son honneur pour signer l'engagement dont il s'agit. A la guerre, la fortune est changeante, qui sait si les vaincus qui seront prisonniers de guerre demain, ne pourront pas, avant que la guerre soit terminée, reprendre les armes et servir encore la patrie? D'ailleurs si nos soldats doivent être prisonniers, est-ce que leurs officiers pourraient, sans se déshonorer, ne pas partager leur sort? »

Le général Dejean, commandant en chef le génie de l'armée, appuya mes paroles; il rappela au général de Wimpffen que ce que je venais de dire était écrit dans nos règlements militaires ; il fit remarquer que la conduite des officiers, placés dans les circonstances où l'on se trouvait, était toute tracée dans un article du règlement sur le service en campagne, qui stipulait que l'officier, commandant une troupe faite prisonnière de guerre, avait pour devoir strict de partager le sort de ses soldats. Le général de Wimpffen ne fit aucune objection ; il se borna à répéter ce qu'il avait déclaré précédemment, à savoir qu'en ne repoussant pas la concession faite par le général en chef de l'armée allemande, il avait été mû uniquement par son désir d'atténuer, autant que possible, ce qu'il y avait d'affreux dans la situation de nos officiers.

On en était là de la discussion, au sein du conseil de guerre, et il était neuf heures, quand un colonel de l'état-major prussien se présenta, demandant, au nom du général de Moltke, à voir le général en chef de l'armée française. Le général de Wimpffen donna l'ordre de l'introduire dans la pièce, où le conseil de guerre était en séance.

— Par ordre de notre général en chef, lui dit le colonel, je suis envoyé près de vous pour vous exposer qu'il y a extrême urgence à ce que vous lui fassiez connaître vos résolutions. Je suis chargé de vous rappeler que c'est à dix heures précises que l'artillerie de notre armée doit ouvrir le feu sur Sedan, si d'ici là vous n'avez pas notifié votre décision. Il est neuf heures, c'est à peine si j'aurai le temps de la porter à notre grand quartier général, au cas où vous voudriez me la remettre.

— A l'heure qu'il est, répondit le général de Wimpffen, l'Empereur Napoléon a dû voir le roi Guillaume. Mais j'ignore encore le résultat de l'entrevue qui a eu lieu entre les deux souverains. Je désirerais qu'il me fût possible de le savoir, avant de rien décider.

— L'entrevue dont vous parlez, reprit le colonel, ne peut en aucune façon arrêter l'action militaire des deux armées; ce sont les généraux en chef seuls qui ont les pouvoirs nécessaires pour la continuer ou pour y mettre fin.

Comme le colloque se prolongeait et que l'officier prussien se montrait de plus en plus impatient de rejoindre le quartier général de l'armée prussienne, je me permis de faire remarquer au général de Wimpffen que discuter plus longtemps était d'autant plus oiseux et intempestif que l'envoyé du général de Moltke avait été uniquement chargé du soin de lui donner communication de la déclaration qu'il venait de lui faire, et que dès lors sa mission était remplie. « Le mieux, lui dis-je, ce serait que tu te rendisses sur-le-champ près du général de Moltke; tu pourrais alors discuter avec lui, pour défendre les intérêts de notre armée. »

Le général de Wimpffen se rendit à mon avis; il passa dans une pièce voisine pour mettre ses épaulettes sur sa tunique et prendre son épée, dans le but d'aller avec le colonel prussien trouver le général en chef de l'armée prussienne et M. de Bismarck.

Pendant les quelques minutes que le général fit attendre le colonel, je pus aborder celui-ci et échanger avec lui quelques paroles.

— Voudriez-vous bien m'expliquer, lui dis-je. comment il s'est fait que, dans la journée d'hier. j'aie si peu vu, devant moi, l'infanterie de votre armée? Ce n'est qu'à Bazeilles que l'infanterie bavaroise s'est mise à portée de nos fusils.

— La raison en est bien simple, répondit le colonel; dès nos premiers engagements avec l'ar-

mée française, nous avions reconnu la grande supériorité de votre fusil sur le nôtre; mais, par contre, nous avions constaté que notre canon était de beaucoup supérieur aux canons français, sous le double rapport de la portée et de la précision, et tout aussitôt notre état-major avait donné, dans toute notre armée, aux commandants des troupes, l'ordre d'éviter, autant que possible, d'engager leur infanterie contre la vôtre et de combattre celle-ci principalement par des feux d'artillerie.

A l'instant où le général de Wimpffeu reparut, je lui demandai de vouloir bien ordonner que l'on rédigeât immédiatement un procès-verbal de la séance du conseil de guerre qui venait d'avoir lieu. Le général m'invita à l'établir moi-même, en m'adjoignant, comme collaborateurs, le général Faure, son chef d'état-major général, et le général Ducrot.

Les généraux présents agitèrent un instant la question de savoir si le procès-verbal, dont il s'agissait, serait ou non revêtu de leurs signatures. Ils décidèrent que, s'en rapportant à ce que feraient ceux de leurs camarades qui avaient été chargés par le général de Wimpffen d'en arrêter les termes, il leur paraissait suffisant que le document fût signé, au nom de tous, par les commandants de corps d'armée.

Le procès-verbal fut rédigé comme il vient d'être dit, et quand il eut été arrêté, le général Faure se chargea de le soumettre à l'approbation du général

de Wimpffen, aussitôt qu'il le reverrait. Les généraux convinrent entre eux qu'ils demeureraient en permanence à la résidence du général en chef, jusqu'à ce que celui-ci fût revenu du quartier général de l'armée prussienne.

Le général de Wimpffen rentra à son quartier général de Sedan vers deux heures, ayant signé le protocole de capitulation qu'on avait exigé de lui. Il en notifia les clauses principales à ses généraux. Elles disposaient que l'armée française, constituée prisonnière de guerre, remettrait immédiatement aux autorités prussiennes tout son armement et ses caisses militaires. Elles stipulaient en outre que les officiers français qui consentiraient à prendre par écrit et sur leur honneur l'engagement de ne plus servir pendant la durée de la guerre seraient autorisés à rentrer librement dans leurs foyers. Cette dernière clause était celle contre laquelle les généraux français avaient énergiquement protesté devant le général de Wimpffen, et qu'aux termes de nos règlements français il n'avait pas le droit d'accepter.

En donnant connaissance des dispositions formulées dans le protocole, le général en chef s'était abstenu de donner lecture du protocole lui-même. J'exprimai le désir que j'avais qu'une copie m'en fût remise par lui. Il me promit de m'en envoyer une, mais il ne me la fit pas parvenir.

Aussitôt après la communication qui venait de leur être faite, les généraux français se séparèrent, et comme je venais de quitter le général de Wimpffen, les généraux qui appartenaient au 12e corps d'armée, à l'exception de deux ou trois, vinrent me prier de leur dire ce que je pensais de la clause de capitulation qui permettait aux officiers de rentrer dans leurs foyers aux conditions imposées par les Allemands.

— Pourquoi m'interroger à cet égard? leur répondis-je; est-ce donc que vous ne m'avez pas entendu, quand j'en ai parlé en séance du conseil de guerre? Si cependant vous voulez savoir ce que je ferai, pour mon compte personnel, de la clause dont il s'agit, je puis vous déclarer que, fait prisonnier avec nos soldats, je suivrai nos soldats en captivité, comme notre règlement le veut ; je partagerai leur sort.

Tous les généraux qui m'écoutaient me donnèrent alors leur parole qu'ils conformeraient leur conduite à la mienne.

Pendant les quelques minutes que cet entretien avait duré, il s'était passé tout près de moi une scène vraiment navrante. Le général de B..., que je n'avais pas vu parmi les généraux dont je viens de parler, avait désiré adresser quelques paroles d'adieu aux officiers des deux régiments de sa brigade, et à cet effet il les avait réunis autour de lui. Mais à peine avait-il prononcé

quelques mots, que l'un des colonels de ces régiments, lui coupant la parole, l'avait apostrophé tout aussitôt :

— Vous voulez nous faire vos adieux? s'était-il écrié ; est-ce que nous vous connaissons ? Depuis que nous avons été mis sous votre commandement, vous n'avez pas vu une seule fois vos régiments ; vous ne vous êtes jamais enquis de leurs besoins ; vous n'avez jamais rien fait pour eux, etc.

Le général de Fénelon avait pu fort heureusement intervenir et arrêter le colonel, en le rappelant au respect qu'il devait à son général de brigade. Tous les officiers présents étaient stupéfaits.

Si triste qu'il puisse être d'avoir à raconter un pareil acte d'indiscipline, commis par un colonel envers son général, j'ai cru que je ne devais pas le laisser dans l'oubli.

Il est bon que nos jeunes officiers, je parle de ceux qui viendront à me lire, le méditent et se persuadent que, si dans la victoire le soldat grandit sa gloire par une discipline toujours exacte, cette discipline l'honore encore plus dans les jours de malheur où la fortune des armes s'est tournée contre lui.

Dans la soirée du 1er septembre, aussitôt après la fin de la bataille, j'avais invité les généraux du 12e corps à m'adresser, le plus tôt possible, leurs

rapports sur les événements de la journée. Dès que j'eus reçu ces rapports, je les résumai, dans un rapport général, à la fin duquel je signalai les officiers et les soldats dignes d'être récompensés. comme s'étant particulièrement distingués pendant la bataille de la veille et dans le combat de Mouzon. J'adressai mon travail au général de Wimpffen en le priant de vouloir bien le transmettre au ministre de la guerre. Je n'ignorais pas, hélas! que les propositions que j'avais faites, en faveur des héros et des mutilés de Sedan. avaient peu de chances d'être accueillies favorablement et d'être suivies d'effet. J'étais convaincu qu'à Paris, on se montrerait peu disposé à accorder des faveurs à des soldats ayant appartenu à une armée qui avait eu le malheur d'être vaincue. Mais j'espérais que, si on ne récompensait pas par des décorations ceux que j'avais signalés comme les ayant bien méritées, on écrirait tout au moins sur leurs états de services, au ministère de la guerre, la mention des propositions dont ils étaient l'objet, et que cette mention pourrait leur être utile dans l'avenir.

Ce que devint mon rapport, je n'ai jamais pu le savoir.

A ma rentrée de captivité, le chefs de bureau du ministère de la guerre voulurent bien, sur ma demande, le faire rechercher dans leurs archives. On ne l'y trouva point. Je dus en con-

clure que le général Wimpffen ne l'avait pas fait parvenir au ministre. Peut-être avait-il trouvé que le récit que j'avais fait, dans cette pièce, des événements de la journée du 1er septembre n'était point absolument tel qu'il l'aurait voulu.

## CHAPITRE VII

### LE CAMP DE LA MISÈRE, A YGES

Dans l'après-midi du 2 septembre, entre trois et quatre heures, l'état-major général de l'armée me fit connaître que, comme conséquence de la capitulation, l'autorité allemande avait arrêté que l'armée française, prisonnière de guerre, déposerait sur-le-champ ses armes entre ses mains, et que, le lendemain, elle serait dirigée, sous escorte, de Sedan sur la presqu'île d'Yges qu'une boucle de la Meuse forme en aval de la place. C'était dans cette presqu'île que l'armée devait attendre que l'état-major prussien eût arrêté les dispositions nécessaires pour l'acheminer, par détachements, sur les forteresses de l'intérieur de l'Allemagne.

Le 3 septembre, à trois heures de l'après-midi, et en exécution des ordres que j'avais reçus, je me mis en tête des prisonniers du 12e corps d'armée, pour me rendre avec eux dans la presqu'île.

Comme je passais à la hauteur de la rue de la Sous-Préfecture, je vis tout à coup, ô surprise! le général de Wimpffen se jeter à la bride de mon cheval, pour me faire ses adieux et m'adresser quelques paroles cordiales que j'étais loin d'attendre de lui.

— Je suis bien heureux de te rencontrer, me dit-il, pour te déclarer, avant que nous nous séparions l'un de l'autre, que jamais je n'oublierai ce que je t'ai vu faire à la tète de tes troupes.

— Tu ne viens donc pas là où je vais? lui répondis-je.

— Non, reprit-il, sur la demande que j'en ai faite, j'ai reçu l'autorisation de me rendre librement à Stuttgard où se trouvent des membres de ma famille.

— Ah! tu vas à Stuttgard, lui répondis-je, tu ne restes pas avec l'armée! Eh bien! je te souhaite bon voyage.

Et sur ce dernier mot, je m'éloignai du général, et poursuivis mon chemin.

Il n'y a que 5 kilomètres de Sedan à la presqu'île d'Yges. Il me fallut plus de trois heures pour franchir cette distance, parce qu'il y avait un grand désordre parmi les soldats prisonniers qui l'encombraient. Pour expliquer ce désordre, il faut que je dise que, dans sa commisération pour nos soldats, la bonne population de Sedan leur avait ouvert toutes grandes les portes de ses caves, et que beaucoup en avaient abusé jusqu'à

perdre complètement la raison. Leur exaltation était devenue si grande, que je me demandai avec inquiétude si, une fois arrivés dans la presqu'île où ils allaient être enfermés, ils ne se livreraient pas aussitôt à tous les excès possibles, soit envers les habitants, soit envers leurs officiers qu'ils avaient déjà si peu respectés à Sedan. Ne se porteraient-ils pas à des sévices sur leurs chefs, à présent qu'ils ne devaient plus obéissance qu'aux officiers allemands? Car c'est ainsi qu'il en avait été décidé par le général en chef de l'armée prussienne.

Fort heureusement les craintes que j'avais éprouvées ne se justifièrent pas. Ceux que le vin avait surexcités se calmèrent bientôt, au contact du sol humide et froid sur lequel ils eurent à passer la nuit. Cette [nuit se passa sans être troublée par aucun incident fâcheux; elle fut horrible pour nos malheureux soldats, forcés de reposer leurs membres sur un sol que la pluie avait profondément détrempé, et sans abris d'aucune espèce qui pût les garantir contre l'humidité et le froid. Mieux partagés qu'eux, les officiers de mon état-major et moi, nous avions pu au moins nous faire un lit de nos manteaux; le lendemain matin, je pus m'installer chez le maire d'Yges, qui avait mis un lit à ma disposition; mes officiers firent leur chambre à coucher d'une des pièces de son habitation, après y avoir fait jeter

quelques bottes de paille. C'est là que nous devions désormais vivre ensemble de l'existence matérielle et surtout de l'existence morale la plus misérable qui se puisse imaginer.

Régulièrement, je n'avais plus qualité pour exercer la moindre autorité sur les soldats qui, jusqu'au 3 septembre, s'étaient trouvés sous mon commandement. C'était cependant un devoir pour moi de chercher par tous les moyens possibles à subvenir à leurs besoins. Je m'adressai aux chefs de corps; je fis appel à leur sollicitude pour leurs hommes. J'invitai chacun d'eux à désigner un de ses officiers qui, muni d'une commission spéciale revêtue de la signature du général Gresley, mon chef d'état-major, serait chargé de requérir, près des habitants de la presqu'île, et par bons payables après la guerre, les denrées nécessaires pour assurer la subsistance, le chauffage et le couchage des prisonniers appartenant au 12e corps. Je dois dire, pour rendre justice aux officiers dont il s'agit, qu'ils s'acquittèrent avec un dévouement inépuisable de la mission que je leur confiai. Grâce à l'intelligence qu'ils y apportèrent, grâce aussi à leur fermeté, les réquisitions et les distributions purent être faites, avec régularité et sans gaspillage, et durant quelques jours, nos malheureux soldats virent leurs besoins assurés.

Mais, pendant ces quelques jours, il était facile

de prévoir que les ressources des habitant allaient être bien vite épuisées.

Qu'adviendrait-il ensuite, si les Prussiens obligeaient les prisonniers à stationner de longs jours dans le camp où ils les avaient enfermés? On s'en fera peut-être une légère idée, quand j'aurai fait une description sommaire de ce camp, que les soldats appelèrent bientôt le « Camp de la misère », en raison des souffrances qu'ils eurent à y subir, nom qu'il devrait à tout jamais conserver dans l'histoire.

La presqu'île d'Yges est circonscrite par un parallélogramme à angles arrondis, dont trois des côtés sont formés par la Meuse, et le quatrième par un canal sur lequel se trouve le hameau de Glaire, près du village de Villette. La Meuse a une largeur de 12 à 15 mètres sur 2 à 3 de profondeur, et ses bords sont escarpés; le canal est assez large et assez profond pour répondre aux besoins de la batellerie. Dans sa plus grande dimension, le parallélogramme mesure quatre kilomètres environ, dans sa largeur moyenne, quinze cents mètres. L'entrée de la presqu'île est au hameau de Glaire, et c'est par là seulement qu'on peut y pénétrer. Elle est située près de Torcy, l'un des faubourgs de Sedan, et forme sur le canal un étroit défilé d'une dizaine de mètres de largeur tout au plus.

En établissant un poste de surveillance à cette

entrée, l'état-major prussien s'était donné la certitude que de ce côté les prisonniers français ne pourraient s'évader. La superficie de la presqu'île était plus grande qu'il ne fallait pour que les survivants de l'armée française, après la bataille du 1er septembre, y fussent campés, sans y être trop serrés les uns contre les autres. Mais, comme les officiers prussiens avaient supposé que nos soldats essaieraient de leur échapper en traversant la Meuse à la nage, ils les avaient parqués dans une enceinte rétrécie laissant entre elle et la rivière une zone de terrain assez large, et tout autour de cette enceinte un cordon de sentinelles, à deux pas l'une de l'autre, avait été disposé par eux avec ordre de faire feu sur tout prisonnier qui ferait mine de vouloir la franchir.

Le petit village d'Yges se trouvait en entier dans la portion du terrain occupée par l'armée française. Il ne compte que peu d'habitations, et, conséquemment, sa population était trop peu importante pour qu'elle pût fournir des abris à nos soldats. Les denrées alimentaires y étaient quasi insignifiantes; la paille et le bois, très rares. Le manque de paille était une chose déplorable, puisqu'il devait en résulter pour les prisonniers l'obligation de coucher sur un sol, qui humide de sa nature, étant de tous côtés près de la Meuse, venait d'être détrempé par des pluies récentes. Le manque de bois, c'était très

malheureux encore, car outre que l'on ne pouvait alors songer à des feux de bivouac qui eussent pourtant été si nécessaires, on allait peut-être bientôt se trouver dans l'impossibilité de se procurer le combustible nécessaire à la cuisson des aliments.

Pour cette cuisson elle-même, les ustensiles étaient en trop petite quantité, car beaucoup de nos soldats, avant leur sortie de Sedan, s'étaient débarrassés de ceux qu'ils portaient sur eux, et il ne fallait pas compter que les habitants d'Yges pourraient leur en prêter un nombre suffisant.

Disons aussi que l'armée prisonnière avait traîné à sa suite et conduit, dans la presqu'île d'Yges, une quantité considérable de chevaux; l'état-major prussien s'étant peu soucié de les lui enlever, soit parce que ces chevaux ne lui étaient point nécessaires, soit parce qu'il avait voulu s'éviter les frais de leur subsistance. Qu'allait-il advenir pour ces nombreux chevaux? Les habitants d'Yges ne pouvaient les nourrir; en fait de fourrages, ils n'avaient dans leurs greniers que ce qui leur était absolument indispensable pour les quelques têtes de bétail qu'on consentirait à leur laisser.

L'eau potable enfin allait manquer bien vite; car, il y avait très peu de puits dans le village, et en très peu de jours, ces puits seraient épuisés, et bientôt on ne pourrait plus en retirer que de

l'eau bourbeuse. Il faudrait alors recourir à l'eau de la Meuse, avec l'autorisation et sous la surveillance des Prussiens; mais quelle eau, quand on savait qu'en amont de la presqu'île, le lit de la rivière était partout rempli des dépouilles de chevaux qu'on y avait jetés après la bataille de Sedan! Ne serait-on pas forcé aussi d'y jeter les animaux qui allaient succomber d'inanition dans l'intérieur du camp, parce qu'on manquait d'outils pour les enfouir?

Telle était la physionomie de la presqu'île d'Yges, et telle était aussi la perspective que pouvaient envisager les prisonniers français, dès le lendemain du jour où ils y furent campés par les Prussiens.

La situation devint en effet lamentable dès les journées du 6 et du 7 septembre. Combien je regrette de n'avoir pu retrouver, dans mes papiers, les pages sur lequelles j'avais, pendant mon séjour à Yges, écrit, heure par heure, les incidents de chaque journée. Mieux que tout ce que je pourrais en dire aujourd'hui, ces pages feraient connaître ce que le *Camp de la misère* fut pour nos trop malheureux soldats. On y verrait que, dans certains jours, leurs privations y devinrent telles, qu'on les vit se jeter en bandes sur les rares habitations d'Yges, pour arracher de force les bois de charpente et le chaume des toitures. A un certain moment, le pillage et la violence furent

poussés à ce point que, pour garantir l'habitation du maire où je logeais, plusieurs officiers, mon officier d'ordonnance entre autres, se virent forcés de monter la faction, sabre au poing, pour en éloigner les pillards; on les éloignait, et pourtant avait-on le droit de juger sévèrement leur conduite, quand ces pauvres gens n'avaient ni paille pour se coucher, ni bois pour faire leur misérable soupe !

Dès le 5 septembre, le peu de biscuit qu'on avait distribué aux soldats, avant qu'ils quittassent Sedan, était consommé. De tout ce que les habitants avaient pu leur livrer en viande, en mettant à leur disposition la presque totalité de leurs bestiaux, il ne restait rien ou à peu près rien. Il fallut recourir à la viande de cheval, et alors, dans tout l'intérieur du camp, ce fut bientôt un spectacle affreux que celui d'une quantité d'hommes se ruant, à l'envi les uns des autres, sur les chevaux tombés d'inanition ou sur ceux qu'ils abattaient pour les dépouiller et en arracher quelque morceau.

Jusque-là, incurie ou cruauté inqualifiable! les autorités allemandes n'avaient rien fait pour que l'armée française, prisonnière, ne fût point réduite à de pareilles extrémités; elles n'avaient point songé à prendre des dispositions pour qu'elle ne pérît point sous le coup de la famine.

Je me décidai, le 6 septembre, à m'adresser au

général prussien Bernardi qui commandait à Sedan, pour lui exposer la situation déplorable des soldats au camp d'Yges, en faisant appel à son humanité, et le priant de vouloir bien leur assurer des vivres, si leur séjour dans ce camp devait se prolonger.

Je dois ici rendre au général Bernardi cette justice qu'aussitôt après avoir reçu ma prière, il me fit savoir qu'il allait sur-le-champ réunir ce qu'il pourrait en vivres-pain et en viande, et le faire transporter à Yges, pour être distribué aux prisonniers. Et en effet, le lendemain, dans la matinée, un jeune officier bavarois vint m'informer qu'il amenait au camp un convoi de biscuit-pain et un certain nombre de têtes de bétail. Cet officier m'apprit en même temps que, par ordre du général Bernardi, il viendrait de nouveau chaque jour s'enquérir près de moi des besoins de nos soldats, afin que le général pût prendre les mesures nécessaires pour y satisfaire du mieux qu'il pourrait.

Grâce à l'envoi fait par le général Bernardi, tous les prisonniers purent recevoir deux jours de vivres-pain, mais quant aux vivres-viande, il ne fut possible d'en donner qu'à un petit nombre d'entre eux, parce que le convoi ne comprenait qu'une trentaine de vaches sur pied.

Les jours suivants les distributions se firent régulièrement, seulement on dut réduire considéra-

blement la ration. Malgré la réduction, les soldats purent vivre ; c'était déjà beaucoup, et c'était au général Bernardi qu'ils devaient de voir ainsi leur existence assurée.

Dans les conversations fréquentes que j'eus l'occasion d'avoir avec le jeune officier allemand qui avait été mis par le général à ma disposition, je pus être informé des pertes que les troupes bavaroises avaient éprouvées les 31 août et 1er septembre devant Bazeilles. Elles avaient été énormes, me raconta cet officier ; le régiment auquel il appartenait avait principalement souffert; tous les officiers, à peu d'exceptions près, étaient tombés tués ou blessés sous les feux de notre infanterie.

C'est à la date du 6 septembre, si ma mémoire est fidèle, que les premiers détachements de prisonniers français furent dirigés du *Camp de la misère* sur les forteresses de l'Allemagne. Chaque détachement fut formé de onze à douze cents hommes, sous-officiers et soldats, placés sous la garde d'une escorte de soldats allemands. Quelques jours plus tard, l'état-major prussien composa des détachements dans lesquels des officiers figuraient seuls. — Les officiers généraux furent autorisés, par faveur spéciale, à se rendre librement à Pont-à-Mousson, pour s'y présenter à l'officier prussien, commandant la place, qui devait ensuite les faire transporter par chemin de fer et sous escorte sur des forteresses de l'Allemagne. Mais pour pouvoir

se rendre librement à Pont-à-Mousson, il y avait obligation, pour chaque général prisonnier, de prendre, sur l'honneur et par écrit, l'engagement de ne pas abuser de la liberté qu'on lui laissait pour essayer de s'évader. Tous les généraux se résolurent à subir cette condition. Qu'eussent-ils gagné à refuser de s'y soumettre, sinon de se faire conduire à Pont-à-Mousson, sous une escorte de soldats prussiens?

Il m'eût été bien facile de quitter Yges le 7 ou le 8 septembre. Une simple demande, que j'aurais adressée au général Bernardi, eût suffi pour que je fusse autorisé à le faire. Je crus que je ne pouvais honorablement me mettre en route, pour Pont-à-Mousson, que lorsque j'aurais vu le dernier détachement de prisonniers quitter le camp, pour se rendre en Allemagne. J'avais pu jusque-là être de quelque utilité à nos soldats, en intervenant en leur faveur auprès de l'état-major prussien ; ma tâche ne devait être considérée comme achevée que lorsque je n'aurais plus rien à faire pour eux. Je ne m'éloignai donc d'Yges que le 11 septembre seulement.

Les dernières journées que je passai au *Camp de la misère* s'écoulèrent bien longues et bien tristes, comme on peut se l'imaginer.

J'ai dit que l'armée française avait amené avec elle, dans la presqu'île d'Yges, une quantité considérable de chevaux. Pendant deux ou trois jours,

ces pauvres chevaux, qu'on avait lâchés en liberté dans le camp, s'étaient jetés d'abord avec avidité sur le peu d'herbe qui recouvrait le sol. Mais bientôt après, quand ils eurent dévoré cette herbe jusqu'à la racine, ils s'étaient précipités sur tout ce qui, autour d'eux, avait quelque apparence de végétation, sur les quelques troncs d'arbres qui étaient à leur portée ; puis ils avaient dévoré jusqu'à leurs excréments, et enfin, quand tout cela leur avait manqué, ils s'étaient rués les uns sur les autres, pour s'arracher réciproquement et s'en faire une pâture, le crin de leurs queues et de leurs crinières. Les pauvres bêtes, affolées par la faim et d'autant plus surexcitées, que les unes étaient des juments françaises ou des chevaux hongres, et les autres d'origine algérienne, se livraient la nuit à des courses effrénées, et, à chaque instant, on entendait le cri lamentable de soldats renversés ou écrasés sur leur passage.

Non, de pareilles scènes d'horreur sont indescriptibles ; il faut les avoir eues sous les yeux pour s'en faire une idée exacte.

Dès le 7 déjà, les dépouilles d'un assez grand nombre de chevaux gisaient dans l'intérieur du camp, les unes provenant de chevaux morts d'inanition, les autres de chevaux abattus par les soldats qui manquaient de viande pour faire leur soupe. La décomposition de ces animaux, hâtée par des chaleurs excessives qui avaient tout à coup

succédé aux pluies des journées précédentes, et les émanation spestilentielles qu'ils répandaient dans l'air vinrent inquiéter sérieusement nos médecins.

J'eus de nouveau recours au général Bernardi, et, sur ma demande, il voulut bien m'envoyer une trentaine de pioches et autant de pelles avec lesquelles les prisonniers purent creuser de grandes fosses et recouvrir de terre les restes d'animaux qui infectaient la presqu'île. Peut-être est-ce à cela seul que le camp maudit dut de n'être pas envahi par le typhus.

Les dures épreuves que je viens d'énumérer ne furent pas les seules que durent subir, au camp d'Yges, les officiers comme les soldats français, avant leur départ pour l'Allemagne. Aux officiers en était réservée une dernière, la plus cruelle de toutes, je veux parler de l'obligation que leur imposa l'autorité allemande de remettre entre ses mains leurs armes personnelles. C'est, au camp d'Yges seulement, que j'appris que, nonobstant l'engagement pris par les chefs de l'armée allemande, dans la nuit du 1er au 2 septembre, devant le général de Wimpffen, engagement que celui-ci avait notifié à ses généraux, aucune clause n'avait été introduite dans le protocole de la capitulation, qui donnât aux officiers prisonniers la liberté de conserver leur sabre ou leur épée. Le général de Moltke avait, paraissait-il, fait fi de cet engagement, ou bien le général de Wimpffen avait né-

gligé d'en réclamer la consécration dans un article spécial du protocole de capitulation.

Quand ils eurent connaissance du fait, la plupart de nos officiers brisèrent leurs armes et les mirent sous terre ; ils les firent ainsi disparaître, comme ils avaient fait le 2 septembre des drapeaux de leurs régiments, en les incinérant.

Pour mon propre compte, estimant que par la position que j'avais occupée dans l'armée, mon devoir était de respecter, si dures qu'elles fussent, les conditions de capitulation qui avaient été acceptées par le général en chef de Wimpffen, je jugeai que je ne pouvais pas suivre l'exemple des officiers de grade subalterne. Je me résolus seulement à adresser au général prussien qui commandait à Sedan, le général Bernardi, une lettre dans laquelle, après avoir protesté vivement contre le manque de parole des chefs de l'armée allemande, je lui déclarais que jamais je ne consentirais à donner mon épée au premier poste prussien qui me la demanderait à mon entrée à Pont-à-Mousson, mais que je me résignais à la remettre entre ses mains, s'il voulait bien la recevoir.

Le général me donna la preuve qu'il était homme de cœur. Il me répondit qu'il comprenait ma demande et qu'au jour et à l'heure où je quitterais Yges, il se trouverait près du poste prussien établi à l'entrée de la presqu'île, et que là il recevrait mon épée.

En effet le 11 septembre, comme j'allais passer devant ce poste, le général Bernardi, entouré des officiers de son état-major, vint à moi, et après m'avoir adressé quelques paroles que je ne rapporterai point ici, mais qui m'émurent profondément, il me déclara que, s'il prenait mon épée, c'était dans la seule intention de la garder soigneusement, pour me la renvoyer en France, aussitôt que la guerre serait terminée et que je lui aurais fait connaître le lieu de ma résidence. En honorant ainsi l'armée française dans la personne de l'un de ses chefs, le général s'honora lui-même.

Pour les services qu'il rendit à nos soldats prisonniers, pour ce qu'il fit pour moi dans la circonstance que je viens de rappeler, j'ai conservé au général Bernardi un souvenir de reconnaissance que je lui garderai toujours.

Après la guerre, l'estimable général me fit savoir, par notre consul français à Dantzig, qu'il n'attendait qu'un mot de moi pour tenir la promesse qu'il m'avait faite de me renvoyer mon épée. Je ne pus me résoudre à la lui demander. Je préférai la laisser dans les mains loyales qui l'avaient reçue. Portée par moi si longtemps et toujours avec bonheur dans mes campagnes en Algérie, à Malakoff, à Magenta, à Solférino, cette épée m'avait trahi à Sedan ; je ne désirais pas la reprendre. Et voilà comment il se fait qu'elle est encore aujourd'hui en Allemagne !

Quel voyage que celui que j'ai fait pour me rendre, avec les officiers de mon état-major, car on les avait autorisés à m'accompagner, du camp d'Yges à Pont-à-Mousson ! Pendant trois jours et partout sur ma route, une population que les malheurs de notre armée avaient exaspérée poursuivait de ses invectives les officiers qu'elle voyait passer sous ses yeux. Çà et là, dans la campagne, des soldats échappés du champ de bataille de Sadan, de lâches déserteurs peut-être, qui avaient jeté bas leur uniforme pour endosser la blouse du paysan, se précipitaient, à la tête de leurs anciens chefs, pour les insulter grossièrement et leur reprocher d'avoir trahi en vendant la France à la Prusse. Ceux-là seuls qui ont traversé les campagnes de la Lorraine, dans les journées dont je parle, ceux-là seuls savent les souffrances morales que nos officiers eurent à y subir. Qu'on dise tant qu'on le voudra que les populations lorraines sont bonnes et généreuses ; en septembre 1870, celles des campagnes voisines du chemin qui conduit d'Yges à Pont-à-Mousson ne se montrèrent nullement compatissantes pour le malheur. Un certain nombre d'habitants, dans les villages qui se trouvent sur ce chemin, furent cruels pour les officiers de notre armée.

Arrivé à Pont-à-Mousson dans la matinée du 13 septembre, je me présentai à l'état-major prussien, et avis me fut donné que, dans la soirée du même

jour, je ferais, avec les officiers qui étaient avec moi, partie d'un détachement à destination de l'Allemagne. L'officier commandant, après m'avoir indiqué l'heure à laquelle partirait le train de chemin de fer dans lequel j'aurais à monter, me fit connaître que, n'imaginant pas que je voulusse essayer de m'évader, il me laissait toute liberté dans la ville pour y vaquer à mes affaires en attendant l'heure de mon départ. Assurément la situation qui m'était ainsi faite ne laissait pas que d'être fort délicate. Deux officiers de mon état-major, le chef d'escadron de Chabannes et le lieutenant de Contenson, à qui l'état-major prussien n'avait pas imposé d'autres conditions de liberté provisoire qu'à moi-même, profitèrent de cette liberté pour changer leur uniforme contre des vêtements bourgeois. Ils trompèrent, sous ce déguisement, la surveillance des postes allemands qui gardaient les entrées de la place et réussirent à s'évader. Les autorités prussiennes ne songèrent jamais, que je sache, à leur en faire un crime.

M'était-il permis d'user des moyens qu'avaient employés les deux officiers dont je viens de donner les noms pour éviter comme eux la captivité? Je ne le pensai pas; je considérai qu'il ne m'était pas permis, sans forfaire à l'honneur, de profiter de la liberté qui m'avait été laissée, par égard pour mon grade, pour tromper la confiance de l'officier prussien à qui j'en étais redevable.

Il y a eu, dans l'armée française, des officiers qui, après les capitulations de Sedan et de Metz, ne voulurent pas en subir les conséquences et refusèrent de se constituer prisonniers. Ils échappèrent aux Allemands en traversant les lignes ennemies à leurs risques et périls.

Le brave colonel Leperche, à Metz, passa, à cheval et en uniforme, à travers les Prussiens, et fut assez heureux pour n'être pas arrêté par les coups de feu qu'on tira sur lui. Le général Carey de Bellemarre, étant au camp d'Yges, se déguisa en paysan, et passa, sans être reconnu pour être officier, sous le nez des soldats prussiens qui gardaient l'entrée de la presqu'île d'Yges. Il faut admirer la conduite de ces officiers. C'est au péril de leur vie qu'ils se sont acquis le droit de mettre encore leur épée au service du pays, dans les armées de l'intérieur, après avoir fait partie de celles qui avaient été vaincues et faites prisonnières à Metz et à Sedan.

## CHAPITRE VIII

### LA CAPTIVITÉ

Je ne dirai que peu de mots sur ma captivité et sur celle des officiers et des soldats de l'armée française.

Après un internement de sept jours à Coblentz, l'autorité allemande m'autorisa à me rendre, avec les officiers de mon état-major, à Aix-la-Chapelle. Le séjour de Coblentz m'avait été odieux, la population n'y parlant que la langue allemande, et la forteresse étant encombrée de troupes prussiennes qui ne faisaient qu'y passer pour rejoindre leur armée. A Aix-la-Chapelle l'existence me devint plus supportable, parce que le français y est généralement parlé et que bon nombre d'habitants se souviennent, et ils me le prouvèrent bien, qu'ils ont été Français. — J'y passai cependant par une dernière et cruelle épreuve; voici à quelle occasion :

Près d'un certain nombre de forteresses de l'Al-

lemagne, l'état-major prussien avait installé nos soldats prisonniers, dans des camps gardés par des postes allemands. Nos officiers avaient été simplement internés, dans les places fortes ou dans les villes qui leur avaient été assignées comme lieux de résidence. Les officiers allemands commandant dans ces places ou dans ces villes les y laissaient libres sur parole, et leur permettaient même de franchir, jusqu'à une certaine distance, l'enceinte de la forteresse ou de la ville ; mais seulement quand ils avaient, au préalable, consenti à prendre, par écrit et sur l'honneur, l'engagement de ne pas s'évader. Les officiers prisonniers étaient astreints à répondre chaque matin à un appel, fait par un officier prussien, qui constatait ainsi leur présence dans la localité; les généraux seuls étaient dispensés de cet appel.

Or, il arriva qu'un jour un de nos officiers, un capitaine de gendarmerie, qui était interné à Aix-la-Chapelle, ne répondit pas à l'appel de son nom, et l'autorité allemande apprit bientôt qu'il s'était évadé. Elle décida sur-le-champ que, parmi ses camarades, il en serait désigné huit, par la voie du sort, pour être immédiatement dirigés sur la citadelle de l'une des forteresses de la Prusse orientale et pour y être incarcérés. Le capitaine Martin, du régiment des dragons de l'Impératrice, qui m'avait été attaché comme officier d'ordonnance

depuis le 20 août précédent, fut un des huit malheureux auxquels le sort fut fatal. Par ses services et par les preuves de dévouement qu'il n'avait cessé de me prodiguer pendant la triste campagne que nous venions de faire ensemble, je l'avais pris en grande affection; son éloignement me causa un très vif chagrin.

Durant mon séjour à Aix-la-Chapelle, des tentatives furent faites pour m'exciter à m'évader. J'y reçus un matin la visite d'une personne, se disant envoyée près de moi par M. Testelin, commissaire de la Défense nationale à Lille, pour mettre à ma disposition des moyens qui devaient m'assurer une évasion certaine. Cette personne avait, m'assurait-elle, mission de me dire que, si je consentais à me rendre à Lille, un commandement important m'y serait donné dans l'armée du Nord, qui était alors en formation.

— Je ne sais pas bien, répondis-je à l'envoyé de M. Testelin, quelle est l'étendue des pouvoirs du commissaire du gouvernement à Lille; mais veuillez, dans tous les cas, lui faire savoir de ma part que je ne saurais manquer à la parole d'honneur qui m'engage vis-à-vis des chefs de l'armée prussienne. Toutefois, si le délégué du gouvernement de la Défense nationale peut me donner la preuve que des officiers allemands ont manqué, de leur côté, à un engagement d'honneur pris par eux vis-à-vis des chefs de l'armée française,

qu'il me fasse sommer alors de répondre à son appel; je me considérerai comme dégagé de ma parole, 'et je ferai, sans hésitation, ce qu'il me demande par votre intermédiaire.

L'affaire en resta là.

# CHAPITRE IX

## PUBLICATIONS PARUES SUR LA BATAILLE DE SEDAN

Pendant ma captivité en Allemagne, et alors que la guerre n'était point encore terminée, il m'est tombé sous les yeux une brochure publiée sous le voile de l'anonyme par un écrivain se donnant comme ayant suivi, à l'armée de Châlons, en qualité de volontaire étranger, l'état-major du 7e corps de cette armée. L'auteur de cet opuscule n'a pas craint d'affirmer à ses lecteurs que le plan de campagne, suivi par l'Empereur Napoléon III en 1870, avait été discuté et arrêté en 1869, dans des conférences faites au dépôt de la guerre, et il a osé dire que ce plan avait été imaginé, de concert, par le maréchal Lebœuf, ministre de la guerre, le général Jarras et le général Lebrun. A en croire le *volontaire étranger*, le plan dont il s'agit était d'une simplicité extrême, et il l'a résumé en quelques lignes dans son petit livre : deux cent mille hommes sur la rive gauche du Rhin, y est-il dit,

et deux cent mille autres sur la rive droite, et l'armée allemande devait être vaincue, anéantie ! Si ce ne sont pas là textuellement les paroles du publiciste, c'en est absolument le sens si spirituellement ironique ; et pour donner à son assertion une origine respectable, l'auteur apprend à ses lecteurs que c'est au dépôt de la guerre même qu'il a eu connaissance des combinaisons stratégiques qu'il leur révèle.

Je ne songerais pas à réfuter de pareilles insanités, si la brochure dont il s'agit ne m'offrait pas l'occasion de dire ici quelques mots des conférences militaires qui eurent lieu au ministère de la guerre avant 1870.

C'est le maréchal Niel, ministre de la guerre, qui autorisa ces conférences en 1868, et qui leur donna ses encouragements, parce qu'il y voyait la possibilité de fournir à nos officiers un moyen de développer leur instruction et d'exciter en même temps leur émulation. Tous les officiers en résidence à Paris avaient été autorisés à assister aux conférences dont il s'agit, et à venir y exposer le résultat de leurs études ou leurs idées personnelles sur toutes les questions intéressant les diverses branches de l'art de la guerre. La présidence de ces conférences avait été attribuée, par le ministre, au général directeur du dépôt de la guerre, qui était le général Jarras. C'était celui-ci qui avait à recevoir des officiers le programme des questions

qu'ils désiraient discuter devant leurs camarades; c'était lui qui avait à régler l'ordre des séances et à donner la parole à l'officier conférencier; c'était lui enfin qui, en conformité des recommandations expresses du ministre, avait mission de ne pas permettre les discussions inutiles ou dangereuses, et de s'opposer notamment à ce que l'on y étudiât des projets de guerre ou des plans de campagne contre des puissances voisines, quelles qu'elles fussent.

L'entrée du local affecté aux conférences était interdite à toute personne étrangère à l'armée, ce qui m'autoriserait à penser que le volontaire étranger, auteur de la brochure, n'y a jamais mis les pieds. Toutefois il ne serait pas absolument impossible qu'il ait pu assister aux conférences du dépôt de la guerre; car j'ai quelque raison de croire que le volontaire en question, malgré le soin qu'il a pris de se dissimuler sous le masque de l'anonyme, n'est autre qu'un jeune prince étranger qui, ayant été admis à suivre les cours de notre école militaire de Saint-Cyr, a été, par faveur toute particulière du gouvernement, considéré comme s'il était officier dans notre armée, bien qu'il n'ait jamais été naturalisé Français. Dans tous les cas, ce qui est certain, c'est que jamais, en 1868 ou en 1869, il n'a entendu discuter un plan de campagne contre la Prusse dans les conférences du dépôt de la guerre.

Le maréchal Niel assista à l'une de ces conférences en 1868; le maréchal Lebœuf, pas une seule fois; d'où il suit qu'il n'a pu y concerter ouvertement, sous les yeux du *volontaire étranger*, aucun plan de campagne contre les Prussiens.

Ce *volontaire étranger* n'est pas le seul, hélas! qui ait faussé l'histoire, en publiant des récits mensongers à propos de la guerre de 1870. Dans le moment même où j'écris ces lignes, il vient de paraître un petit livre ayant pour titre : *Bataille de Sedan par un officier supérieur*, et l'auteur anonyme de cet opuscule raconte si bien la bataille de Sedan, que, dans son récit fantaisiste, on ne trouve autre chose que l'exposé de faits erronés, mensongers ou dénaturés, ou des colloques grotesques attribués aux généraux français qui commandaient à Sedan pour jeter sur eux le ridicule et le mépris. Le publiciste en question se donne la qualité d'officier supérieur de l'armée, et, à chaque page de son livre, il prend plaisir à s'attribuer aussi celle de *marquis*. Il raconte qu'avant de quitter Paris pour se rendre à l'armée, où il a accompagné le général de Wimpffen, il a eu avec le général de Palikao, ministre de la guerre, une entrevue dans laquelle celui-ci ne lui a adressé la parole qu'en l'appelant *Monsieur le marquis*. A l'entendre, à son arrivée à l'armée, le maréchal de Mac-Mahon ne lui aurait parlé qu'en l'appelant également *Monsieur le marquis*. Cela prouve sura-

bondamment que l'auteur de ce libelle n'a jamais appartenu à l'armée. Véritable officier, il n'ignorerait point que, dans les relations entre supérieurs et inférieurs, le titre de marquis n'existe pas dans l'armée française, et que comte, marquis, duc ou prince, jamais un ministre de la guerre ou un maréchal de France ne lui eût adressé la parole, en lui donnant d'autre qualification que celle que lui attribuait son grade dans l'armée. Ils l'eussent appelé simplement commandant ou colonel. Peut-être n'a-t-il jamais été qu'un officier de fantaisie, un de ces officiers improvisés, comme il y en eut un si grand nombre à la fin de 1870 et au commencement de 1871; mais jamais, à coup sûr, il n'a été officier supérieur dans les rangs de l'armée régulière.

Est-ce même un marquis qui a écrit le récit de la bataille de Sedan dont je parle? J'oserai dire que je ne le crois pas. Un vrai marquis se serait souvenu que noblesse oblige; il n'eût pas dépensé son temps et prostitué sa plume, en racontant, sur un ton toujours badin et ironique, ce drame épouvantable et lugubre de la bataille de Sedan, dont un marquis français ne peut parler que les larmes aux yeux et la rage dans le cœur; il n'eût pas prêté aux chefs de l'armée française les colloques grotesques qu'il attribue au général de Wimpffen et à ses lieutenants.

Après avoir raconté que le général de Wimpffen

avait été un père pour lui, lorsqu'il l'avait connu en Algérie, il lui aurait répugné de déverser, comme il l'a fait dans son récit, le sarcasme et le ridicule sur le malheureux général.

Entre les faits controuvés que le prétendu marquis raconte à ses lecteurs, qu'il me soit permis d'en citer un qui me concerne particulièrement; il suffira pour faire juger de la véracité qu'il a apportée dans son récit. Le marquis a osé écrire, dans son livre, qu'il avait trouvé, le 1er septembre, à cinq heures du matin, le général Lebrun *couché tranquillement* dans *une maison de Balan*, où le général, a-t-il ajouté spirituellement, *tourmentait ses rhumatismes*. Or, la vérité, — je l'ai raconté dans un des chapitres précédents, avant d'avoir lu cette facétie de bon goût du marquis, — la vérité est que j'ai passé la nuit du 31 août au 1er septembre 1870, couché par terre et enveloppé dans mon manteau, près d'un feu de bivouac que les officiers de mon état-major avaient fait allumer, un peu en arrière du centre des troupes du 12e corps d'armée que je commandais. Je ne songeais guère à tourmenter mes rhumatismes. A quatre heures du matin, j'étais à cheval et je courais à Bazeilles, où les premiers coups de fusil se faisaient entendre. Si, d'ailleurs, le jovial publiciste m'avait mieux connu, quand il a écrit son livre, il aurait su qu'arrivé à un âge où la loi commune de l'humanité oblige à compter avec les infirmités, il

se trouve que, par une faveur toute particulière de la Providence, les rhumatismes ne m'ont point encore gratifié de leur visite. Le noble marquis n'aurait point imaginé dès lors de parler aussi inconsciemment de mes rhumatismes. Ne lui suffisait-il pas de me signaler à la risée de ses lecteurs, en leur dénonçant que je dormais tranquillement dans un bon lit à Balan, alors que, depuis une heure déjà, la bataille était commencée du côté de Bazeilles? C'est pourtant avec des livres tels que le sien que se fait la légende de l'histoire.

# CHAPITRE X

## RÉCOMPENSES A L'ARMÉE DE CHALONS

Pendant que j'étais encore en captivité, je reçus la note ci-jointe, qui m'avait été adressée de Wilhelmshohe, par ordre de Sa Majesté l'Empereur Napoléon III.

« L'Empereur désire que M. le général Lebrun veuille bien faire connaître aux intéressés, s'il le juge convenable, les intentions énoncées dans la lettre ci-jointe, qu'il adresse à M. le maréchal de Mac-Mahon. »

La lettre de l'Empereur au maréchal était ainsi conçue :

« Wilhelmshohe, 12 mars 1871.

» Mon cher Maréchal,

» Au moment où vous allez rentrer en France, il est de mon devoir de vous rappeler les services de l'armée qui a si malheureusement succombé à Sedan. Il n'est pas juste que les officiers, sous-

officiers et soldats qui se sont bien conduits dans les différents combats qui ont eu lieu, soient privés de l'avancement et des récompenses auxquels ils ont droit. Depuis que je suis prisonnier, j'ai reçu plusieurs réclamations à ce sujet. J'ai éprouvé un véritable chagrin de ne pouvoir y faire droit, car l'armée de Sedan s'est bien battue, et c'est la seule qui n'ait reçu aucune récompense.

» Je crois donc qu'il vous appartient de préparer un mémoire de propositions pour les militaires qui étaient sous vos ordres, et de le soumettre au ministre de la guerre, à votre arrivée en France.

» Croyez, mon cher marechal, à ma sincère amitié.

» NAPOLÉON. »

J'ai raconté précédemment qu'aussitôt après la bataille de Sedan, j'avais adressé à M. le général de Wimpffen mon rapport sur les événements auxquels le 12e corps d'armée avait pris part, rapport auquel j'avais joint des propositions pour des récompenses en faveur des militaires de tous grades qui s'étaient particulièrement distingués pendant la lutte. J'ai dit aussi que, sans aucun doute, mon rapport et mes propositions n'avaient pas été transmis par le général de Wimpffen, comme ils auraient dû l'être, puis-

qu'on n'avait pu en trouver trace dans les archives du ministère, lorsque j'avais demandé, en avril 1871, qu'on les y recherchât.

A la date du 12 avril, le maréchal de Mac-Mahon, qui commandait en chef l'armée de Versailles, m'adressa la lettre suivante, qui témoignait de son désir de donner satisfaction à la demande qu'il avait reçue de l'Empereur :

« Mon cher général,

» Sur ma demande, le ministre de la guerre m'a autorisé à lui faire connaître les noms des officiers, sous-officiers et soldats qui se sont le plus particulièrement distingués dans les combats que l'armée de Châlons a eu à soutenir jusqu'à Sedan.

» Je vous prie, par suite, de vouloir bien faire établir des mémoires de propositions, pour l'avancement ou pour la Légion d'honneur, en faveur des officiers généraux, des chefs de corps, des officiers d'état-major ou d'ordonnance qui faisaient partie de votre corps d'armée, et qui vous paraissent avoir des titres à une récompense.

» La dislocation de l'armée ne permettant pas de suivre, pour l'établissement de ce travail, la voie hiérarchique, j'écris à tous les chefs de corps de m'adresser directement leurs propositions. Dans le cas, toutefois, où vous auriez déjà préparé un

travail pour les troupes sous vos ordres, je vous serais reconnaissant de me le communiquer. J'invite également les généraux qui commandaient l'artillerie et le génie, ainsi que M. 'intendant en chef, à me transmettre directement les propositions concernant les officiers ou fonctionnaires de l'armée relevant de leurs services.

» Je vous prie de me faire parvenir vos propositions à Versailles, aussitôt que vous serez en mesure de le faire.

» Veuillez agréer, mon cher général, la nouvelle assurance de mes sentiments affectueux.

» *Signé* : Maréchal DE MAC-MAHON. »

Aussitôt après la réception de cette lettre, je recueillis les souvenirs des officiers qui avaient collaboré avec moi au travail, présentant les propositions que j'avais établies, le 2 septembre, en faveur des militaires du 12e corps qui s'étaient particulièrement distingués, pendant le combat du 29 août, à Mouzon, et pendant la bataille du 1er septembre. Je pus, à l'aide de ces souvenirs, remettre au maréchal de Mac-Mahon un état présentant les propositions pour récompenses qu'il m'avait demandées. Le gouvernement accorda des décorations à quelques-uns seulement des officiers que j'avais signalés comme les plus méritants; il donna deux ou trois médailles militaires par régiment aux sous-officiers et soldats qui avaient été proposés par

leurs chefs de corps pour cette récompense. Le nombre des récompenses, ainsi distribuées, ne dépassa pas celui des faveurs que l'on avait vu donner précédemment, durant les dernières années de l'Empire, à l'occasion des grandes revues annuelles au Champ de Mars ou dans nos camps d'instruction.

# ÉPILOGUE

Mes souvenirs ont été écrits en 1871 ; seuls, les deux derniers chapitres du travail qui les résume l'ont été en 1883.

Dans mes récits, je me suis peu préoccupé de la forme, je n'ai voulu qu'exposer la vérité. Je me suis particulièrement attaché à signaler les fautes qui ont été commises, pendant les cinq dernières années de l'Empire, relativement à la constitution et à l'organisation de l'armée française, parce que ce sont ces fautes qui ont été la cause de l'épouvantable ruine de la France en 1870.

Il faut en faire peser la responsabilité, en partie sur les hommes qui, de 1866 à 1870, représentaient notre pays au sein du Corps législatif, en partie sur les ministres qui avaient alors entre leurs mains la direction et l'organisation de nos forces nationales. Entre toutes les fautes que l'on peut mettre à la charge de ces ministres, la plus capitale, c'est celle qui les a fait négliger de doter notre armée d'un mode de mobilisation pareil à celui qui avait

assuré les succès de l'armée prussienne en 1866. Cette faute a eu pour conséquence l'impuissance de nos armes en 1870, et cette impuissance, c'est-à-dire l'infériorité numérique de nos soldats, comparée au nombre des soldats allemands, a fatalement obligé notre armée à rompre avec toutes les traditions de son passé.

Dans les guerres de la première République et du premier Empire, dans les campagnes de Crimée et d'Italie, c'est par une initiative décidée, par des opérations toujours offensives au début d'une campagne que l'armée française s'était constamment assuré la victoire. Dans la guerre de 1870, ses forces par trop inférieures à celles des Allemands la condamnèrent, et cela parce qu'elle n'avait point été régulièrement mobilisée, à se laisser toujours attaquer et à ne jamais attaquer elle-même. Au rôle offensif qui avait été jusque-là sa grande force, a été substituée pour elle la défensive.

A Wissembourg, à Reischoffen, à Spickeren, à Borny, à Gravelotte, à Rezonville, à Saint-Privat, à Sedan, son attitude a été exclusivement défensive. Que ceux qui sont aujourd'hui à la tête de notre armée méditent profondément cette observation, et se pénètrent de cette vérité que le seul rôle qui convienne au tempérament guerrier de nos soldats, c'est celui de l'offensive.

C'est fort injustement que l'opinion publique a

fait peser sur le maréchal Lebœuf la responsabilité des désastres qu'amena le mode défectueux de mobilisation. Le mode de mobilisation qui fut appliqué en 1870 n'avait point été arrêté par le maréchal Lebœuf, mais bien par le maréchal Niel. C'est ce que j'ai démontré dans le chapitre de *Mes souvenirs*, consacré à l'administration du maréchal Niel.

Si le maréchal Lebœuf a commis une erreur, ou même une faute, pendant la durée de son ministère, quand il a succédé au maréchal Niel, ç'a été de porter si loin le respect qu'il avait pour tout ce qui avait été fait et arrêté par son prédécesseur, qu'il n'a jamais voulu y rien changer. C'est ainsi qu'il a pris au maréchal Niel le mode de mobilisation que celui-ci avait imaginé, tandis qu'avant de l'adopter lui-même, il eût agi prudemment en le soumettant à un examen sérieux.

Un principe de guerre que l'armée française n'aurait jamais dû oublier depuis Waterloo, et que plusieurs de ses chefs ont absolument perdu de vue pendant la dernière guerre, c'est qu'à moins de circonstances impérieuses, il faut que les généraux commandants se prêtent toujours un mutuel appui, et que lorsqu'il arrive que l'un d'eux est aux prises avec l'ennemi, ceux qui sont le plus rapprochés de lui doivent se porter résolument à son secours et lui donner leur concours.

Un mal capital qui existe depuis longtemps dans

l'armée française, et qui dans nos dernières guerres y a eu souvent pour conséquence de compromettre le succès de nos opérations et parfois de les faire échouer complètement, c'est la déplorable habitude que nos officiers de tous grades ont contractée de ne pas exécuter rigoureusement les ordres qui leur sont donnés par ceux qui les commandent. L'officier trouve toujours un motif plausible pour ne pas se conformer aux instructions les plus précises qu'il a reçues de ses chefs. Et quand ceux-ci s'aperçoivent qu'ils n'ont pas été obéis, au lieu de sévir comme ils le devraient faire, ils se contentent presque toujours d'en gémir, ou bien ils ferment les yeux, feignant de n'en avoir rien su. Ils encouragent ainsi, comme à plaisir, ceux qui ont manqué à leur devoir à commettre plus tard la même faute.

En 1870, les ordres donnés par le grand quartier général de l'armée du Rhin pour les mouvements qu'une division d'infanterie du 3e corps d'armée et les troupes du 5e corps devaient opérer le 5 août, auraient peut-être assuré le succès au maréchal de Mac-Mahon dans la journée du 6 à Reischoffen si ces ordres avaient été plus rapidement exécutés. J'en juge ici d'après ce qui m'a été rapporté.

Le 16 août, à Rezonville, le maréchal Bazaine, attaqué par les Prussiens, se serait trouvé dans des conditions bien plus favorables, si, ses ordres ayant été exécutés au 4e corps, il avait pu opposer

à l'ennemi, dès le premier moment de la bataille, non seulement les 2e, 3e et 6e corps de son armée et la garde impériale, mais aussi le 4e corps. De même, dans la journée du 15 août et dans la nuit du 15 au 16, le 2e corps d'armée, contrairement à des ordres du général en chef, avait négligé de se garder avec soin, sur sa gauche, le côté par lequel les Prussiens pouvaient se porter sur lui. Dans le même temps, la division de notre cavalerie qui était près de Rezonville, au mépris des ordres qui lui avaient été donnés, n'avait point du tout éclairé l'armée dans la direction d'où devait venir et d'où vint en effet, dans la matinée du 16, une attaque sérieuse des Prussiens. Il était résulté de là que l'ennemi avait surpris cette division et y avait jeté la panique, alors que, nonobstant l'ordre qui avait été prescrit à son général de tenir ses chevaux sellés, ceux-ci étaient dessellés, a-t-on dit, en partie.

Combien de cas pareils, d'ordres donnés et non exécutés, je pourrais citer, si je voulais aller les chercher, dans nos guerres passées, en Algérie, en Crimée, en Italie !

Je prie ici nos ministres de la guerre et mes camarades, les commandants de corps d'armée actuels, de me permettre d'appeler leur attention sur les considérations qui précèdent. Ils rendront à coup sûr un grand service à notre armée, s'ils veulent bien s'appliquer, pendant la paix, à exiger

sévèrement que leurs ordres soient toujours exécutés. C'est le seul moyen qu'ils aient à leur disposition pour habituer nos officiers à exécuter les ordres qu'ils leur donneront pendant la guerre. Au besoin, il faut qu'ils fassent des exemples, en frappant de mesures rigoureuses les officiers du grade le plus élevé placés sous leurs ordres.

Qu'on lise les instructions adressées à ses généraux par le grand Frédéric, on verra avec quelle rigueur et quelle promptitude il voulait qu'on réprimât, dans ses armées en campagne, les crimes de lâcheté, les refus d'obéissance et autres délits commis par ses soldats. Aujourd'hui, s'il est une nécessité qui s'impose à nous, par suite des exigences de la guerre moderne, qui ne peut plus se faire qu'avec des armées nombreuses et composées de jeunes soldats, c'est d'appliquer les principes mis en pratique par le grand capitaine.

Or, s'il est vrai que, dans notre armée, l'administration de la justice fonctionne régulièrement en temps de paix et donne des résultats satisfaisants, il est incontestable qu'elle s'y exerce fort mal en temps de guerre.

Dans les guerres auxquelles j'ai pris part, j'ai toujours vu que, après notre entrée en campagne, il s'écoulait un temps considérable avant que les conseils de guerre pussent être organisés. Pendant ce temps, les crimes et délits militaires demeuraient impunis, alors qu'il était pourtant si néces-

saire de faire des exemples qui eussent pu contenir dans le devoir ceux qui pouvaient être disposés à y manquer. Un grave inconvénient des conseils de guerre, c'est l'instruction souvent très longue à laquelle ils obligent, ce qui fait que le moment de la répression n'arrive que longtemps après que le crime ou le délit a été commis. A la guerre, il faut absolument que le châtiment suive immédiatement l'attentat perpétré. C'est ainsi qu'il en aurait dû être, au camp de Châlons, en 1870, quand des soldats de la garde mobile s'y sont rendus coupables d'actes d'indiscipline et de sédition. C'est ainsi encore qu'un peu plus tard, pendant que l'armée de Châlons se trouvait sur la Suippe, il aurait fallu réprimer les tentatives de maraude auxquelles se sont livrés des soldats du 12e corps d'armée. Je ne vois qu'un seul remède auquel on puisse recourir, pour obvier à cette insuffisance des conseils de guerre en campagne, ce serait qu'on décrétât à l'avance qu'aussitôt après une déclaration de guerre, ce ne seront plus les conseils de guerre, mais bien des cours martiales qui seront chargées de la répression des crimes et délits commis aux armées en campagne.

Le perfectionnement des armes à feu a progressé sans cesse, depuis une quarantaine d'années ; la science est parvenue à donner à ces armes une puissance prodigieuse, d'où est résultée une révo-

lution complète dans la tactique des armées. Le fusil et le canon sont devenus aujourd'hui des engins de guerre qui portent, avec une précision mathématique, à des distances si énormes, que, sur un champ de bataille, il n'est plus possible que des troupes se précipitent, tête baissée, sur celles qu'elles ont à combattre pour les aborder à l'arme blanche, comme elles pouvaient le faire autrefois. L'arme à feu perfectionnée a enlevé au soldat, dans la guerre moderne, ce qui constituait jadis sa plus grande valeur, c'est-à-dire son courage individuel, son élan guerrier, ce qu'on appelait, en l'appliquant à l'armée française, cette *furia francese*, que cette armée savait si bien utiliser à la pointe de ses baïonnettes.

Les armées s'entre-détruisent à présent à distance, sans presque se voir, ou même ne se voyant pas du tout, grâce aux nouvelles machines de guerre dont elles sont pourvues.

Indépendamment de cette révolution, il s'en est produit une autre qui a modifié entièrement l'organisation des armées.

Partout, en Europe, on s'est persuadé que pour assurer la défense des États, il ne faut plus compter sur le génie de grands capitaines qui commanderaient les armées, parce que ces capitaines sont trop rares et qu'il n'est pas possible d'espérer qu'on les aura toujours à sa disposition quand on aura besoin d'eux. Et, de fait, il est certain que,

dans ces derniers siècles, on en a vu apparaître quelques-uns seulement, le grand Frédéric en Prusse, l'archiduc Charles en Autriche, Turenne, Condé, Napoléon 1er en France. On a substitué aujourd'hui au génie du grand capitaine le grand nombre de fusils et de canons qu'on peut toujours se donner, et par suite le grand nombre de soldats à qui on peut apprendre à s'en servir. On s'est dit que le succès à la guerre serait, dans l'avenir, presque infailliblement assuré à l'armée qui pourrait réunir, sur le champ de bataille, un nombre de canons, de fusils et d'hommes supérieur à celui que pourrait y amener l'armée de l'adversaire.

C'est pour ces deux raisons : perfectionnement des armes à feu de guerre et nécessité d'avoir des armées nombreuses, que les nations se ruinent, à l'envi l'une de l'autre, pour que leurs armées présentent le plus d'armes à feu, le plus de soldats possible.

Et de là vient qu'en ce moment, en France, comme partout ailleurs, chez les puissances qui l'avoisinent, l'idée qui domine, dans l'esprit de ceux qui s'occupent de la question de la défense des États, c'est que tous les hommes aptes au métier des armes doivent être soldats ; qu'on proclame la nécessité du service militaire obligatoire et la réduction de ce service à une durée de trois années seulement, parce qu'on estime que cette durée

est suffisante pour donner au soldat l'instruction professionnelle qui lui est nécessaire, et pour qu'on lui apprenne à se servir convenablement de l'arme qu'on met entre ses mains.

On peut reconnaître sans doute qu'à la rigueur, ceux qui en jugent ainsi pourraient avoir raison, si le soldat instruit devait s'entendre uniquement de celui qui sait marcher militairement, manier son fusil régulièrement, et le tirer, même d'après les bons principes, devant une cible, s'il ne s'agissait, en un mot, que de l'instruction technique du soldat. Et encore ne fais-je ici allusion qu'à l'instruction technique du fantassin, car je me garderais bien d'en dire autant de celle du soldat de la cavalerie, de l'artillerie et du génie, qui exige une durée d'enseignement beaucoup plus longue que celle du fantassin.

Mais l'instruction professionnelle technique, et telle que je viens de la définir, suffira-t-elle jamais, pour qu'après l'avoir acquise le jeune soldat soit vraiment un vrai soldat, dans l'acception vraie de ce nom? Assurément non.

Dans cette question, si palpitante d'intérêt, du mode de recrutement qu'il conviendrait d'adopter pour assurer la bonne composition de l'armée française, il est à remarquer qu'on parle beaucoup du temps qu'il faut pour faire l'instruction technique du jeune soldat, mais on ne parle guère de l'éducation militaire qui lui est plus indispen-

sable encore que cette instruction. Or, l'éducation du soldat, c'est l'esprit d'obéissance, de devoir et de sacrifice ; c'est le patriotisme ; c'est l'amour du drapeau, et tout cela le soldat ne peut l'acquérir qu'à la longue, sous l'inspiration, sous la parole et sous l'exemple des officiers qui lui apprennent le métier.

A cette observation, l'on objecte qu'en Allemagne on n'exige que trois années pour former un soldat. Mais bien qu'il en coûte à notre amour-propre national de le confesser, il faut reconnaître que ce que l'on peut obtenir en Allemagne en trois années seulement, pour faire l'éducation militaire du jeune soldat, on ne saurait l'obtenir en France, et cela tient à la différence des mœurs En Allemagne, l'éducation dont il s'agit est aux trois quarts acquise au jeune homme que la loi appelle sous les drapeaux, avant le jour où il se présente au régiment. En effet, dès qu'il est en âge de mettre le pied dans une école, l'adolescent allemand n'apprend à lire que dans des livres faits spécialement pour l'entretenir uniquement des devoirs du citoyen et des principes de respect qu'il aura à observer, dans la vie, envers sa famille, de l'obéissance qu'il devra aux lois de son pays, du dévouement absolu qu'il aura à mettre au service de son souverain et à consacrer à la défense de la patrie allemande. Ce que ces livres lui disent sous ce rapport, ses

maîtres le lui répètent chaque jour. Livres et maîtres lui inspirent de cette façon la vocation militaire, exaltant sans cesse dans son esprit l'honneur et le prestige qui s'attache au noble métier des armes. Le catéchisme au moyen duquel on l'initie à la vie du citoyen allemand peut se résumer en quelques mots : *Tout pour l'Empereur et pour la patrie allemande*. Et cette éducation de la jeunesse, ce n'est pas seulement aux adultes du sexe masculin qu'on la donne, mais on l'applique aussi aux jeunes filles, parce qu'on pense avec raison qu'il y a intérêt à ce que celles-ci contractent dans leurs écoles les principes qu'on enseigne à ceux qui plus tard seront leurs époux.

Comment s'étonner alors que les jeunes Allemands aient leur éducation militaire à peu près faite quand on les appelle à recevoir, comme soldats, leur instruction professionnelle technique, dans les régiments où ils sont incorporés? Nos écoles primaires, en France, font-elles ce que ces écoles font en Allemagne? qui oserait répondre affirmativement? La vérité, personne ne l'ignore, c'est que le jeune Français ne sort généralement de l'école qu'avec une extrême répulsion pour la carrière des armes, et en fait d'éducation militaire, il a alors tout à apprendre.

Quoi qu'il en soit, et puisqu'enfin il est constant que, malgré une loi qui rendrait le service militaire obligatoire pour tous les jeunes Français,

avec réduction de ce service à trois années, la France aura toujours, et quoi qu'elle puisse faire, son armée inférieure, quant au nombre de ses soldats, aux armées de plusieurs puissances voisines; il y aurait peut-être eu pour elle un moyen de rendre son armée encore fort respectable à l'extérieur. Elle n'avait pour cela, qu'à mettre tous ses efforts à obtenir, par une qualité meilleure de ses soldats, ce que leur quantité ne pouvait leur donner. Mais alors, il eût fallu que, pour le recrutement de l'armée, on en revînt à la loi de 1832 qui consacrait la durée du service militaire de sept années, les rengagements avec primes et les remplacements, qui permettaient de conserver les anciens soldats sous les drapeaux. Il eût fallu tout au moins une loi exigeant le service militaire pour six années, en prolongeant d'une ou deux années la durée du service actif pour les soldats réservistes. Avec cette loi, l'armée française aurait pu être constituée solidement, plus solidement qu'aucune des armées étrangères. Qu'on se rappelle à ce sujet ce qu'ont été en 1870, sous les murs de Metz, nos vieux soldats de Crimée et d'Italie. La loi dont je parle n'aurait point excédé, je pense, les ressources financières du pays, ni porté préjudice au recrutement des carrières libérales, aux besoins de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Mais sur cette question du recrutement de l'armée, la discussion paraît être close aujourd'hui;

ce n'est que platoniquement que je l'ai traitée sommairement dans les lignes précédentes.

Je me résignerai donc, puisqu'il le faut, à admettre que le service militaire sera réduit à une durée de trois années ; mais je n'admettrai jamais que la loi qui consacrerait cette durée puisse être mise en application avant que le nombre des sous-officiers rengagés ait atteint la moitié au moins de celui dont l'armée aurait besoin en temps de guerre. Et encore ne voudrais-je pas qu'on comprît dans le nombre les sous-officiers rengagés qui figurent dans le petit état-major des régiments, et qui ne sont point des sous-officiers de rang, des combattants. Sans cette réserve que je mets à l'application de la loi dont il s'agit, l'armée française, qui serait forte par le nombre de ses jeunes soldats, ne serait plus qu'un grand corps sans âme, n'ayant plus l'encadrement qui seul fait la cohésion et constitue la valeur réelle des armées.

Presque aussitôt après la guerre de 1870, l'armée française a marché à grands pas dans la voie du progrès. Elle a été organisée en corps d'armée ayant, en temps de paix, les états-majors, le personnel administratif et le matériel qu'ils auraient en temps de guerre.

Chacun de ces corps d'armée a été pourvu de grands magasins contenant les approvisionnements, en effets et en matériel de tout genre, dont il aurait besoin, en cas de déclaration de guerre.

L'artillerie de l'armée a été considérablement augmentée, et le canon français a été tellement perfectionné qu'aujourd'hui il peut rivaliser avec celui qui est réputé comme le plus parfait chez les puissances étrangères. On peut en dire autant du fusil que nos fantassins ont à présent entre les mains.

On a beaucoup travaillé et on continue de travailler beaucoup dans l'armée française ; on s'y est étudié particulièrement à la pratique des exercices de la tactique nouvelle qui est imposée par les armes perfectionnées. Sur ces différents points, les résultats obtenus sont incontestablement des plus satisfaisants.

Après des études longtemps poursuivies avec un zèle inépuisable par nos officiers d'état-major, l'administration de la guerre a arrêté un nouveau mode de mobilisation qui, dans ses parties essentielles, est absolument le même que celui qui a si parfaitement réussi à la Prusse, en 1866, dans la guerre contre l'Autriche, et, en 1870, dans celle qu'elle a faite contre la France. Dans ces dernières années, la plupart des commandants de corps d'armée ont demandé instamment que ce mode de mobilisation fût mis à l'essai, d'une manière complète, dans un ou plusieurs corps d'armée, parce qu'ils estimaient, avec raison, que ce ne serait qu'après cet essai qu'on pourrait savoir au juste si, dans tous ses rouages, ce nou-

veau mécanisme, si compliqué et si délicat, que l'on appelle la mobilisation de l'armée, fonctionnerait régulièrement, le jour où l'on serait surpris par une déclaration de guerre. Jusqu'ici, ces commandants de corps d'armée n'ont pu obtenir qu'on leur donnât satisfaction à cet égard. Il m'est difficile d'imaginer les motifs sérieux qui se sont opposés à ce que l'on fît droit à leurs demandes. Un essai de mobilisation complète serait pourtant bien nécessaire; assurément il serait tout aussi utile que ces grandes manœuvres d'automne qu'on fait exécuter, chaque année, par un certain nombre de corps d'armée, et cela, avec des effectifs qui ne sont point les effectifs de guerre.

Ce n'est ni pour les hommes d'État ni pour les hommes politiques de ce temps-ci que j'ai écrit, mais bien seulement pour mes jeunes camarades de l'armée, pour ceux surtout d'entre eux qui président en ce moment ou qui présideront plus tard à la réforme de nos institutions militaires. Que ceux-ci, s'ils ne dédaignent pas de me lire, réfléchissent sur les fautes dont je parle dans le cours de mon travail. Alors, peut-être, se tiendront-ils en garde contre le danger qu'il y aurait pour eux de les renouveler dans l'avenir. Si ma voix pouvait arriver jusqu'à eux, je leur répéterais ici ce que je disais, en 1867, à l'Empereur Napoléon III, c'est qu'une grande nation

comme la nôtre ne peut vivre toujours en paix avec les puissances qui l'avoisinent qu'à la condition d'avoir toujours son armée fortement constituée. Pour qu'il en puisse être ainsi, efforcez-vous, leur dirais-je, d'obtenir du Parlement d'aujourd'hui tout ce qu'en 1867, 1868 et 1869, le Corps législatif s'est obstiné aveuglément à refuser aux ministres de la guerre de l'Empire. Ne vous lassez pas de dire sans cesse à nos législateurs que c'est pour avoir voulu économiser annuellement au pays quelques millions que la France a perdu dix ou douze milliards, deux de ses plus belles provinces, et, plus que cela, la place considérable et glorieuse qu'elle occupait dans le monde.

Je leur dirais encore : Vous avez aujourd'hui des soldats disciplinés, obéissants, mais qui sont tous fort jeunes ; tous les moyens que l'on a employés jusqu'ici pour les encadrer, avec ce qu'on appelle de vieux sous-officiers, parce qu'ils auraient de dix à douze ou quinze ans de service, ont été insuffisants ; on n'a pu parvenir à retenir sous les drapeaux, par voie de rengagement, qu'un nombre insuffisant de sous-officiers. Or, vous le savez bien, ce n'est pas avec de très jeunes soldats et des sous-officiers n'ayant que deux à trois ans de grade qu'on fait des armées ; et, avec les éléments que nos officiers ont à leur disposition, il leur est absolument impossible de former des compagnies, des escadrons et des batteries qui soient préparés conve-

nablement pour la guerre, quel que puisse être le zèle qu'ils mettent à former leurs soldats. Cherchez donc quelque nouveau moyen qui puisse décider nos sous-officiers à se rengager pour servir dix ou douze ans. Quand les pouvoirs publics vous auront donné ce moyen, vous pourrez ne demander à nos soldats que trois années de service dans l'armée active. Mais tant que vous n'aurez pas de vieux sous-officiers, vous n'aurez, comme je l'ai dit précédemment, qu'un immense troupeau; vous n'aurez pas d'armée.

Je leur dirais: Prenez-y garde, si vous consentez à ce que, dans le gouvernement, les intérêts politiques passent avant ceux de l'armée dont vous êtes les gardiens; si vous permettez que nos régiments d'infanterie, qui ne comptent aujourd'hui que des cadres de sous-officiers jeunes, inexpérimentés, sans grande autorité sur le soldat, n'aient pas, aussi bien à l'intérieur de la France que sur nos frontières, des effectifs assez élevés pour que leurs officiers puissent s'exercer à la pratique de la tactique nouvelle; si vous n'obtenez pas que nos régiments de cavalerie soient toujours en temps de paix comme ils devraient l'être au lendemain d'une déclaration de guerre, ne contenant que des cavaliers et des chevaux faits, vous assumerez sur vous une responsabilité terrible, celle de laisser la France à la merci de ceux qui l'ont vaincue en 1870, et alors son nom disparaîtra peut-

être de la carte de l'Europe, pour ne plus exister que dans l'Histoire.

Je leur dirais enfin : Tenez toutes nos forces nationales concentrées à l'intérieur du pays ; jamais plus qu'aujourd'hui il n'a été nécessaire que vous les ayez toujours sous la main ; gardez-vous de les laisser éparpiller au loin pour des profits qui peuvent être considérables peut-être, mais qui sont toujours incertains, quand le péril est à nos portes et que la France n'a pas trop de tous ses enfants pour la défendre contre une nouvelle agression étrangère, qu'elle a sans cesse à redouter.

FIN

# ERRATUM

A la page 23, à l'article *cavalerie*, lire ce qui suit :

## CAVALERIE

1re division. — Commandant : le général de division de Salignac-Fénelon.

1re brigade.

| | |
|---|---|
| 1er régiment de hussards.<br>6e — de chasseurs. | général Tilliard. |

2e brigade.

| | |
|---|---|
| 1er régiment de lanciers.<br>7e — — | général Savaresse. |

2e division. — Commandant : le général de division Lichlin.

1re brigade.

| | |
|---|---|
| 7e régiment de chasseurs.<br>8e — — | général Le Forestier de Vendeuvre. |

2e brigade.

| | |
|---|---|
| 5e régiment de cuirassiers.<br>6e — — | général de Béville. |

*N. B.* — La 1re brigade de la division de Salignac-Fénelon fut mise, par le maréchal de Mac-Mahon, à la disposition du

général Margueritte, le 20 août, pour former, avec les 1er, 3e et 4e régiments de chasseurs d'Afrique, la 1re division de cavalerie indépendante de l'armée de Châlons.

Les 5e et 6e régiments de cuirassiers, qui étaient encore à Paris le 20 août, rejoignirent le 12e corps d'armée le 23, sous Reims.

A partir de cette date, la cavalerie de ce corps d'armée, que le général Lebrun avait mise sous le commandement du général de Salignac-Fénelon, fut réduite à trois brigades commandées par les généraux Savaresse, Le Forestier de Vendeuvre et de Béville, le général de division Lichlin n'ayant plus sous ses ordres directs que la brigade de Béville.

# ANNEXES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

## I

### RAPPORT SUR LE ROLE DU 7e CORPS D'ARMÉE A LA BATAILLE DE SEDAN (1)

Le 7e corps, n'ayant pu qu'en partie, dans la nuit du 30 au 31 août. passer à Remilly, Villers et au pont de Bazeilles, sur la rive droite de la Meuse, se dirigea sur Sedan où il arriva dans la matinée du 31.

Les abords de Sedan, du côté du village de Floing, lui furent assignés pour ses campements. Dans l'après-midi, je reconnus la position et rectifiai, en conséquence, l'emplacement des troupes que, dans la persuasion où j'étais d'une lutte très prochaine et très vive, je disposai à leurs postes mêmes de combat.

La position occupée par le 7e corps était un plateau peu profond de 3 à 4 kilomètres d'étendue, se reliant par sa

(1) La copie de ce rapport a été remise au général Lebrun par le général Douai pendant qu'ils étaient l'un et l'autre prisonniers en Allemagne.

droite au bois de Givonne et s'abaissant sur sa gauche vers la Meuse qu'il domine, mais à une grande portée. Les abords en sont découverts et favorables à la défense. Toutefois, cette position avait, sur son front, deux points faibles : l'un, en avant de sa gauche, où s'élève un gros mamelon dominant, couronné de bois à 1,500 ou 1,800 mètres de distance, et que, vu l'exiguïté de mes forces, je ne pouvais faire occuper ; l'autre, qui était sur sa droite, la dominant et la débordant, bien plus dangereux par conséquent, est le plateau d'Illy qui se relie, au loin, aux bois et à la route de Givonne.

Je fis occuper dans la journée même la gauche de ma ligne de bataille par ma 2e division (général Liébert), et la droite par la 3e division (général Dumont). La 1re division, incomplètement réorganisée depuis la bataille de Frœschwiller et diminuée encore par le combat de Beaumont où elle s'était portée en soutien du 5e corps, était en seconde ligne.

Je reconnus, avec le général Liégard, un emplacement favorable pour nos batteries, où des épaulements furent préparés, et de son côté le général Doutrelaine, commandant le génie du corps, fit commencer des tranchées-abris pour notre infanterie.

La cavalerie et la réserve d'artillerie du corps, ainsi que les ambulances étaient en arrière, défilées et à portée des points où elles pouvaient avoir à agir.

Tout était ainsi disposé dès le 31 au soir.

Cette position, outre les inconvénients déjà signalés, en présentait d'autres non moins graves. Les derrières étaient coupés par des ravins, des chemins creux descendant vers la place de Sedan, des bois, des habita-

tions, des clôtures, dont la disposition était telle qu'il était impossible d'y prendre et d'y constituer une seconde ligne de défense. Mais ce qui me préoccupait le plus, c'était ma droite, clef de la position générale de l'armée, dont le seul point d'appui était formé par le plateau d'Illy et par les bois profonds qui, dans la direction de Givonne, se relient sans interruption avec la forêt des Ardennes, dont ils sont un appendice.

Il était indispensable que ce plateau et ces bois fussent fortement occupés, car ce plateau et ces bois une fois possédés par l'ennemi, j'étais non seulement dominé, débordé, coupé sans résistance possible, mais les trois autres corps de l'armée étaient dans la même situation que moi.

Je me rendis chez le maréchal commandant en chef pour lui signaler, entre autres considérations, cet état de choses et je l'informai en même temps que des masses nombreuses préparaient et allaient effectuer leur passage sur la rive droite, près de Donchery. Le maréchal me dit qu'il m'enverrait le lendemain le général de Labadie avec une brigade de sa division pour relier solidement ma droite avec le 1^er^ corps.

Le lendemain, 1^er^ septembre, M. le général de Labadie étant en effet arrivé, je lui fis prendre position sur un plateau inférieur d'où il pouvait à la fois se porter, soit sur ma droite, vers les bois de Givonne, soit au soutien du 12^e^ corps dont nous entendions le canon, et qui était déjà fortement engagé dans la direction de Bazeilles.

Je complétai ce dispositif en faisant garder de ce côté la lisière du bois par la brigade Bittard-Desportes de la division Ducrot. A peine ces mesures étaient-elles prises que le canon m'avertit que le général Liébert et le général

Dumont étaient attaqués sur le front de notre position.

Je m'y portai aussitôt, et je reconnus que, malgré la vivacité de ces attaques, nous maintenions facilement l'ennemi à distance. En ce moment, je fus prévenu que le maréchal de Mac-Mahon blessé avait dû se retirer du champ de bataille, et que le général Ducrot avait pris le commandement de l'armée.

L'ennemi garnissait d'une artillerie toujours croissante, et d'un calibre et d'une portée supérieurs à ceux de la nôtre, une position favorable pour elle, située à 1,000 ou 2,000 mètres de nos lignes ; son feu puissant et convergent nous faisait éprouver des pertes sérieuses en personnel et en matériel. Mais notre artillerie, redoublant de bravoure et de dévouement, faisait si bonne contenance que nous pouvions encore soutenir ce combat inégal qui durait depuis plus de quatre heures (1).

A ce moment arriva le général de Wimpffen qui m'apprit qu'il était investi du commandement en chef. Il examina notre situation. Je lui fis observer que, malgré notre infériorité, j'espérais pouvoir tenir, mais qu'il fallait absolument que le plateau d'Illy restât en notre possession. Il m'affirma que le 1er corps l'occupait en force et qu'il veillerait à ce qu'il s'y maintînt.

Dans ces conditions, je crus pouvoir, ainsi que me le demandait le général de Wimpffen, me dégarnir pour soutenir le général Lebrun, et m'étant porté sur le plateau où se trouvait le général de Labadie, j'envoyai cet officier général en lui adjoignant la brigade Bittard-Desportes pour renforcer le 12e corps (général Lebrun).

(1) Le général Douai indique ainsi qu'il était environ 9 heures.
Général LEBRUN.

Des demandes incessantes m'arrivaient de ce côté (1), et ayant vu le plateau d'Illy toujours occupé par le 1er corps, j'envoyai dans la même direction le général Dumont avec sa dernière brigade, la faisant remplacer dans sa position par une partie de la division Liébert, et par ce qui me restait de la 1re division.

Le combat continuait toujours avec violence sur le front du 7e corps; néanmoins, je me privai de tout ce dont je pouvais disposer à cause de l'importance capitale qu'il y avait pour toute l'armée de rester en possession du bois de Givonne et du plateau d'Illy. De ce côté, en effet, l'ennemi venait de mettre en position une artillerie formidable, et nous enserrait dans un cercle de feu qui nous prenait de front, de droite, de gauche et à revers.

La situation devenait difficile; je cherchais à m'en rendre un compte bien net, lorsque je m'aperçus, tout à coup, que le plateau d'Illy venait d'être évacué par le 1er corps.

Il n'y avait pas un moment à perdre. L'ennemi concentrant de plus en plus le feu de son artillerie, avait démonté la majeure partie de nos batteries.

L'infanterie, la cavalerie et l'artillerie d'un nouveau corps d'armée allemand passé sur la rive droite de la Meuse montraient déjà leurs têtes de colonnes. Si l'ennemi arrivait sur le plateau d'Illy, notre position devenait intenable.

Je me portai aussitôt sur la route de Givonne; j'y trouvai le général Dumont qui, avec sa 1re brigade et d'autres troupes de la gauche du 1er corps, venait d'être vigoureusement repoussé. Je fis occuper, par cette brigade et la por-

(1) Ce n'était certes pas le général Lebrun qui faisait ces demandes.
Général Lebrun.

tion de la première division que j'avais sous la main, le plateau d'Illy, et je les fis soutenir par une partie de la brigade de Fontanges (5e corps) arrivée sur les lieux.

Deux batteries de la réserve appelées par le général Liégeard essayèrent de soutenir cette infanterie. Mais, à peine en position, elles furent désemparées; des caissons sautèrent, et leur personnel, très maltraité, ne put qu'à grand'peine ramener ce qui restait de matériel.

L'infanterie, en bataillons déployés et embusqués, couverts par un rideau de tirailleurs, continua néanmoins de tenir bon.

A ce moment, il était environ deux heures, la division Liébert, qui était restée très ferme sur sa position, était complètement tournée par sa gauche. Des pelotons entiers de chevaux sans cavaliers, revenant de charges infructueuses tentées par le 1er corps, désorganisaient ses rangs sur notre droite; des masses considérables nous pressaient, nous tournaient, et allaient nous envelopper. Il fallut se décider à la retraite, n'ayant plus d'artillerie en état de la protéger.

Je reçus alors un billet du général de Wimpffen, m'annonçant qu'il se décidait à tenter de percer sur Carignan et qu'il me chargeait de soutenir la retraite de l'armée. Je lui répondis que, dans l'état où j'étais, avec trois brigades seulement, sans artillerie, presque sans munitions, tout ce que je pouvais faire était de me retirer sans déroute du champ de bataille.

Ce mouvement se fit en bon ordre. Les bataillons en échelons mirent près de deux heures pour se replier sur les glacis de la place, dont l'intérieur, les abords et les

fossés étaient déjà encombrés par des troupes de toutes armes, cavalerie, infanterie, artillerie.

Quelques bataillons, à l'aide de bouquets de bois, de clôtures et d'habitations, entretinrent le feu et maintinrent l'ennemi à distance jusqu'à la nuit tombante. Ils rentrèrent alors dans la place, où les autres troupes avaient été abritées le mieux possible et disposées dans les places d'armes et chemins couverts, afin de les défendre au besoin.

La cavalerie divisionnaire, qui a eu aussi beaucoup à souffrir, a pu concourir par quelques charges isolées à la défense de la position.

Le reste de la division de cavalerie, sous le général Ameil, ayant dû gagner notre extrême droite, a opéré, dans cette direction, concurremment avec la cavelerie du 1<sup>er</sup> corps, et a ainsi fourni plusieurs charges brillantes. Pendant cette journée, le 7<sup>e</sup> corps, réduit à environ trois brigades par les renforts qu'il avait été appelé à envoyer sur d'autres points, a dû lutter contre deux corps d'armée qui ont mis en ligne plus de 300 pièces de canon d'une grande supériorité de calibre, de portée et de justesse.

Notre adversaire ne s'est pour ainsi dire servi que de son canon pour nous réduire. Ce n'est que vers la fin de l'affaire, lorsque nos batteries, notre infanterie et notre cavalerie ont été écrasées, que l'infanterie ennemie s'avança en masses considérables. La cavalerie ennemie était présente sur le champ de bataille; mais elle était hors d'atteinte, soigneusement dérobée, et n'a pris aucune part à l'action.

Dans cette bataille du 1<sup>er</sup> septembre et les combats de la veille et de l'avant-veille, les pertes du 7<sup>e</sup> corps ont

été considérables. Il a eu cinq généraux mis hors de combat :

Général de brigade Bittard-Desportes, tué,
Général de division Dumont, blessé.
Général de brigade Guiomar, —
Général de brigade de Bretteville, —
Général de brigade Morant, —

Le général de division Conseil-Duménil a été fait prisonnier sur le champ de bataille. Les pertes en officiers et en soldats tués, blessés ou disparus sont, autant qu'elles ont pu être constatées, d'environ 300 officiers de 10,000 hommes de troupes (1).

Ces chiffres disent assez quelle a été la conduite des troupes. Celle de l'artillerie entre autres a été héroïque. Mais tous les efforts humains devaient être impuissants contre le cercle de fer qui nous enveloppait, et qui, nous acculant à une place, nous rendait toute retraite impossible.

Je joins à ce rapport succinct ceux des généraux commandant les divisions, l'artillerie et le génie.

---

*N. B.* — Le général Douai a remis le rapport qui précède au général Lebrun, sans l'avoir revêtu de sa signature.

(1) Chiffres très exagérés.

## II

# RAPPORT

### SUR LA MARCHE DES OPÉRATIONS DE L'ARTILLERIE DU 6e CORPS DE L'ARMÉE DU RHIN

(Portion réunie au 12e corps)

---

### COMPOSITION DU 6e CORPS D'ARMÉE

Le 6me corps de l'armée du Rhin, réuni au camp de Châlons sous les ordres du général Canrobert, comprenait en ce qui concerne l'artillerie :

1° L'artillerie de quatre divisions d'infanterie ;

2° Une réserve ;

3° Un parc de corps d'armée.

Ces forces étaient placées sous les ordres de M. le général de division Labastie, dont le chef d'état-major était M. le colonel de La Peyrouse.

Elles se répartissaient ainsi qu'il suit :

1re div. d'infanterie : 5e, 7e et 8e batt. du 8e régiment, armées de canons de 4 de C. rayés, commandées par M. le lieutenant-colonel de Montluisant.

2e div. d'infanterie : 10e, 11e, 12e batt. du 8e régiment,

armées de canons de 4 de C. rayés, commandées par M. le lieutenant-colonel Colcomb.

3e div. d'infanterie : 5e, 6e, 7e batt. du 14e régiment, armées de canons de 4 R. de C. commandées par M. le lieutenant-colonel Jamet.

4e div. d'infanterie : 7e, 8e, 9e batt. du 10e régiment, armées de canons de 4 R. de C. commandées par M. le lieutenant-colonel Noury.

Chaque division possédait en outre une réserve divisionnaire de munitions d'infanterie, attelée par le 1er régiment du train d'artillerie.

Réserve d'artillerie : 5e, 6e, 10e et 12e, batt. du 10e régiment, armées de canons de 4 R. de C. commandées par M. le lieutenant-colonel Chappe.

8e et 9e batt. du 14e régiment, armées de canons de 12 R. de C.

1e et 2e batt. du 19e régiment à cheval, armées de canons de 4 R. de C. Ces batteries commandées par M. le lieutenant-colonel Maldan.

Toute la réserve était placée sous les ordres de M. le colonel Desprels.

Parc de corps d'armée : 2e batt. bis du 8e régiment.

3e, 3e bis, 4e, 4e bis, 10e comp. du 1er régiment du train d'artillerie.

Le parc était commandé par M. le colonel Chatillon.

La réserve et le parc étaient réunies sous les ordres de M. le général de brigade Bertrand, dont le chef d'état-major était M. le lieutenant-colonel Moulin.

Le 6e corps était complètement organisé; il n'attendait plus que l'infanterie d'une division qui devait lui être envoyée de Paris et son parc qui se complétait à la Fère et

devait rejoindre facilement. Il reçut donc avec joie l'ordre qui lui fut donné le 6 août de se diriger sur Nancy. Dès le lendemain matin, 7 août, l'embarquement des divisions en chemin de fer commença, tandis que les batteries de réserve se mettaient en route pour se rendre par étapes à leur destination. Malheureusement, soit par suite de la nouvelle arrivée dans la nuit de la défaite de Frœschwiller, soit parce que l'on désirait garder des forces imposantes à proximité de Paris, les troupes à peine en marche reçurent l'ordre de rentrer dans leurs campements respectifs.

A partir de cette époque elles eurent, pendant quelques jours, le triste spectacle des militaires du 1er corps arrivant isolément au camp de Châlons, et précédant leur commandant en chef que l'on savait en retraite vers le camp. Elles n'en avaient que plus de confiance dans un départ prochain, afin de céder la place à l'armée qui venait s'y reformer. Tout à coup, on apprit un matin que le maréchal Canrobert était parti pour Metz avec son état-major, laissant aux divisions l'ordre de le suivre ; la cavalerie, la réserve d'artillerie, le parc, le génie n'avaient reçu aucune instruction.

### DÉPART DU 6e CORPS POUR METZ

Quoi qu'il en soit, les division commencèrent leur mouvement.

La 3e, puis la 1re division partirent successivement pour Metz, où elles ont pu arriver, non sans encombre. Elles emmenèrent leur artillerie. La 2e division arrivée à Frouard dut rétrograder, à l'exception d'un régiment qui passa avec le général commandant la division. L'artillerie de la 4e ne fut jamais dirigée sur Metz.

Nous devons mentionner ici la tentative faite par l'artillerie de la 2e division pour arriver à Metz malgré l'interruption de la voie ferrée. Le lieutenant-colonel Colcomb et le commandant Chaumette sous les ordres desquels se trouvait cette artillerie, apprenant que les trains étaient arrêtés entre Commercy et Bar-le-Duc, prirent la résolution de gagner Metz par étapes en passant par Saint-Mihiel et Verdun. Ils firent débarquer, à la gare de Lérouville, les 10e et 11e batteries du 8e régiment qu'ils avaient sous la main et se mirent en route sous l'escorte d'un régiment de cavalerie, laissant à la 12e batterie et à la réserve divisionnaire qui les suivaient l'ordre de s'engager sur la même voie. La marche en avant commençait sous d'heureux auspices, lorsque, arrivé à Saint-Mihiel, le lieutenant-colonel Colcomb reçut un ordre signé : Napoléon, qui lui prescrivait de se retirer sur le camp de Châlons. Il le rejoignit en effet avec ses deux batteries et la réserve divisionnaire. Quant à la 12e batterie appartenant au 8e d'artillerie, et commandée par le capitaine Blondel, on n'en a plus eu aucune nouvelle au 6e corps ; on pense qu'elle aura atteint Verdun. Depuis on a appris qu'elle avait pu arriver à Metz et prendre part à la défense.

### FORMATION DE L'ARMÉE DE CHALONS

Cependant une nouvelle armée se formait au camp de Châlons, sous le commandement du maréchal de Mac-Mahon, auquel son échec de Frœschwiller n'avait presque rien ôté de son ancien prestige. Elle se composait :

Du 1er corps qui devait se reformer au camp de Châlons et y trouver à remplacer tout ce qu'il avait perdu en armes,

munitions et effets de toute nature. Ce corps fut placé plus tard sous les ordres du général Ducrot ;

Du 5e corps (général de Failly) qui, suivant le 1er corps dans sa retraite sur Saverne, Neufchâteau et Vitry-le-Français, devait le rejoindre au camp de Châlons ;

Du 7e corps (général Douai) en retraite de Belfort sur Paris, puis sur Reims.

## COMPOSITION DU 12e CORPS D'ARMÉE

A ces trois corps vint se joindre le 12e qui se forma au camp de Châlons comme autrefois le 6e. Ce corps placé un moment sous le commandement du général Trochu, et ensuite sous celui du général Lebrun, comprenait trois divisions d'infanterie : la 1re formée de régiments de marche ; la 2e de régiments laissés par le 6e corps au camp de Châlons et appartenant à l'ancienne 2e division du 6e corps : cette 2e division était complétée avec un régiment de marche. La 3e enfin se composait de l'infanterie de marine.

L'artillerie de ce corps d'armée était commandée par M. le général de division d'Ouvrier de Villégly, dont le chef d'état-major était M. le colonel Peureux de Boureulle.

Elle comprenait :

Pour la 1re division d'infanterie, 2 batteries du 15e régiment et une batterie du 4e, les deux premières, armées de canons de 4 R. de C. et la 3e de canons à balles, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel de Rollepot.

Pour la 2e division d'infanterie, 2 batteries du 7e régiment et une batterie du 11e, armées les deux premières de canons de 4 R. de C. et la 3e de C. à B. sous les ordres de M. le commandant Jannisson.

Pour la 3e division, 3 batteries d'artillerie de marine, deux armées de canons de 4 R. de C. et la 3e de C. à B. sous les ordres de M. le commandant de Guilhermy.

La réserve d'artillerie de 5 batteries dont deux de 12 R. de C. et quatre de 4 R. de C. était sous les ordres de M. le colonel Brisac.

Le parc de corps d'armée n'a jamais existé effectivement.

### RÉPARTITION DE L'ARTILLERIE DU 6e CORPS DANS LE 12e

Sur la proposition du général Lebrun (1), et d'après les ordres du général Forgeot commandant en chef l'artillerie de l'armée, l'artillerie du 6e corps demeurée au camp de Châlons fut réunie au 12e corps. Il en fut de même de la cavalerie et du génie. La répartition en ce qui concerne l'artillerie fut faite ainsi qu'il suit :

Les deux batteries aux ordres du lieutenant-colonel Colcomb furent attachées à la 2e division d'infanterie. Les trois batteries commandées par le lieutenant-colonel Noury, à la 3e division, mais ces dernières d'une façon provisoire et en attendant l'arrivée des batteries de l'artillerie de marine.

La réserve d'artillerie du 6e corps dut marcher avec celle du 12e. Le parc du 6e corps devait approvisionner les deux corps d'armée.

Toute l'artillerie réunie des 6e et 12e corps fut mise sous le commandement du général Labastie, sous les ordres

(1) Non point sur la proposition du général Lebrun, mais par décision du maréchal de Mac-Mahon.

Général LEBRUN.

duquel le général d'Ouvrier conserva son commandement direct en ce qui concernait les batteries du 12e corps.

Telle fut l'organisation de l'artillerie des 6e et 12e corps pendant la trop courte campagne de l'armée de Châlons.

## DÉPART DU CAMP DE CHALONS

Le 21 août, au matin, l'armée quittait le camp, prenant la direction de Reims. L'Empereur, arrivé de Metz depuis peu de jours, se mit en marche avec l'armée.

Les 6e et 12e corps partirent dans l'ordre suivant : les trois divisions d'infanterie chacune avec son artillerie ; les batteries de réserve du 6e et du 12e corps ; les bagages. Cet ordre de marche fut le même pendant toute la campagne, même lorsque l'on se rapprocha de l'ennemi, l'artillerie de réserve ne devant partir que lorsque toute l'infanterie était complètement écoulée.

Le 12e corps devait suivre la voie romaine, dépasser Reims et aller camper à droite et à gauche de la route de Laon. Cette première marche fut très pénible ; les troupes, qui avaient été transportées au camp de Châlons en chemin de fer, n'étaient pas habituées à la marche ; arrêtées, tantôt par la rencontre d'autres troupes qui suivaient une seconde route venant s'embrancher sur la voie romaine, tantôt pour laisser passer la maison et les bagages de l'Empereur, elles faisaient, sans pouvoir prendre de repos, des haltes tantôt fort longues, tantôt très courtes, et montrèrent, dès ce premier jour, une funeste tendance à se débander. On arriva tard au campement ; les réserves d'artillerie par exemple, qui, à cheval à 6 heures du matin, n'avaient

pu quitter le camp de Châlons qu'à 9 heures ne dételèrent pas avant 9 heures du soir.

Si nous entrons dans ces détails, c'est que les inconvénients signalés ici se reproduisirent à chaque étape, et contribuèrent beaucoup, à notre avis, à fatiguer et à démoraliser les troupes.

### CAMPEMENT SOUS REIMS

Le quartier général du 12e corps était ce premier jour au Marais; celui des généraux Labastie et d'Ouvrier à la ferme de Baslieu près de Courcelles où résidaient l'Empereur et le maréchal de Mac-Mahon. Le lendemain, 22 août, on fit séjour; dès cette époque les distributions cessèrent d'être régulières ; le sous-intendant chargé du service de l'artillerie présida aux distributions des vivres que parvint à se procurer à Reims un des officiers de l'état-major du général Labastie. Mais les rations étaient en nombre insuffisant ; les hommes se crurent en droit de faire main basse sur le gibier très nombreux que recélait le pays : ils se répandirent aussi dans les propriétés environnantes pour y couper le bois nécessaire à la cuisine : nouveau prélude à des habitudes plus qu'irrégulières qui se développèrent plus tard avec une effrayante rapidité.

La marche du camp de Châlons sur Reims n'avait pas indiqué de projet définitivement arrêté ; le 22 au soir, l'armée reçut l'ordre général de se porter en avant en prenant pour but la position de Montmédy.

PREMIÈRES ÉTAPES DANS LA DIRECTION DE MONTMÉDY

Nous n'insisterons pas sur les premières étapes qui ne présentent rien de plus saillant que les incidents ordinaires d'une route.

Le 23 août, au matin, les 6e et 12e corps quittant Reims se portèrent à Hétrégiville, sur la Suippe, en passant par Caurel-lès-Lavalles. Quartier général à Hétrégiville ; campement des réserves d'artillerie à Saint-Masmes.

Le 24, d'Hétrégiville à Rethel par Isle-sur-Suippe et Tagnon. Quartier général à Rethel : le 12e corps campa, avant d'entrer à Rethel, sur la gauche de la route, au-dessus du village de Romance.

Le 25, séjour à Rethel : les deux seules batteries à cheval qui existassent dans les 6e et 12e corps sont enlevées à la réserve d'artillerie du 6e ; la 1re batterie du 19e est attachée à la cavalerie du général Lichtlin ; la 2e batterie du même régiment à celle du général Margueritte. Le parc du 6e corps qui avait toujours suivi à une étape environ de distance, et qui campait le 25 à Tagnon, à 10 kilomètres de Rethel, reçoit l'ordre de se diriger sur Poix.

Le 26, de Rethel à Tourteron, par Amagne et Ecordal. Nous devons mentionner de nouveau, pendant cette étape, l'encombrement d'une route étroite, sur laquelle se trouvaient tout un corps d'armée et la cavalerie ainsi que les bagages d'un autre. Par suite de haltes interminables, sous une pluie torrentielle, les réserves d'artillerie n'arrivèrent à leur campement qu'à deux heures du matin. Elles campèrent sur les côtés de la route avant de descendre à Tourteron.

### ARRIVÉE AU CHÊNE : ON APPROCHE DE L'ENNEMI.

Le 27, les 12e et 6e corps devaient se rendre à Châtillon par Lametz et le Chêne; mais à peine la tête de colonne fut-elle arrivée à 2 kilomètres au-delà du Chêne qu'elle fut arrêtée et reçut l'ordre de bivouaquer sur les côtés de la route. Dès ce moment, le dernier soldat pressentit le voisinage de l'ennemi. En effet, dans la journée, on apprit qu'un engagement avait eu lieu à Buzancy (5e corps). Des blessés avaient été rapportés au Chêne : en outre les cavaliers du général Margueritte avaient rencontré les éclaireurs prussiens.

Il devenait évident que l'ennemi nous fermait le chemin de Montmédy; on entendait dire qu'il s'était emparé des ponts de la Meuse à Dun et à Stenay. Il fallait donc, à moins d'essayer de lui passer sur le corps, chercher à traverser la Meuse en un autre point. On opta pour ce dernier parti. Le pont de la Meuse immédiatement en aval de celui de Stenay est le pont de Mouzon. C'est vers ce point que fut dirigé le 12e corps.

Le 28 août, au matin, la portion du 12e corps qui avait dépassé le Chêne rebroussa chemin, et suivie du corps entier, s'engagea sur la route de Beaumont. On traversa les Grandes-Armoises, où l'on apprit que l'ennemi s'était montré à Oches, à quelques kilomètres sur la droite. Arrivé à hauteur du bourg de la Besace, on fit halte, et les troupes reçurent l'ordre de camper. Pendant la journée on entendit à plusieurs reprises le canon dans la même direction que la veille,

## PASSAGE DE LA MEUSE A MOUZON

Le lendemain 29, les 12e et 6e corps quittent la Besace pour se rendre à Mouzon par Youcq. Ils traversent la Meuse à Mouzon sans voir l'ennemi et couronnent heureusement les hauteurs situées sur la rive droite de cette rivière. Les divisions s'établissent sur les crêtes entre les routes de Mouzon à Stenay et de Mouzon à Carignan d'une part, et de l'autre, entre celles de Mouzon à Carignan et de Mouzon à Sedan par Douzy. Dans l'après-midi, on aperçut de ces hauteurs un violent engagement dans la direction de Stenay. Les batteries de réserve campèrent dans la vallée entre la route de Sedan et la Meuse. Dans la soirée, les voitures de réquisition et tous les bagages qui ne sont pas d'une stricte utilité, reçoivent l'ordre de se diriger sur Mézières.

Les batteries de l'artillerie de marine du 12e corps qui avaient rejoint depuis deux ou trois jours, furent attachées à la réserve du corps, le général commandant la division d'infanterie de marine ayant demandé à garder sous ses ordres les trois batteries du 10e régiment (lieutenant-colonel Noury), qui marchaient avec lui depuis le camp de Châlons.

## COMBAT DE BEAUMONT-MOUZON (30 AOUT).

Le 30 août, vers onze heures du matin, l'Empereur et sa maison traversent Mouzon se dirigeant sur Carignan. Vers la même heure, on entend le canon dans la direction de Beaumont. Sur l'ordre du maréchal comman-

dant en chef arrivé à Mouzon (1), la 1re division du 12e corps (général Granchamp) est détachée pour aller soutenir le 5e corps qui, depuis trois jours, en présence de l'ennemi, était vivement engagé. Cette division, au lieu d'emmener son artillerie (lieutenant-colonel de Rollepot) campée sur les hauteurs assez loin de Mouzon, emprunte à la réserve d'artillerie du 6e corps, les 5e, 6e et 1re batteries du 10e régiment (lieutenant-colonel Chappe, commandant Guéneau de Mussy). Ces batteries traversèrent la Meuse et ouvrirent le feu contre les colonnes prussiennes qui commençaient à paraître sur le plateau près duquel débouche la route de Beaumont à Mouzon, repoussant vivement le 5e corps. La 5e batterie (capitaine Pélissier) envoyée sur la droite de la division, peut-être trop en avant de l'infanterie, ralentit d'abord la marche de l'ennemi ; mais une batterie prussienne vint la prendre d'enfilade et eut bientôt tué un grand nombre de chevaux en brisant plusieurs voitures ; l'ennemi profitant de ce désordre, envahit la batterie, et le capitaine, non soutenu par l'infanterie, se vit, malgré tous ses efforts, obligé de se retirer en abandonnant ses pièces. Ces dernières tirèrent à mitraille jusqu'au dernier moment et durent faire beaucoup de mal à l'ennemi. Les autres batteries, quoique engagées de moins près, eurent aussi beaucoup à souffrir, et sous les ordres du commandant de Mussy, protégèrent efficacement le passage de la Meuse par le 5e corps. Nous devons citer, dans ces batteries : le capitaine Boyer (10e batterie), tué ; le lieutenant Carrelet de Loisy (10e batterie), qui eut la cuisse fracassée ; le lieutenant Manessier

(1) Sur l'ordre du général Lebrun, et non sur celui du maréchal.
Général LEBRUN

(6e batterie), blessé grièvement à la poitrine; enfin, un grand nombre de sous-officiers et canonniers mis hors de combat.

Pendant ce temps, les batteries divisionnaires et celles non employées des réserves prenaient position sur les hauteurs dont nous avons déjà parlé, en arrière de Mouzon, à droite et à gauche de la route de Carignan.

La 2e division du 12e corps (général Lacretelle) était chargée de garder la gauche de la position. Les batteries qui lui étaient attachées (colonel Colcomb et commandant Jannisson) devaient battre le terrain avoisinant la route de Stenay. Elles refoulèrent les partis ennemis qui se montraient sur la rive droite de la Meuse. On adjoignit en outre, à la 2e division, deux batteries de 12 empruntées à la réserve du 12e corps (3e et 4e du 8e régiment, commandant Perret). L'une de ces batteries descendit à mi-côte pour remplacer une batterie de canons à balles du 6e corps (10e du 8e, capitaine Bornèque) qui tirait inutilement contre une batterie prussienne placée dans un bois sur la rive gauche de la Meuse. La batterie de 12 ne put faire taire le feu de la batterie prussienne. Les 7e et 9e batteries du 10e régiment attachées à l'infanterie de marine (lieutenant-colonel Noury, commandant de Coatpont) prirent position, l'une derrière le canal parallèle à la Meuse, l'autre un peu en arrière, et contrebattirent avec énergie le feu de l'ennemi. Le capitaine commandant la 7e batterie, M. Buisson, fut grièvement blessé au genou par un éclat d'obus.

Nous ne devons pas non plus passer sous silence le rôle joué par la 1re batterie du 19e régiment d'artillerie à cheval (commandant Beaupoil de Saint-Aulaire; capitaine Decreuse) qui repassa sur la rive gauche de la Meuse, avec

la cavalerie du 12e corps pour se porter au feu; elle s'engagea vigoureusement soit contre les tirailleurs, soit contre les batteries de l'ennemi et ne se retira que fort tard sur la rive droite. Elle eut 2 hommes tués et quelques blessés.

Les autres batteries firent un feu assez vif vers le soir pour protéger la retraite du 5e corps et défendre les abords du pont de Mouzon.

### RETRAITE DE L'ARMÉE SUR SEDAN

Lorsque le feu eut cessé, le général Labastie se rendit avec le général commandant le 12e corps auprès du maréchal de Mac-Mahon pour prendre ses instructions. Il reçut l'ordre de réunir immédiatement toutes les batteries de réserve, et de les diriger sur Carignan et de là sur Sedan. Cet ordre, entendu avec surprise par ceux qui croyaient la position de Mouzon tenable, fut porté à celles des batteries qui n'avaient pas encore été rassemblées par M. le général d'Ouvrier et exécuté sur l'heure. Les batteries de réserve s'acheminèrent sur la route de Sedan par Carignan, tandis que les divisions du 12e corps prenaient la route qui passe par Amblimont et Mairy.

Le 31 août, dans la première moitié de la journée, une partie des batteries, principalement celles appartenant aux deux réserves, traversèrent la ville de Sedan et allèrent camper à mi-côte des hauteurs qui s'élèvent à droite de la route de Mézières, entre la ville et le village de Floing.

Les autres batteries furent plus ou moins engagées avec les batteries allemandes qui poursuivaient de leurs projectiles les queues de nos colonnes. Celles attachées aux divisions d'infanterie prirent position, à plusieurs reprises,

pour contrebattre l'ennemi qui, de la rive gauche de la Meuse, coupait à chaque instant nos convois entre Douzy et Bazeilles. Dans un de ces engagements, le commandant Duport reçut une blessure qui nécessita l'amputation du bras.

### COMBAT DE BAZEILLES (31 AOUT)

Il y a lieu de citer ici les quatre batteries de 12 (colonel Maldan et commandant Perret) appartenant aux deux réserves des 6e et 13e corps. Ces batteries ayant quitté les dernières, le 30 août au soir, les hauteurs situées entre Vaux et Mouzon, ne purent rejoindre le reste de la réserve. Elles firent route ensemble et, arrivées à Bazeilles, reçurent du général Lebrun l'ordre de prêter leur concours pour repousser hors de ce village les troupes bavaroises qui y avaient pénétré. Avec l'aide des batteries d'autres corps et de la 4e batterie du 4e régiment (capitaine Parigot) qui étaient armées de canons à balles, elles secondèrent bravement l'infanterie de marine; l'ennemi fut jeté hors de Bazeilles et obligé de repasser le pont du chemin de fer. Il est à regretter que ce succès ait été inutile, le génie n'ayant pu faire sauter ce pont. M. le général d'Ouvrier avait pris une part des plus actives aux opérations de cette journée.

### BATAILLE DE SEDAN (1er SEPTEMBRE)

Le lendemain, 1er septembre, de grand matin, le général Labastie, d'après les ordres reçus la veille au soir, se rendait auprès du général commandant le 12e corps. L'action s'engageait déjà sur les positions que les troupes occu-

paient la veille. Le 12e corps était placé sur la partie de la ligne de bataille comprise entre Bazeilles et la Moncelle, et s'étendait même jusque sur le plateau qui domine Daigny. Les batteries divisionnaires étaient renforcées, sur cette partie du champ de bataille, par trois des quatre batteries de 12 dont nous avons parlé plus haut, deux appartenant à la réserve du 6e corps (colonel Maldan) et une à celle du 12e (commandant Perret, capitaine Lévy). La réserve de ces batteries avait rejoint la réserve du 12e corps.

L'artillerie de réserve des 6e et 12e corps, campée depuis la veille au-dessus de Floing, occupait l'autre extrémité du demi-cercle formé par les troupes françaises autour de Sedan. Cette réserve était composée de trois batteries du 10e régiment (commandant Harel) réduites à treize pièces par suite des pertes éprouvées à Mouzon et appartenant au 6e corps, et en second lieu de la réserve du 12e corps (colonel Brisac), moins une batterie de 12. Nous avons vu plus haut que trois batteries de 12, deux du 6e, une du 12e corps avaient été séparées de la réserve; mais celle-ci comptait en plus de son effectif primitif trois batteries de l'artillerie de marine dont une de canons à balles. Toute cette artillerie fut mise sous le commandement du général Bertrand et prit position sur les plateaux qui dominent Floing. Trois pièces de la réserve appartenant à la 10e batterie du 10e régiment s'étaient égarées dans la retraite de Mouzon sur Sedan. Ramenées par M. le lieutenant-colonel Chappe, ces pièces combattirent isolément et ne rejoignirent le reste de la batterie qu'après la bataille.

## ITINÉRAIRE SUIVI PAR LE PARC DU 6e CORPS

Le parc du 6e corps était aussi le 1er septembre sur le champ de bataille de Sedan ; il y a peut-être lieu ici de retourner un peu en arrière pour rendre compte des marches de ce parc qui s'était toujours tenu autant que possible en communication avec le corps d'armée. Parti le 26 août de Tagnon près Rethel par Poix, il s'était, le 27, rapproché du Chêne où se trouvait le 12e corps, puis le corps ayant dû se diriger sur Vendresse le 28, le parc avait reçu l'ordre de rétrograder sur Poix. De retour à Poix, le colonel Chatillon rencontra le parc du 7e corps qui se dirigeait sur Mézières ; il crut devoir le suivre dans cette direction et séjourna à Mézières le 29. Le 30, il prit route de Sedan et vint camper entre Balan et Bazeilles ; dut changer de position le 31 pour se rapprocher de la ville, et le 1er septembre, au matin, il était posté dans une déclivité de terrain à proximité et à gauche de la route qui conduit de Sedan à Illy. Il quitta sa position vers huit heures du matin pour s'engager sur cette route. Depuis cette époque, nous n'avons plus eu aucun renseignement sur ce qui a pu advenir de lui.

## ROLE DES DIVERSES BATTERIES PENDANT LA BATAILLE

Disons maintenant quelques mots sur la part prise à la bataille par chacune des batteries. Le feu avait commencé de grand matin à Bazeilles, attaqué par le 1er corps bavarois. La 3e division du 12e corps (infanterie de marine) appuyée par ses batteries (lieutenant-colonel Noury) fit une

résistance des plus vives. Le colonel Noury, blessé grièvement, laissa le commandement au commandant de Coatpont qui, souvent obligé de céder du terrain, se reporta plusieurs fois en avant avec une grande énergie, et ne se replia, ramenant presque tout son matériel de combat, que lorsque le mouvement de retraite fut devenu général.

MM. Ruhlmann, lieutenant en premier, et Parizot, sous-lieutenant, avaient été gravement blessés.

Les batteries de la 2e division (colonel Colcomb), placées sur le plateau qui domine Daigny, ouvrirent le feu contre les têtes de colonnes du 12e corps d'armée allemand (Saxons); elles tirèrent pendant quatre heures dans cette position où les capitaines Bornèque et Geiger, les lieutenants Mynard et Laviolette de la 10e batterie du 8e régiment (canons à balles) furent grièvement blessés. MM. Bornèque, Geiger et Mynard sont morts depuis de leurs blessures. Ces batteries occupèrent différentes positions dans le courant de la journée, et ne rentrèrent à Sedan que sur le soir, ramenant leurs pièces, mais ayant perdu leurs caissons brisés par le feu de l'ennemi au passage du fond de Givonne.

Les batteries de la même division (commandant Jannisson), voisines des précédentes, prirent une part très vive au combat, suivant les mouvements, soit offensifs, soit en retraite de la division. Dans ces divers engagements, le capitaine Rossignon fut tué; les capitaines Movet et Henri blessés grièvement, ainsi que le lieutenant Thomas. Sur la fin de la journée, le commandant Jannisson essaya vainement de se faire jour avec une batterie du 7e régiment par la route d'Illy; les troupes d'infanterie, qui lui avaient promis de le soutenir, l'abandonnèrent, et la batterie fut prise sur le

champ de bataille. Le commandant Jannisson rentra à grand'peine dans Sedan.

Il est difficile de retrouver les positions occupées par les autres batteries employées avec les divisions ; mais on peut voir, d'après leurs pertes, qu'elles ont été rudement engagées. Dans les batteries de la 1re division (colonel de Rollepot), le commandant Charron, qui avait avec lui deux batteries du 15e régiment, fut blessé; la 4e batterie du 4e régiment (capitaine Parigot), armée de canons à balles, eut beaucoup à souffrir, mais fit le plus grand mal à l'infanterie ennemie.

Quant aux batteries de 12, détachées de la réserve, l'une d'elles, la 9e du 14e (capitaine Gabé), put à peine mettre en batterie : en moins d'un quart d'heure, elle eut un si grand nombre d'hommes et de chevaux hors de combat, qu'il fallut amener les avant-trains. Le lieutenant en second Maître dut aider lui-même à emmener l'une des pièces. La 8e batterie (capitaine Brandon) eut un sort différent. Après avoir suivi la 9e jusqu'au moment où elle ouvrit son feu, la 8e batterie se dirigea vers le nord du champ de bataille et mit en batterie à hauteur de Givonne. Forcée de se replier par le feu supérieur de l'ennemi, elle reprenait sa route dans la même direction et passait le ruisseau de Givonne, probablement à Chataimont. A ce moment, elle était assaillie par une vive fusillade, et, malgré une tentative de résistance, faite prisonnière avec son capitaine par le 87e de ligne prussien. Les deux lieutenants, qui étaient en tête avec M. le lieutenant-colonel Maldan, ont dû passer avec lui en Belgique.

Pendant ce temps, les batteries de réserve des 6e et 12e corps, placées au dessus de Floing, avaient engagé un

feu des plus vifs, soit avec l'artillerie bavaroise (du 2e corps bavarois), établie au nord de Frénois, soit avec l'artillerie des 11e et 15e corps prussiens, qui, après avoir passé la Meuse à Dom-le-Mesnil et à Donchery, l'avaient contournée pour venir attaquer les positions françaises à Saint-Menges et à Illy. Les batteries avaient été disposées ainsi u'il suit : la batterie de 12, possédée encore par la réserve, une batterie de 4 et la batterie de mitrailleuses de la marine, sous les ordres du colonel Brisac, étaient placées non loin de la Meuse, sur le bord de la route de Sedan à Mézières par Floing ; elles tirèrent longtemps, mais sans succès, contre les batteries de la rive gauche de la Meuse; le reste des batteries, placées au sommet du plateau de Floing, sous les ordres des commandants Harel et Pongérard, engagèrent la lutte, soit avec les batteries prussiennes qui avaient passé la Meuse, soit avec celles qui étaient restées sur la rive gauche. Cette dernière partie de l'artillerie eut beaucoup à souffrir, surtout les batteries prises à revers par les pièces placées sur les hauteurs de Frénois. M. le lieutenant Pouey-Sanchon eut les deux bras emportés; M. Daumas, sous-lieutenant, fut également grièvement blessé au bras.

Nous devons encore mentionner la part prise au combat par les deux batteries à cheval détachées depuis plusieurs jours avec la cavalerie.

La 1re batterie du 19e régiment (commandant Beaupoil de Saint-Aulaire, capitaine Decreuse), après avoir contribué puissamment, dans la journée du 31, à défendre le pont de Bazeilles, recommença le feu le lendemain sur le même emplacement. Chaque pièce tira en moyenne 260 coups dans différentes positions, où la batterie éprouva des pertes sérieuses. La 2e batterie du même régiment (capitaine Har-

tung) n'avait pas pris part aux affaires du 30 et du 31. Depuis six jours, elle avait partout suivi dans ses reconnaissances la cavalerie du général Margueritte, faisant des marches longues et fatigantes, et était venue camper, le 31 au soir, à Illy : le 1er septembre, elle occupa les hauteurs qui dominent ce village, et soutint, pendant plus de deux heures, le feu de quatre batteries prussiennes; elle ne cessa de tirer qu'après l'épuisement de ses munitions, qu'il lui fut impossible de renouveler. Les deux lieutenants de la batterie, MM. Coulanges et de Pontich, avaient été blessés, ainsi qu'un grand nombre d'hommes; le capitaine commandant parvint à ramener toutes ses pièces.

Pendant toute la journée, les généraux Labastie et d'Ouvrier, ayant confié au général Bertrand le commandement des batteries de réserve postées sur les hauteurs de Floing, se tinrent de leur personne sur la partie du champ de bataille comprise entre Bazeilles, Balan et Daigny : suivis de leurs états-majors, ils se portèrent partout où leur présence pouvait être utile et soutinrent jusqu'à la fin les troupes de leur exemple. Nous croyons devoir signaler ici l'effet produit par trois mitrailleuses, que le général Labastie fit hisser, vers trois heures, sur le plateau qui domine Fond-de-Givonne. Une colonne prussienne avançait rapidement vers ce point, malgré le feu des tirailleurs. A peine les mitrailleuses eurent-elles commencé leur tir, que la tête de la colonne se replia en désordre, et dut renoncer à déboucher de ce côté tant que les munitions ne furent pas épuisées.

Tel fut le rôle joué par l'artillerie des 6e et 12e corps à la bataille de Sedan. Malgré la fatigue de cette longue journée, malgré les pertes en hommes et en chevaux, presque toutes

les pièces avaient été sauvées : elles tombèrent le lendemain aux mains de l'ennemi par suite de la capitulation.

Sedan, le septembre 1870.

Le colonel chef d'état-major de
l'artillerie du 6e corps,

*(Signé)* LAPEYROUSE.

Pour copie conforme :
Le général commandant l'artillerie
des 6e et 12e corps,
E. LABASTIE.

## III

*Extrait d'un article du journal* LE NOUVELLISTE DE ROUEN, *publié le 27 mars 1875.*

A propos de la mort de Boutron, qui servait de cavalier d'ordonnance auprès du général Lebrun, Chrysale prend, dans *la Liberté*, la défense des ordonnances des officiers qu'on voulait supprimer, sur la demande du général Charreton.

Un des camarades de l'honorable général me disait à ce sujet, en parlant du député Charreton : « A-t-il, durant les campagnes auxquelles il a pris part, étudié avec soin ce que sont ces soldats?..... Ils combattent, et ils meurent comme les autres.

Tout le monde connaissait Boutron à l'état-major du 2e corps de l'armée d'Italie... Il avait accompagné et servi son général en Algérie, en Crimée et en Italie, et partout où il y avait eu des dangers à courir, cet homme n'avait jamais laissé échapper une occasion de servir son chef, de s'attacher à ses pas, bien qu'il lui donnât l'ordre de ne pas s'exposer inutilement. Au mois de juillet 1870, la guerre est déclarée, et Boutron servait depuis dix ans dans la garde de Paris; il était marié, et il n'avait plus que deux mois à faire pour avoir droit à la pension de retraite. Il

apprend que son général va se rendre à l'armée. Que fait-il? Il déclare à tout le monde qu'il ira le rejoindre; il n'y a plus pour lui ni raison d'intérêt, ni raison de famille. Il est soldat, il doit son sang à la patrie; qu'il serve là-bas ou ici, peu importe, et puis son général part, il faut qu'il parte.

Le général lui résiste, mais ce que peut la volonté d'un homme est immense pour le bien. Il demande et obtient un changement de corps, et va trouver son général à Metz.

Après nos premiers revers, il le suit au camp de Châlons, et là, partout, comme il l'avait été dans les guerres précédentes, il devient la providence de l'officier général auquel il s'est attaché. Il veille à son dîner, hélas! dîner sur le pouce, un morceau de pain et de chocolat, et encore! Il s'occupe des chevaux, et, s'il ne tombe pas de sommeil et de fatigue, il songera à lui-même.

Dans la nuit du 31 août au 1er septembre, on était sous Sedan. On dormait comme on pouvait, officiers et soldats, colonels et généraux, étendus sur le sol nu. Le général s'était couché dans son manteau, comme les autres, avec le ciel sombre sur sa tête. A son réveil dès l'aube, il s'aperçoit qu'autour de lui règne une petite tente dont la toile l'a préservé des fraîcheurs de la nuit. Il se glisse hors de cet abri, et, tandis que tout le monde dort, il aperçoit Boutron qui tient près de lui le cheval qu'il doit monter.

Dix minutes après, la bataille s'engage; le cheval est frappé d'une balle et d'un culot d'obus qui le mettent hors de service. Boutron arrive aussitôt avec un autre cheval tout sellé, et il ne faisait pas bon là, comme l'a dit si éner-

giquement M. de Cissey, qui, lui aussi, connaît les mauvais endroits.

La bataille fait rage; cette journée de Sedan est l'une des plus dures de la campagne; Boutron n'était jamais loin de son général, il avait toujours deux chevaux en main et l'œil au guet; cela dura ainsi pour lui encore pendant deux heures, au milieu du tapage le plus infernal, lorsqu'un obus tombe, éclate, et Boutron disparaît avec ses deux chevaux dans un nuage de fumée et de poussière. — C'en est fait de ce brave homme; il avait son affaire, comme disent les troupiers; ses deux chevaux étaient en capilotade et lui tombait frappé en pleine poitrine comme les vrais braves.

Voyons, cet homme, frappé si héroïquement dans son rôle modeste de cavalier d'ordonnance, qui, dans toutes les campagnes, a fait le même service, était-ce donc un simple domestique? C'était un héros, et sa veuve peut être fière de sa mémoire.

## IV

### LE FANION PARLEMENTAIRE DE SEDAN

Sous ce titre, nous réunissons toutes les pièces officielles sur l'incident dont il est question dans la lettre suivante :

*Lettre adressée au ministre de la guerre, aussitôt après que le procès-verbal de la commission d'enquête, présidée par le maréchal Baraguay-d'Hilliers, sur la capitulation de Sedan, a été livré à la publicité.*

Paris, le 10 mai 1872.

Monsieur le Ministre,

Je me vois dans la pénible obligation de mettre sous vos yeux quelques observations que me suggère la lecture que je viens de faire des conclusions de la commission d'enquête sur la capitulation de Sedan. Malgré le très vif désir que j'éprouvais de n'être pas forcé de parler ou d'écrire toutes les fois qu'il s'agit de nos désastres militaires de 1870 et de renvoyer, à plus tard, le soin qui pourra m'incomber d'exposer les faits dont j'ai été le témoin oculaire ou les événements auxquels j'ai pris part et qui ont été racontés d'une manière inexacte, il faut bien qu'aujourd'hui je

rompe le silence ; mon honneur étant engagé, il faut que je le défende.

Assurément, si la commission d'enquête sur les capitulations, pour laquelle j'ai le plus grand respect, avait été complètement renseignée, si elle m'avait entendu avant de clore son procès-verbal sur la capitulation de Sedan, à propos d'un incident qui m'est tout personnel, elle n'aurait pas consacré, dans le résumé de ses délibérations, comme un fait avéré, que, le 1er septembre 1870, le général de Wimpffen, en allant à la porte de Balan, me rencontra suivi d'un drapeau parlementaire *allant demander un armistice.*

Je cite le texte même du procès-verbal.

Je n'ai point à rechercher ni à discuter l'origine des renseignements donnés à la commission d'enquête ; je n'ai point à rechercher non plus la nature même de ces renseignements, il me suffit de dire que la commission d'enquête y a puisé les éléments d'appréciation qui l'ont conduite à formuler contre moi ni plus ni moins qu'un véritable acte d'accusation sous les préventions les plus graves.

J'ai l'honneur de m'adresser à vous, Monsieur le Ministre, comme au chef de l'armée duquel je relève, et dont le devoir serait de me frapper, si les préventions dont il s'agit sont reconnues fondées, et celui de me donner protection, s'il est prouvé qu'elles sont injustes.

Je vous demande donc des juges ; mais, en attendant que vous me les donniez, je proteste d'abord hautement ; je déclare mensongère toute allégation, toute assertion, qui, devant le conseil d'enquête, aurait pu induire celui-ci à croire que, dans la circonstance indiquée par le procès-verbal relatant ses décisions, dans la journée néfaste du

1er septembre 1870, j'aurais agi *comme parlementaire allant demander un armistice dans le camp ennemi.*

J'en appelle de la décision exprimée par le conseil d'enquête au propre jugement de la commission elle-même, après un nouvel et plus complet examen. Elle la revisera, j'en suis convaincu, et je ne saurais douter que vous, Monsieur le Ministre, vous laissant guider par un sentiment d'équité qui ne se refuse jamais à un prévenu, vous ne me donniez pas les moyens d'obtenir la revision que je réclame. Si, après cela, une nouvelle décision de la Commission confirmait la première, vous n'auriez plus absolument, Monsieur le Ministre, qu'à m'envoyer devant un conseil de guerre, parce qu'alors on aurait eu la preuve, qu'au mépris de mes devoirs les plus sacrés, je me serais permis de déposer virtuellement, de ma propre autorité, le général en chef, dont j'étais un des lieutenants et à qui je devais obéissance jusqu'à la fin de la bataille et quand même. Je n'aurais point, je ne songerais point à invoquer devant mes juges, à titre de circonstance atténuante, que, dans ma conduite criminelle, il y aurait eu condescendance à obéir à une volonté supérieure à celle du général en chef et à la mienne propre.

La vérité, dans son exposé le plus simple et le plus sincère, la voici, telle que la confirmeront après moi, j'en suis convaincu, quelques-uns des officiers qui m'accompagnaient lorsque l'incident dont il s'agit s'est produit : MM. le général Gresley, mon chef d'état-major général, de Léglesé, chef d'escadron, de Chabannes, Le Lorrain, de Lanoge, Croissandeau, capitaines d'état-major, et Martin, capitaine au 13e régiment de dragons. Ces officiers ont vu ce que je voulais faire et ce que j'ai fait, lors de notre

rencontre avec M. le général de Wimpffen. Dans le moment où cette rencontre eut lieu, il était de deux heures et demie à trois heures et c'est par erreur que le procès-verbal de la commission d'enquête dit cinq heures.

J'arrivais vers le général en chef de Wimpffen de toute la vitesse possible. En sortant de Sedan, je m'étais mis à sa recherche, n'ayant qu'une crainte, celle de ne pas le trouver aussi vite que je le désirais (1).

Et pourquoi y apportais-je autant de hâte? C'est que les péripéties de la lutte que nous soutenions depuis quatre heures et demie du matin m'avaient amené fortuitement à voir l'Empereur durant quelques minutes, après lesquelles j'avais été chargé par lui d'aller porter au général en chef et soumettre à sa signature une demande d'armistice rédigée en son nom, *de Wimpffen*, et non point au nom de l'Empereur. Ma mission devait se terminer là, et si ensuite le général de Wimpffen apposait sa signature au bas de ladite demande, c'était à lui, à lui seul qu'était réservé le soin de la faire parvenir à destination par le moyen d'un officier parlementaire. La demande avait été rédigée dans ce but; elle désignait les noms et qualités de l'officier parlementaire qui était près de moi afin d'éviter toute perte de temps, en n'obligeant point le général en chef à écrire lui-même la demande sur le lieu du combat, puis à chercher autour de lui l'officier le plus capable pour être envoyé en parlementaire, alors que chaque minute de temps écoulé était tout bénéfice pour l'ennemi qui gagnait de plus en plus du terrain dans sa marche contre nous.

(1) Le général de Wimpffen a écrit calomnieusement après la guerre que sans doute le général Lebrun ne comptait pas qu'il le rencontrerait. Il est possible qu'il l'ait dit devant le conseil d'enquête.

J'ai rempli ma mission de la manière que je viens de présenter. Ai-je donc joué là le rôle de parlementaire allant personnellement demander un armistice dans le camp ennemi, ainsi qu'il a été dit dans le procès-verbal de la commission d'enquête ? Est-ce donc que j'aurais pu accepter et prendre ce rôle, alors que le commandement d'un corps d'armée, qui était celui que j'exerçais, suffisait seul pour me l'interdire absolument.

Le général de Wimpffen, quand je l'abordai, manifesta vivement son intention opposée à une demande d'armistice, c'est vrai. Je n'eus à ce sujet aucune discussion avec lui. Je lui remis le pli sous enveloppe *non fermée* que j'avais à lui remettre et lui donnai seulement le conseil de se rendre près de l'Empereur, afin qu'il pût s'expliquer avec lui. Le général s'éloigna, après avoir reçu de moi l'assurance que je demeurais sur les lieux où la lutte serait continuée. Il prit la direction de Sedan et je crus qu'il se rendait au quartier impérial.

J'ai dit que j'avais été amené *fortuitement* à voir l'Empereur pendant quelques instants avant ma rencontre avec le général de Wimpffen. Le mot que je souligne demande peut-être une explication, la voici :

Il était une heure et demie ou deux heures peut-être, lorsque, l'esprit frappé du refoulement sur la place de Sedan de celles des troupes de l'armée qui avaient fait face à l'ennemi et l'avaient combattu du côté opposé à celui où le 12e corps d'armée continuait le combat, la pensée me vint de chercher à arrêter le flot grossissant de minute en minute des hommes qui cherchaient leur refuge dans la place. Je me précipitai dans ce but vers la porte de l'enceinte, dite porte de Balan et j'en fis lever le pont-levis.

Mais le moyen était insuffisant ; l'avancée et le pont étaient encombrés de soldats, les fossés en étaient remplis, et de là ils escaladaient le mur d'enceinte au moyen de longues échelles que les habitants leur jetaient du haut des remparts. Ce fut alors que, n'ayant plus que six à sept cents mètres à parcourir pour me transporter jusqu'au quartier impérial, je crus que je ferais peut-être bien d'aller jusque-là, parce que j'y trouverais sans doute le général en chef que je n'avais pas vu depuis environ deux heures, ou bien mes collègues commandants de corps d'armée, ou M. le maréchal de Mac-Mahon (1). Je passai de quinze à vingt minutes (2) dans le cabinet de l'Empereur, le temps qu'exigea la rédaction de la demande d'armistice, la prendre et partir pour la porter à la signature du général de Wimpffen, qu'il me fallait aller chercher là où j'avais moi-même à rejoindre les troupes qui étaient sous mes ordres.

A la lecture du procès-verbal de la commission d'enquête, Monsieur le Ministre, j'ai pu constater que l'incident qui fait l'objet des observations précédentes n'est pas le seul sur lequel la commission d'enquête a été mal ou incomplètement renseignée. Permettez que sur un autre fait je vous dise quelques mots encore.

A propos du dernier épisode de la bataille, le procès-verbal dit que le général de Wimpffen se *rua* sur l'ennemi avec une poignée d'hommes. Il indique que cette tentative désespérée ou héroïque n'aboutit qu'à démontrer qu'il n'était

(1) Les officiers de l'entourage de l'Empereur en me voyant arriver me jetèrent dans le cabinet de l'Empereur.

(2) J'ai écrit : quinze à vingt minutes ; j'y suis demeuré beaucoup moins.

plus possible de prolonger le combat. L'heure n'est pas précisée. Le laconisme de la rédaction ne donnerait-il pas à entendre que dans l'instant dont il s'agit (cinq heures, je l'affirme, ce qui fait que ce n'est point à cette heure que le général de Wimpffen me rencontra suivi d'un fanion de parlementaire) il n'y aurait plus eu sur le lieu du combat qu'on précise aucun officier général autre que le général en chef? Il est pourtant bien certain, Monsieur le Ministre, que là se trouvaient deux autres généraux dont l'un était en tête de la poignée d'hommes dont on parle, parce que c'était sa place bien plus encore que celle du général en chef (1). Il est certain aussi que, dans le retour offensif dont il est question, ces deux généraux ne se sont point arrêtés de leur propre mouvement (dans leur marche en avant), mais bien après que le général en chef eut donné par *deux fois* à l'un d'eux l'ordre de faire opérer la retraite sur Sedan et de faire rentrer dans la place tout ce qui était encore avec eux dans le village de Balan et aux alentours de ce village.

Son ordre de retraite donné, le général en chef déclara qu'il allait donner sa démission et il s'achemina sur la place.

La retraite fut exécutée comme il l'avait ordonné, elle se fit lentement, nos soldats combattant jusqu'au dernier moment.

J'ai fini, Monsieur le Ministre, je me résume. Je vous ai présenté mes observations avec une entière confiance, convaincu que vous voudrez que justice me soit rendue. Il vous appartient d'y employer les moyens que vous jugerez

(1) Le premier était le général Lebrun, commandant du 12e corps d'armée, l'autre était son chef d'état-major, le général Gresley.

être les plus convenables. Je voudrais qu'ils fussent en même temps les plus prompts.

---

*Réponse du général de Cissey, ministre de la guerre, à la lettre précédente.*

Versailles, le 15 mai 1872.

Général,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour réclamer contre l'inexactitude de faits qui vous sont imputés dans le procès-verbal de la délibération du conseil d'enquête relative à la capitulation de Sedan.

J'ai renvoyé cette lettre à M. le maréchal Baraguay-d'Hilliers, avec prière de la soumettre à l'examen du conseil d'enquête.

Recevez, général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre de la guerre,
Général DE CISSEY.

Invité par le ministre de la guerre à soumettre à l'examen du conseil d'enquête qu'il avait présidé la lettre de protestation du général Lebrun, le maréchal Baraguay-d'Hilliers répondit au ministre que, le conseil d'enquête lui ayant remis le procès-verbal de la délibération sur la capitulation de Sedan, il ne pouvait réunir de nouveau le conseil, et que c'était à lui seul, comme ministre de la guerre, d'y donner telle suite qu'il jugerait convenable.

La réponse du maréchal Baraguay-d'Hilliers fut notifiée par le ministre au général Lebrun, et alors celui-ci crut devoir, dans un entretien qu'il avait demandé au général de Cissey, demander à celui-ci, dont l'omnipotence en matière de suites à donner aux délibérations d'un conseil d'enquête était toute-puissante, de vouloir bien lui-même, comme ministre, lui accorder publiquement et par les moyens qu'il jugerait convenables, la satisfaction que le président du conseil d'enquête ne croyait pas pouvoir lui donner.

A la suite de son entretien à ce sujet avec le ministre, celui-ci lui adressa la lettre suivante :

Versailles, 2 juin 1872.

Mon cher général,

Je ne saurais vous refuser, après avoir été amené à l'accorder à d'autres officiers généraux, l'autorisation que vous m'avez demandée de rendre publique la lettre que vous m'avez adressée le 10 mai dernier, pour rectifier certains passages des conclusions de la commission d'enquête sur la capitulation de Sedan, qui vous sont personnels.

Je m'en rapporterai donc à ce que vous croirez vous être imposé par le soin de votre honneur militaire, tout en regrettant une fois de plus de voir se prolonger des discussions si souvent exploitées, au grand préjudice du pays et de l'armée, par les passions politiques.

Recevez, mon cher général, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de la guerre,

Général DE CISSEY.

En post-scriptum, le général de Cissey avait écrit de sa main les lignes ci-après : « Vous voudrez bien supprimer le dernier paragraphe de votre lettre dans le cas où vous croiriez devoir la publier. »

(Ce paragraphe n'a pas été reproduit dans la copie de la lettre qui a été transcrite ci-dessus.)

Après réception de la lettre précédente, le général Lebrun écrivit au ministre de la guerre le 4 juin, pour l'informer que, profitant de l'autorisation qu'il lui en avait donnée, il se proposait de rendre incessamment publique sa lettre de protestation datée du 10 mai. Le ministre lui répondit par la dépêche ci-après :

Versailles, 7 juin 1872.

Mon cher général,

J'ai reçu la nouvelle lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4 de ce mois, au sujet du passage du procès-verbal du conseil d'enquête sur la capitulation de Sedan que vous désireriez réfuter par la voie de la presse.

Je vous prie, mon cher général, de vouloir bien ajourner, *quant à présent, d'une manière absolue*, toute publication de ce genre. Les inconvénients de ces sortes de débats, au milieu des difficultés présentes, s'accusent de plus en plus, et je viens de me trouver, à mon grand regret, dans la nécessité d'infliger une punition à M. le général Uhrich pour ne pas s'être renfermé dans les limites que je lui avais prescrites. Je compte sur votre excellent esprit pour apprécier exactement cet état de choses et savoir attendre de

circonstances plus favorables la satisfaction que vous souhaitez.

Recevez, mon cher général, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de la guerre,
Général DE CISSEY.

A la date du 21 juin, le général Lebrun écrivit encore au ministre de la guerre la lettre ci-après :

Monsieur le Ministre,

Dans l'entretien que j'ai eu avec vous, le 3 de ce mois, vous avez bien voulu me donner l'assurance que, dès le lendemain, il me serait donné acte de la protestation que j'ai eu l'honneur de vous faire parvenir le 10 mai dernier pour déclarer entachée d'inexactitude, demandant à en faire la preuve, une assertion contenue dans le rapport du conseil d'enquête sur la capitulation de Sedan, assertion qui m'était personnelle et qui portait atteinte à ma considération et à mon honneur militaire. Je crains bien que la multiplicité des travaux qui absorbent votre temps et occupent votre esprit, vous ait fait perdre de vue la promesse dont j'attends l'effet. Je vous la rappelle, Monsieur le Ministre, dans la confiance où je suis que vous excuserez mon indiscrétion, en raison des motifs impérieux et si légitimes qui ne me permettent pas de me condamner à un silence indéfini et à subir dans un sentiment de résignation qui deviendrait coupable la situation morale que m'ont faite un conseil d'enquête qui m'a mis en cause et ne m'a point entendu et une publicité regrettable donnée aux actes de

ce conseil, actes que l'opinion publique mal informée n'a pas manqué de considérer comme des *jugements*.

Je vous ai fait connaître, Monsieur le Ministre, que, prenant mes dernières inspirations dans les observations très justes exprimées dans vos lettres des 2 et 10 juin courant, j'ai renoncé à toute idée d'entamer publiquement, pour le moment et pour une cause qui m'est toute personnelle, toute discussion qui pourrait être de nature à porter préjudice aux intérêts de l'armée et à ceux du pays. Il me suffira d'être autorisé à faire connaître par les voies de la publicité que vous avez reçu ma protestation. Je saurai alors attendre patiemment des circonstances plus favorables qui me permettront d'établir, avec évidence, la vérité sur le fait qui est l'objet de mes instances auprès de vous.

Agréez, etc.

Le ministre de la guerre répondit dans les termes suivants :

Versailles, le 24 juin 1872.

J'ai reçu la nouvelle lettre que vous m'avez écrite pour me présenter vos observations sur le rôle qui vous a été attribué dans la néfaste journée de Sedan par la commission d'enquête sur la capitulation.

Je n'ai, vous le comprenez, ni à discuter ni même à contrôler l'avis de cette haute commission. Je ne puis non plus vous autoriser à critiquer publiquement son verdict ; ce serait ouvrir la porte à une foule d'abus, et ce serait de plus contraire à tous les principes de la hiérarchie et de la discipline.

Votre travail, qui du reste a été communiqué à la commis-

sion, sera classé avec tous les autres documents relatifs à la capitulation de Sedan et pourra être utilement consulté par ceux qui se chargeront plus tard d'écrire une histoire complète et impartiale des faits de cette triste guerre.

Recevez, mon cher général, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre de la guerre,
G^al de Cissey.

En post-scriptum, le ministre avait écrit de sa main :

Je vous autorise à faire savoir que vous m'avez adressé une protestation, mais aucune lettre de moi ni de vous ne doit être publiée.

Signé : G^al de Cissey.

Ce post-scriptum n'était autre chose qu'un aveu du ministre confessant, dans la loyauté de son caractère, que le général Lebrun ne pouvait se payer uniquement de la justice tardive qui pourrait lui être rendue par un écrivain impartial qui écrirait plus tard la Guerre de 1870 (1).

(1) Le général Lebrun a attendu jusqu'en 1884. Il a pensé qu'à l'occasion de son récit de la bataille de Sedan, il pouvait sans inconvénient publier la correspondance qu'il a échangée avec le ministre de la guerre en 1872. Le ministre actuel, le général Campenon, lui a déclaré verbalement qu'il partageait la même opinion.

## V

### LETTRES ÉCHANGÉES SUR LE MÊME SUJET ENTRE LE GÉNÉRAL LEBRUN ET LE GÉNÉRAL DUCROT

29 juin 1872.

Mon cher Ducrot,

Je viens faire appel à vos sentiments de loyauté et de vieille et bonne camaraderie pour vous prier de me donner l'explication d'un fait qu'il m'importe d'éclaircir, parce qu'il intéresse la vérité et en même temps mon honneur militaire. Vous allez le comprendre, et vous répondrez à mon attente, je n'en doute pas, j'en suis même persuadé à l'avance.

Le conseil d'enquête sur la capitulation de Sedan a dit, dans son rapport, que le 1^er^ septembre 1870, de date exécrable, le général de Wimpffen m'avait rencontré suivi d'un drapeau parlementaire *allant demander un armistice*. Cette assertion du conseil a ainsi consacré comme un fait vrai ce qui en réalité n'était qu'une grave erreur.

Or, je viens de relire votre lettre écrite l'an dernier et quelle n'a pas été ma surprise quand mes yeux y ont rencontré la même phrase qui m'avait échappé, je vous jure, à la première lecture que j'en fis l'an passé. N'est-ce point

dès lors dans votre lettre que le conseil d'enquête a pris texte de l'imputation grave qu'il a mise à ma charge? Car le général de Wimpffen n'a point écrit absolument comme vous; il s'est contenté de dire qu'il m'avait rencontré suivi d'un drapeau parlementaire.

Lorsque après m'avoir envoyé votre lettre, vous êtes venu chez moi et m'avez demandé si j'y avais trouvé la vérité, je ne vous cachai point que j'y avais relevé quelques erreurs, mais que ces erreurs me paraissaient peu importantes; j'étais convaincu en somme que vous aviez écrit avec toute sincérité. Hélas! si j'avais connu alors le passage que je vous ai indiqué ci-dessus, je vous eusse éclairé, renseigné, et assurément vous ne m'auriez pas refusé une rectification que rien absolument ne vous obligeait à ne pas me concéder.

L'erreur que je vous signale, mon cher Ducrot, provient, je n'en doute pas, de ce que vos souvenirs se sont appuyés, lorsque vous avez écrit, sur ce qui a pu se dire autour de vous au quartier impérial de Sedan, lorsque je venais d'y avoir un entretien en tête-à-tête avec l'Empereur, entretien qui avait duré quelques minutes et à la suite duquel les officiers de la maison de l'Empereur m'avaient vu monter à cheval et portant un pli à la main. Ces officiers savaient que, depuis plus d'une heure, l'Empereur désirait un armistice et c'était pour l'obtenir qu'il avait fait hisser un drapeau blanc sur la citadelle. L'un d'eux, de sa propre initiative, se mit à fixer un mouchoir blanc au fer de lance de mon porte-fanion et, lorsque je m'en aperçus, je fis donner l'ordre à celui-ci de ne me suivre qu'à grande distance. J'eusse mieux fait sans doute de faire enlever ce signal qui n'était point nécessaire en cet instant même, et qui ne

pouvait le devenir que lorsque j'aurais pu voir le général de Wimpffen ; mais j'avais dans l'esprit des préoccupations trop sérieuses pour m'occuper d'un détail de ce genre, et pour que j'y attachasse l'importance qu'on lui a attribuée depuis lors.

Ma conviction donc, je vous le repète, c'est que l'erreur que vous avez commise peut s'expliquer par ce que vous avez ouï dire, et qu'elle n'est point du tout le résultat d'une conviction, faite en vous par ce que vous auriez vu et entendu vous-même, précisant bien la mission réelle que j'allais remplir, au moment où, le 1er septembre, j'ai quitté le quartier impérial de Sedan, après y avoir passé un instant, douze à quinze minutes peut-être.

Le 30 mai dernier j'ai adressé au ministre une lettre de protestation contre l'assertion erronée du conseil d'enquête, et j'ai demandé instamment que l'on me donnât les moyens réguliers de rétablir la vérité par des témoignages irrécusables.

Cette vérité, la voici ; je dois vous la dire :

Lorsque j'ai vu l'Empereur dans son cabinet, il était deux heures trois quarts ou plutôt même trois heures. Déjà, sans doute, vous l'aviez vu précédemment, et je dois croire aussi que déjà vous aviez été conduit à lui représenter qu'il ne vous appartenait pas de demander, en votre nom, l'armistice qu'il désirait obtenir (1). Vous lui aviez

(1) Après la guerre, l'Empereur Napoléon III a écrit dans un document livré à la publicité qu'il avait fait arborer le drapeau blanc sur la citadelle de Sedan, après avoir vu les commandants de corps d'armée Ducrot, Douai et Lebrun, qui lui avaient déclaré que toute prolongation de lutte avec l'ennemi était devenue impossible. L'Empereur avait vu, en effet, les généraux Ducrot et Douai avant de faire hisser le drapeau blanc, mais il n'avait pas encore vu le général Lebrun. Ce-

dit qu'au général en chef seul et tout au plus à son chef d'état-major général, *par délégation*, appartenait le droit de demander un armistice. J'en trouve la preuve ou l'indice dans ce fait que, lorsque l'Empereur m'invita, comme il me paraît qu'il vous y avait invité vous-même, à rédiger une demande d'armistice, il ne manqua pas de me dire que cette demande ne pouvait être faite en son nom, mais seulement au nom du général en chef. Ce à quoi je répondis que cela ne faisait aucun doute. J'écrivis la demande au nom du général en chef; le général Gresley y était désigné par ses noms et qualité, comme devant être chargé des pleins pouvoirs du général en chef et devant la porter à destination comme parlementaire.

Mais avant qu'il pût y avoir exécution, il fallait que je visse le général de Wimpffen, que le général de Wimpffen consentît à mettre sa signature au bas de la demande que je devais lui porter toute rédigée, afin d'éviter toute perte de temps; il fallait, enfin, qu'accédant aux désirs de l'Empereur, il acceptât le général Gresley comme parlementaire. L'exécution, en un mot, demeurait subordonnée à ce que le général de Wimpffen déciderait après m'avoir vu. Ma mission se bornait à ce que j'indique ici, c'est-à-dire à aller soumettre à la signature du général de Wimpffen une demande d'armistice rédigée en son nom, et si le général donnait sa signature, c'était à lui qu'il appartiendrait de donner ses instructions au général Gresley, qui n'en devait recevoir aucune de moi-même.

lui-ci n'est entré dans le cabinet de l'Empereur que lorsque le drapeau dont il s'agit était arboré depuis plus d'une heure. Le général Lebrun a informé Sa Majesté de la petite erreur qu'elle avait commise.

(*Note de l'auteur.*)

Vous le voyez, mon cher Ducrot, il y a loin de là au rôle personnel qui m'a été indûment attribué et qui peut se résumer en deux mots : c'est que j'aurais, de ma propre autorité, par condescendance pour une volonté supérieure à celle du général en chef, déposé celui-ci pour aller demander un armistice dans le camp ennemi. Oh ! cela, l'Empereur n'a pas songé à l'exiger de moi !

Ce n'est pas aujourd'hui pour moi le moment d'en appeler à la publicité pour me relever de l'imputation grave que le conseil d'enquête a fait peser sur moi, dans le cas où le ministre ne me donnerait pas les moyens de satisfaction que j'attends de lui, après qu'il aura entendu les témoignages que j'ai demandé à produire devant lui. J'attendrai de circonstances plus favorables l'instant où, sans risques de préjudice aux intérêts de l'armée et de notre malheureux pays, je pourrai rétablir la vérité, dans toute son évidence, à propos de l'incident de la bataille de Sedan sur lequel l'opinion a été induite en erreur. Mais en attendant, mon cher Ducrot, je compte assez sur votre loyauté et sur la rectitude de vos intentions, pour me persuader que, rappelant vos souvenirs, vous me direz franchement les circonstances qui vous ont induit en erreur, et vous ont, contrairement à votre volonté, fait l'instrument dont le conseil d'enquête s'est servi pour me frapper injustement sans m'avoir même invité à m'expliquer.

Recevez, etc.

Général Lebrun.

A la lettre qui précède, le général Ducrot répondit que ce qu'il avait écrit dans son livre était ce qu'il regardait comme vrai, au moment où ce livre était sorti de sa plume.

Le général Lebrun insista près de lui en lui adressant la lettre ci-après :

23 juin 1872.

Vous m'avez répondu bien vite, mon cher Ducrot. Pourquoi me vois-je dans l'impossibilité de vous dire que vous m'avez donné la satisfaction que j'attendais de vous?

Vous me dites aujourd'hui que ce que vous pensiez est ce que vous regardiez comme vrai au moment où vous avez écrit votre livre. Vous me dites, sans hésitation : Je ne vois rien qui ne soit d'une parfaite exactitude. Puis, vous citez les lignes de votre livre relatives à l'incident qui m'intéresse. — « Pendant que le colonel Rabut vous parlait, rappelez-» vous, le général Lebrun sortit de chez l'Empereur *et fit* » *connaître qu'il se rendait chez l'ennemi en parlementaire.* » D'où il résulterait, mon cher Ducrot, ce qu'il m'est impossible de reconnaître, que je vous aurais dit (ou que j'aurais dit devant vous) que j'allais remplir une mission tout autre que celle dont je m'étais chargé en quittant l'Empereur. —Est-ce supposable, je vous le demande? N'est-il pas, au contraire, plus logiquement admissible que vous ne m'avez pas bien compris, ou que je me serai mal fait comprendre, dans les quelques paroles que j'ai pu vous adresser à l'instant où vous m'avez vu quittant le quartier impérial? Je vous l'ai dit, je vous le répète ici : j'avais en cet instant une lettre à la main. (J'ai remis cette lettre au général de Wimpffen.) Cette lettre était une demande d'armistice écrite au nom du général de Wimpffen. J'étais chargé de la porter à celui-ci, qui, s'il reconnaissait la nécessité d'une demande d'armistice, devait la signer et la faire parvenir à destination par le général Gresley, si, d'ailleurs, le géné-

ral approuvait la désignation du général Gresley comme officier parlementaire. Voilà le fait vrai, bien différent, vous en conviendrez, de celui qui est affirmé par votre livre et qui a été confirmé par le conseil d'enquête, sans que ce conseil m'ait interrogé à ce sujet et contrairement aux témoignages que j'ai invoqués près du ministre de la guerre, entre autres ceux du général Gresley et du commandant de Léglise, qui sont très explicites et confirment mes déclarations.

Vous êtes d'accord avec le colonel Rabut, me dites-vous; mais, mon Dieu ! j'ai pu relever d'autres erreurs que celle dont je m'occupe ici dans ce que le colonel Rabut et le commandant Corbin ont écrit, et je suis sûr que l'un et l'autre ont écrit ce qu'ils ont pensé être la vérité.

Ce que vous avez cru de ma mission, dites-vous encore, vous a paru naturel et vous donnez les motifs de cette appréciation. Non, mon cher ami, cela ne peut faire que ce qui vous a paru naturel fût aussi le vrai. Vous le savez bien, il y a longtemps qu'il est admis que le vrai quelquefois peut n'être pas vraisemblable; il serait plus exact de dire que le vraisemblable ou ce qui paraît naturel peut n'être pas le vrai.

De ceci, ne puis-je conclure que des apparences, des indices ont pu vous induire en erreur, et qu'en fait, au lieu de dire que j'allais trouver le général de Wimpffen pour lui porter une demande d'armistice désirée par l'Empereur (demande qui devait recevoir sa signature s'il l'approuvait, et être portée ensuite par le général Gresley à l'état-major prussien), vous avez, par confusion ou induction facile à expliquer, écrit que j'allais *personnellement* demander l'ar-

mistice, avec ce sous-entendu que j'avais ainsi passé par-dessus le général en chef?...

La nuance essentielle que je tenais à vous faire apprécier, vous n'y attachez pas d'importance, me paraîtrait-il, si j'en juge par les observations qui terminent votre lettre.

Laissez-moi vous dire, mon cher Ducrot, que vous en jugeriez sans doute très différemment si, un seul instant, vous supposiez que vous êtes dans la situation que m'a faite injustement le conseil d'enquête. De moi, qu'on dise tout le mal possible, j'y consentirais volontiers, pourvu qu'on ne m'accuse pas d'avoir manqué à mes devoirs militaires et par là manqué à l'honneur.

Ce que vous m'écrivez me confirme de plus en plus dans cette opinion, qu'il n'est pas possible que je renonce à faire la lumière sur l'incident militaire dont il s'agit. J'espérais que, mieux éclairé par mes renseignements, vous m'y auriez aidé; il n'en a rien été. Vous n'avez pas voulu supposer que vous aviez pu être induit en erreur sur la mission vraie que j'ai remplie le 1er septembre 1870, quand je venais de voir l'Empereur, après que vous l'aviez vu vous-même. Je n'en resterai pas moins votre tout affectionné, très convaincu que je suis qu'un peu plus tard vous vous rendrez à l'évidence.

Recevez, etc.

Général Lebrun.

A la lettre qu'on vient de lire, le général Ducrot répondit dans les termes ci-après :

Versailles, 24 juin 1872.

Mon cher ami, j'ai une confiance trop absolue dans votre parfaite loyauté, pour ne pas être absolument convaincu de

la scrupuleuse exactitude des renseignements contenus dans vos deux dernières lettres. — Mais, je vous le répète, lorsque j'ai écrit le récit de cette funeste journée du 1er septembre pour me défendre contre les odieuses accusations formulées contre moi par ce misérable de Wimpffen, je croyais et j'étais fondé à le croire, qu'au moment où je vous ai rencontré sortant de chez l'Empereur, vous vous rendiez chez l'ennemi en parlementaire. — Je dis que j'étais fondé à le croire, parce que vous étiez suivi d'un cavalier porteur d'un drapeau parlementaire et que des quelques mots échangés entre nous j'ai conclu que vous alliez remplir la mission que l'Empereur avait voulu confier au général Faure quelques instants auparavant. *Il y a eu erreur de ma part, j'en conviens volontiers* ; mais cette erreur a été partagée par l'état-major qui m'entourait, par des centaines ; que dis-je, par des centaines..., par des milliers de personnes qui vous ont vu passer et qui, de tous côtés, ont entendu répéter sur votre passage : « Le général Lebrun va en parlementaire pour faire cesser le feu. »

Que voulez-vous que je fasse? Que je modifie ma phrase de la manière suivante : « Le général Lebrun sortit de chez l'Empereur et fit connaître qu'il se rendait vers le général en chef pour l'inviter, de la part de Sa Majesté, à faire cesser le feu et à provoquer une demande d'armistice. »

Je suis tout disposé à le faire, si cela peut vous donner satisfaction ; mais je ne pense pas que cela modifie beaucoup, aux yeux du public, le rôle parfaitement honorable, d'ailleurs, que vous avez joué dans cette affaire.

Vous parlez d'erreurs commises par le conseil d'enquête; parbleu !.. il n'en manque pas, je le sais mieux que personne.

(Les paragraphes qui suivent dans la lettre du général Ducrot, n'ayant aucun rapport avec l'objet de cette lettre, il paraît inutile de les reproduire.)

Je vous serre cordialement la main, mon cher Lebrun, et vous envoie mes meilleures amitiés.

Votre bien affectionné.

Général Ducrot.

Enfin le général Lebrun, voulant absolument faire la lumière sur l'incident traité dans les lettres reproduites ci-dessus, réclama près des officiers qui avaient été près de lui pendant la bataille de Sedan le témoignage de leurs souvenirs relatifs à cet incident.

Voici ce que ces officiers lui ont déclaré :

*Déclaration du général Gresley, chef d'état-major général du 12e corps d'armée.*

Au moment où, après votre sortie du cabinet de l'Empereur, nous allions remonter à cheval, votre premier mot a été : *Allons tout de suite chercher le général de Wimpffen.* Vous aviez une lettre à la main, vous ne me l'avez pas donnée, et j'ai su de vous que probablement j'allais être envoyé en parlementaire pour demander un armistice. Vous ne m'avez donné aucune instruction. Si vous m'aviez dit : Vous devez porter *directement* la demande d'armistice que vous teniez à la main, à l'état-major prussien, je vous aurais fait remarquer que, prenant, comme nous l'avons fait pour sortir de Sedan, la porte de Balan, nous prenions la direction opposée, car je savais que l'état-major prussien était à l'opposé, et que nous aurions dû ou que j'aurais dû prendre

pour sortir de la place la porte de Mézières. Nous avons trouvé le général de Wimpffen assez vite, comme nous venions de sortir de Sedan. Il n'y a pas eu de discussion entre lui et vous. Vous ne lui avez dit que quelques mots en lui remettant le pli que vous aviez à la main. Le général de Wimpffen s'est dirigé vers Sedan, et nous sommes demeurés dans Balan y faisant prolonger la lutte.

---

*Déclaration du capitaine Tugnot de Lanoye, attaché à l'état-major du 12e corps d'armée.*

Paris, 14 mai 1872.

Mon général,

Vous m'avez demandé de rappeler mes souvenirs sur ce que j'ai vu de la journée de Sedan. Je puis vous garantir l'exactitude des faits que je rapporterai, ainsi que celle de leur succession. Il n'en est malheureusement pas de même pour les heures auxquelles ils se sont passés, je ne pourrai ici que parler approximativement.

C'est au point du jour, vers quatre heures et demie, que les premiers coups de fusil furent entendus.

(Les paragraphes qui suivent racontent les divers incidents de la bataille, il paraît inutile de les reproduire.)

. . . . . . . . . . . . . . . . .

A deux heures et demie, je vous rencontrai dans Sedan, revenant de chez l'Empereur en compagnie du général Gresley et de votre porte-fanion qui marchait assez loin derrière vous, tenant une lance à laquelle était attaché un

drap blanc; le général Gresley me dit que la lettre qu'il tenait était une demande d'armistice (1).

Le général Gresley me dit qu'il était chargé de la désagréable mission d'aller la présenter au général ennemi.

---

*Déclaration de M. le capitaine Croissandeau, aide de camp du général Lebrun pendant la bataille de Sedan.*

Mon général.

Vous m'avez demandé d'interroger mes souvenirs, et de vous en adresser le résumé. (Puis suit son récit dans lequel il raconte que le drapeau blanc a été arboré sur la citadelle de Sedan, trois quarts d'heure avant que le général Lebrun fût entré dans Sedan, puis, il ajoute : )

« Combien est misérable le mensonge du sieur de Wimpffen alléguant que vous étiez désespéré de le rencontrer, quand au contraire vous alliez à sa rencontre soumettre à sa signature une lettre demandant la cessation des hostilités ou l'armistice, mais non la capitulation. »

(1) Le signataire de la lettre commet une erreur, quand il dit que le général Gresley tenait à la main la demande d'armistice; c'était le général Lebrun qui la tenait à la main, et qui la remit au général de Wimpffen.

---

*Déclaration du capitaine Martin,*
*attaché au général Lebrun pendant la bataille de Sedan.*

Mon général,

Quand vous êtes entré dans Sedan, il devait être deux heures ou deux heures et demie. Je vous accompagnais et avec nous était le général Gresley; je crois bien que vos autres officiers ont été séparés de vous, quand vous avez fait lever le pont-levis de la porte de Sedan, pour empêcher les fuyards d'y entrer.

Pendant le peu de temps que vous avez été à la sous-préfecture, je suis entré dans une maison pour y prendre un morceau de pain et boire, parce que je n'avais encore rien pris de la journée.

Pendant que j'étais là, j'ai appris qu'il y avait trois quarts d'heure qu'on avait planté un drapeau blanc sur la citadelle. Quand nous sommes sortis de Sedan, je vous ai perdu de vue, et ne vous ai retrouvé que vers cinq heures, quand on se battait encore là où vous étiez. C'est par ces messieurs de l'état-major que j'ai appris qu'après avoir vu l'Empereur, vous aviez été chargé de porter au général de Wimpffen une demande d'armistice qu'il devait envoyer lui-même, et que c'était le général Gresley que le général de Wimpffen devait envoyer en parlementaire. Je ne vous avais pas encore retrouvé, quand tout à fait à la fin vous avez eu votre second cheval tué. Ces messieurs m'ont raconté le soir que, quand le général de Wimpffen vous avait demandé si on ne pouvait pas encore faire quelque chose avec ce qu'il y avait de monde là où vous étiez, vous vous

êtes porté en avant, et il m'a été dit que vous aviez juré que le général de Wimpffen ne serait plus lâché par vous, que vous le conduiriez aussi loin qu'il faudrait pour en avoir plus qu'il ne voudrait. Ils m'ont raconté qu'il s'était arrêté, et qu'il avait déclaré que, puisqu'il n'y avait plus rien à faire, il fallait sonner la retraite, et faire rentrer tout le monde dans Sedan.

Je sais bien que le général de Wimpffen a raconté bien des choses à sa façon, hélas!...

Je suis avec respect, etc., etc.

*Signé*: E. MARTIN.

Bourbonne-les-Bains, le 17 mai 1872.

## VI

# NOTE

*Extrait du livre publié après la guerre de 1870, par M. Amédée Le Faure.*

### LES BAVAROIS A BAZEILLES

A la suite de leur victoire, les Bavarois se sont conduits avec la plus indigne cruauté : des femmes, des enfants ont été fusillés sur place ; le village tout entier a été brûlé à l'aide du pétrole. Deux jours après, on tuait encore au milieu de ces ruines fumantes. Ces infamies, accomplies, on n'en saurait douter, sur l'ordre des chefs allemands, ont provoqué dans toute l'Europe, une profonde indignation. Le *Times*, le premier, inséra une lettre du duc de Fitz-James pour signaler ces atrocités au mépris public. Après lui, les journaux belges et les feuilles anglaises publièrent des récits émanant principalement d'officiers étrangers et confirmant les premiers détails.

L'horreur fut si grande que le général Von der Than, la guerre terminée, éprouva le besoin de se justifier ; il adressa aux journaux une longue lettre rectificative, tendant à établir qu'il n'y avait eu à Bazeilles que *trente-neuf* personnes tuées dont huit brûlées. Le général bavarois invo-

quait le témoignage du maire de Bazeilles; mais ce fonctionnaire a protesté énergiquement dans une lettre insérée dans l'*Écho de Givet*, du 5 août 1871.

Le général bavarois affirmait, en outre, que le feu avait été mis par les projectiles et terminait en déclarant qu'il y avait là un malheur regrettable, rien de plus. Cette allégation est absolument détruite par la pièce que nous allons publier. Quelques jours après la bataille, des Anglais ouvrirent une souscription pour venir en aide aux habitants. L'autorité prussienne adressa aussitôt au commissaire de police la communication officielle suivante :

« Sedan, le 29 septembre 1870.

» J'ai appris qu'à la Croix-d'Or et dans d'autres hôtels, on fait coller l'affiche ci-jointe pour quêter en faveur des pauvres de Bazeilles.

» Je vois dans ce fait un blâme et une fausse interprétation de la *sentence exécutée contre ce village*. Cela ne peut être toléré, surtout de la part d'étrangers qui se permettent de juger la manière d'agir des troupes allemandes et qui en outre font fabriquer encore aujourd'hui des armes et des munitions contre nous.

» Que ces grippe-sous agissent dans leur pays comme ils l'entendent; je crois que c'est de notre intérêt d'arrêter ces messieurs et de les renvoyer chez eux.

» *Signé* : RICHARD GOELCH. »

---

Le général Lebrun, désireux de savoir la vérité sur la conduite des Bavarois à Bazeilles et de connaître notamment s'il était exact que le curé de Bazeilles eût été fusillé

par eux, comme on l'a écrit après la guerre, s'est adressé au maire de la commune pour le prier de lui donner des renseignements sur la foi desquels il pût fixer son opinion.

Le maire de Bazeilles lui a répondu par la lettre suivante :

« Mon général,

» En réponse à votre lettre, je vais essayer de vous donner les renseignements que vous me demandez.

» Bazeilles est un gros village considéré comme bourg dans toutes les géographies. Sa population était avant le 1er septembre 1870 de 2,048 habitants. Elle est actuellement de 1860.

» Il est faux que le curé ait été fusillé et qu'il ait pris les armes ; il assistait seulement à la remise des fusils aux gardes nationaux.

» Il y a eu 37 maisons incendiées par les obus allemands. Il y en avait 423 ; 363 ont été incendiées à la main avec du pétrole, des allumettes, des bougies placées sous les lits. J'ai des témoignages de ces faits. Le pétrole et tout ce qui a servi, sauf les fusées, a été pris sur place par les Bavarois. Il n'est resté debout que 23 maisons, y compris les châteaux, le tout dans les écarts ; car, dans Bazeilles même, rien n'a été épargné. J'ai vu moi-même des soldats allemands mettre le feu à des masures, qu'ils avaient sans doute oubliées le 3 septembre.

» Quant à la bataille, je crois que les Bavarois se sont établis à Bazeilles le 31 août à dix heures et demie jusque vers midi ; ils avaient passé la Meuse sur un pont de bateaux à Aillicourt et sur le pont du chemin de fer simultanément ; ils ont été délogés complètement, vers le soir ; j'ai fait le

tour du village de huit heures et demie à neuf heures et nos troupes occupaient complètement Bazeilles et établissaient des barricades, d'autres avec les pompiers essayaient de faire la part du feu dans les maisons que les obus allemands avaient incendiées.

» Il me répugne de relater ici les horreurs commises par les Bavarois, vous les connaissez sans doute.

» Agréez, mon général, » etc.

---

Le bourg de Bazeilles a été réédifié grâce à la souscription nationale du *Sou des chaumières*.

Dans son cimetière reposent quatre mille Bavarois confondus pêle-mêle avec nos meilleurs soldats tués en défendant le village.

Au centre du bourg, un monument funéraire a été élevé par souscription à la mémoire des défenseurs de Bazeilles.

Les quatre faces du piédestal portent des inscriptions. Sur la face principale :

MONUMENT ÉLEVÉ, PAR SOUSCRIPTION, A LA MÉMOIRE

DES OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS DE L'INFANTERIE

DE MARINE ET DU 12e CORPS D'ARMÉE.

LA PATRIE

A

SES DÉFENSEURS

12e CORPS D'ARMÉE

Sous le général Lebrun.

22$^{e}$, 34$^{e}$, 58$^{e}$ et 79$^{e}$ régiments de ligne.
1$^{er}$, 2$^{e}$, 3$^{e}$ et 4$^{e}$ régiments et 3 batteries de marine.
sous le général de Vassoigne.

*Artillerie.*

24 batteries des 4$^{e}$, 7$^{e}$, 8$^{e}$, 10$^{e}$, 11$^{e}$, 14$^{e}$ et 15$^{e}$ régiments.

*Génie.*

5 compagnies du 3$^{e}$ régiment.

Sur les autres faces, on lit :

| | |
|---|---|
| *Requiescant in pace.* | *Bazeilles.* |
| 31 août et 1$^{er}$ septembre | 31 août. 1$^{er}$ septembre 1870 |

Noms des officiers de l'infanterie de marine tués pendant les journées des 31 août, 1$^{er}$ septembre 1870, savoir :

Lieutenant-colonel : Domange.

Chefs de bataillon :

Chassériau, Frémiet, Grasnier, Happer.

| Capitaines : | Lieutenants : | Sous-lieutenants : |
|---|---|---|
| Arnault. | Barthe. | Bounelle. |
| Gourg. | Belloc. | Carré. |
| Maurial. | Baillon. | Chevalier. |
| Moinet. | Baunier. | Groult-Duferier. |
| Poret. | Brunet. | Leroy. |
| Fressard. | Collat. | Monais. |
| Roussel. | Garay. | Piat. |
| Vigrie. | De Fougainville. | Saliceti. |
| | Maurice-Dalcrain. | |
| | Watrin. | |

## HABITANTS DE BAZEILLES

### VICTIMES DES JOURNÉES DES 31 AOUT ET 1er SEPTEMBRE 1870

Cattin.
Dehaye, et ses enfants.
Dehaye (Simon).
Bourg.
Henriset.
Henry (Suisse).
Lacroix.
Lesoille.
Pochet.
Henry (Baptiste).
Jacquet.
Mallaissi.
Hugnery.
Luire (J.-B.).
Lhuire (Jean).
Cuvillier.
Lamotte.
Dagand.
Legay (Mme).
M. de Bertholet.
Billiot.
Rémy.
Dometier.
Grépoix frères.
Grosjean.
Herbulot.
Hanou.

# TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE VII



CHAPITRE VIII



CHAPITRE IX



CHAPITRE X



ANNEXES ET ÉCLAIRCISSEMENTS



PARIS, IMPRIMERIE CHAIX (S.-O.). — 13308-4.

Universitas
BIBLIOTHECA

CARTE

CHAMPS DE BATAILLE

de

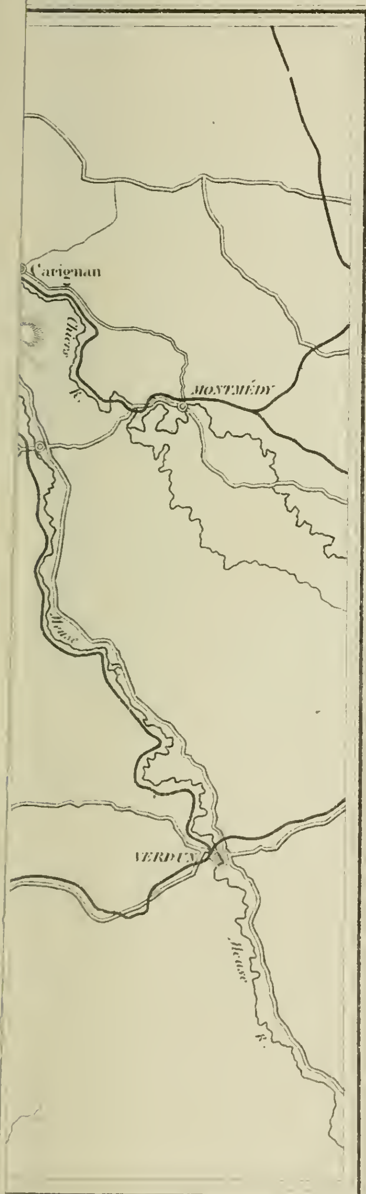



E Dentu, Editeur Paris

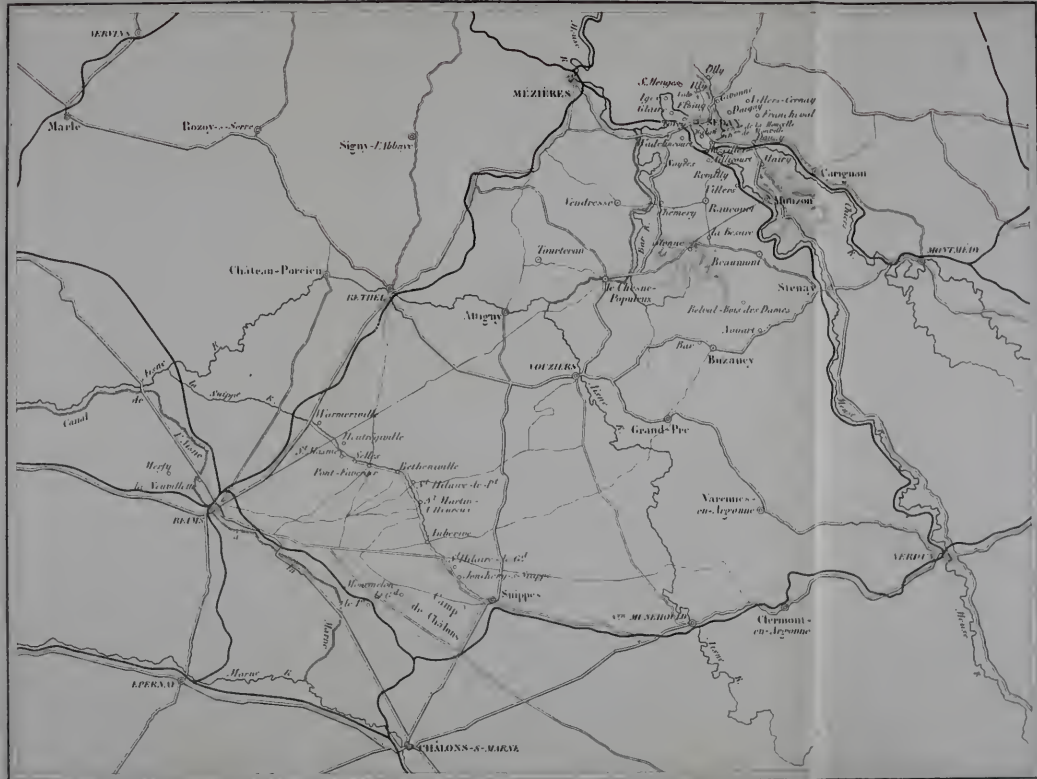
Imp. Monrocq Paris

Echelle de $\frac{1}{100.000}$

70



## CARTE DES OPÉRATIONS DU 12E CORPS D'ARMÉE EN 1870




E. Dentu, éditeur

Echelle $\frac{1}{600.000}$

30 Kil.

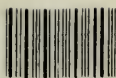
27, Quai St Michel
· PARIS ·
Livres Neufs & d'Occasion

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de dix sous, plus cinq sous pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa
Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of ten cents, and an extra charge of five cents for each additional day.






CE DC 0306
.L4 1884
CCC LEBRUN, BART GUERRE DE 18
ACC# 1C70109


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 01 05 05 20 1